

Le PLC-Q songe à retarder un congrès dont il attendra des changements radicaux

par Pierre O'Neill

La section québécoise du Parti libéral du Canada retardera probablement son congrès, lequel, selon le président du caucus, M. Marcel Prud'homme, donnera lieu à un changement radical des orientations politiques du parti.

Au cours de la conférence de presse qui a marqué la clôture du caucus de deux jours des députés libéraux fédéraux du Québec, hier à Montréal, le président du PLC-Québec, le sénateur Jean Marchand, a indiqué que plusieurs députés avaient

exprimé le vœu de reporter à 1980 le congrès qui devait être tenu à l'automne. Il en saisira l'exécutif du PLC-Québec dès la prochaine réunion.

Interrogés par les journalistes, MM. Prud'homme et Marchand ont préféré taire les raisons invoquées par les députés pour obtenir l'annulation du congrès d'automne. Les confidences recueillies auprès des participants à cette réunion indiquent toutefois que les libéraux fédéraux craignent que ce congrès soit marqué de querelles internes qui risqueraient de ternir l'efficacité de la campagne du NON

que les fédéralistes préparent contre l'option souverainiste d'ici le référendum.

Cette préoccupation des députés libéraux fédéraux rejoint la décision annoncée par le chef des libéraux provinciaux, M. Claude Ryan, de reporter le congrès de son parti au lendemain du référendum qui tiendra le Parti québécois d'ici l'été prochain.

Un groupe de députés se proposaient en effet de saisir l'occasion de ce prochain congrès pour faire la lutte au sénateur Marchand à la présidence de l'aile québécoise du PLC. En dévoilant prématurément

leurs intentions, les adversaires présumés de M. Marchand, parmi lesquels on reconnaît notamment, les députés Francis Fox, Jacques Olivier et Raymond Dupont, ont donné le signal aux préparatifs d'une contre-attaque des supporters du sénateur Marchand. Aussitôt s'est amorcée au sein du caucus et du parti une cabale fébrile et caustique qui a eu des échos dans les journaux et semble vouloir mener à un affrontement entre les deux clans.

Devant les représentants de la presse, hier à l'hôtel Reine-Elisabeth, M.

Marchand a fait part de ses hésitations à rechercher un renouvellement de mandat à la présidence du PLC-Québec. Il ne fera pas connaître sa décision avant quelques semaines et d'ici là il se moque des prétentions de ses concurrents et il ne voit d'ailleurs rien en cela qui menace l'unité du parti mais bien plutôt de saines tensions qui servent la santé de la démocratie.

Quant au changement radical d'orientations que M. Prud'homme promet pour le congrès, il a été impossible de lui faire

Voir page 6: Le PLC-Q

LE POUVOIR À QUÉBEC

2
Les hommes forts du régime

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Au dernier congrès général du Parti québécois, Jacques Parizeau fut le seul membre du gouvernement, en dehors bien sûr de M. René Lévesque, à être autorisé à s'adresser aux délégués à partir du podium surplombant l'assemblée.

Il y reçut une ovation monstre qui, d'ailleurs, tenait bien davantage à son prestige personnel qu'aux résultats de la campagne de financement qu'il dévoilait un à un en se pourléchant les babines, les pouces bien enfoncés dans son immense gilet.

Personne n'a été dupe de ce qui s'est passé durant les quinze minutes qu'aura duré l'opération, encore moins les quelques ministres qui aspirent discrètement à la succession de M. Lévesque: Jacques Parizeau venait ni plus ni moins que d'être confirmé le numéro deux du gouvernement et l'as-

pirant le plus logique à la direction du parti.

Si, pour une raison ou pour une autre, René Lévesque quittait son poste demain, Jacques Parizeau serait assurément dans la course et écraserait probablement ses adversaires.

Sa triple fonction de ministre des Finances, ministre du Revenu et président du Conseil du Trésor en fait l'homme fort du conseil des ministres. Puisqu'il n'y a pas un traître sou qui entre ou sort des coffres de l'Etat sans que lui-même ou ses acolytes n'aient donné leur accord, il jouit d'une autorité et d'un prestige exceptionnels.

Même si plusieurs de ses collègues ne se gênent pas pour critiquer privément son conservatisme et se plaindre de ses ambitions, tous qu'ils soient ministres ou députés, le courtisent et cherchent à s'attirer ses faveurs.

Pourtant, en dépit de tous ses succès et de la part de plus en plus importante qu'il prend dans les affaires de l'Etat, Jacques Parizeau demeure un homme seul et évite soigneusement les coteries.

Personnage d'une loyauté toute britannique, ce n'est pas sur lui que les journalistes doivent compter pour savoir ce qui s'est passé lors des réunions du cabinet. Même au moment de l'embrouille qui a marqué le dénouement de la querelle de la taxe de vente, le ministre des Finances a fait preuve d'une discrétion absolue et a refusé de s'expliquer sur le conflit qui l'opposait alors au premier ministre.

Parce que, il faut bien le dire, Parizeau n'est pas un ami de M. Lévesque. Les deux hommes se respectent et s'apprécient, mais ne s'aiment point.

Son pouvoir, Parizeau le tire à la fois

Voir page 6: Le pouvoir



Le premier ministre du Canada, M. Joe Clark, aux côtés de la reine Elisabeth II lors d'un banquet offert aux représentants des 39 pays du Commonwealth qui participent à la conférence de Lusaka. (Photolaser CP)

Rhodésie: pas de solution rapide

LUSAKA, Zambie (PC) — Le premier ministre du Canada a déclaré hier qu'il ne fallait pas compter sur la conférence des pays du Commonwealth pour mettre fin rapidement à la guérilla au Zimbabwe-Rhodésie.

Mais, a poursuivi M. Joe Clark dans une conférence de presse, un accord va se faire sur « un processus de paix et de sécurité » au Zimbabwe-Rhodésie.

Et son rôle à lui, à titre de premier ministre du Canada, est de promouvoir cet accord, a-t-il souligné.

Pour M. Clark, il faut arriver à des compromis, soit de la part d'Etats comme la Zambie et la Tanzanie, soit de la part de la Grande-Bretagne, qui a déjà laissé entendre qu'elle pourrait reconnaître le nouveau gouvernement de Salisbury.

La conférence de presse de M. Clark a été tenue trois heures après celle du leader des guérilleros Joshua Nkomo, qui a répété que la seule solution résidait dans une nouvelle constitution et des élections basées sur la règle de la majorité noire.

Voir page 6: Rhodésie

Le problème des réfugiés retient l'attention des pays du Commonwealth

LUSAKA (Reuter) — Les problèmes économiques mondiaux, leurs conséquences sur les nations en voie de développement ainsi que la question des réfugiés d'Indochine ont été hier à l'ordre du jour de la deuxième journée à Lusaka de la conférence des chefs d'Etats et de gouvernements du Commonwealth. Le problème de l'intervention tanzanienne en Ouganda a été également brièvement évoqué.

M. Malcolm Fraser, premier ministre australien a exhorté les pays du Commonwealth à faire des efforts pour aider au rétablissement de la santé économique mondiale.

Il a regretté que, bien souvent, le reste du monde reste indifférent aux concertations économiques entre pays industrialisés. Pourtant, a-t-il dit, ces réunions ont des conséquences pour le monde entier.

Soulignant le poids du Commonwealth dans l'économie mondiale, M. Fraser a souhaité qu'une aide accrue soit accordée aux pays nouvellement industrialisés pour leur permettre d'atteindre le taux de croissance indispensable à leur décollage économique.

Le chef du gouvernement australien a également lancé un appel aux nations industrialisées pour que celles-ci prennent des mesures efficaces pour combattre

l'inflation. Il a évoqué la nécessité d'un plan de la dimension politique du plan Marshall.

Dans la matinée, les chefs d'Etats et de gouvernements avaient abordé à huis clos la question des réfugiés d'Indochine. Selon des sources proches de la conférence, M. Fraser a vivement pris à partie le Vietnam. Il a estimé qu'Hanoi menait une politique délibérée destinée à déstabiliser les pays du sud-est asiatique.

Le premier ministre australien a comparé l'attitude du Vietnam à celle de l'Allemagne nazie. Il a affirmé que « l'exportation » des réfugiés vietnamiens avait rapporté aux autorités de Hanoi environ

250 millions de dollars.

De même source, on indique que M. Tengku Ismail, ministre malaisien des Affaires étrangères, a tenu un discours plus modéré, déclarant qu'il ne fallait pas pousser le Vietnam dans ses derniers retranchements.

Pour sa part, Mme Thatcher est intervenue pour dire qu'il existait une différence entre un exode organisé et le fait de jeter des gens à la mer dans des embarcations de fortune.

La conférence s'est également penchée brièvement sur le problème ougandais. M. Godfrey Binaisa, chef de l'Etat ougandais, a rappelé que 12.000 soldats tanzaniens avaient déjà quitté son pays. Pour lui, la question de l'intervention tanzanienne en Ouganda n'a pas à être discutée à Lusaka car il s'agit d'un problème purement bilatéral entre Kampala et Dar-Es-Salam.

Il a lui aussi évoqué Hitler établissant un parallèle entre Idi Amin et le dictateur nazi.

« Si vous estimez que les troupes tanzaniennes auraient dû s'arrêter à la frontière ougandaise, vous devez penser aussi que les forces alliées auraient dû stopper leur progression aux limites du Reich plutôt que d'aller à Berlin abattre Hitler », a déclaré le président ougandais.

Le président Julius Nyerere, chef de l'Etat tanzanien, a assuré que ses troupes stationnaient en Ouganda à la demande des autorités de ce pays.

Aujourd'hui, la conférence doit entamer la partie la plus délicate de son ordre du jour: les problèmes d'Afrique australe. Après l'accueil plutôt frais réservé à Mme Thatcher lors de son arrivée en Zambie, les autorités de ce pays semblent maintenant soucieuses d'améliorer le climat.

Si ces derniers jours la presse zambienne, entièrement contrôlée par le gouvernement, ne ménageait pas le premier ministre britannique, la traitant même de raciste, hier le ton avait changé.

Le Times de Zambie écrivait que Mme Thatcher était une « femme de bien ».

Voir page 6: Commonwealth

Laos: la fuite plutôt que le «recyclage»

par Rodolphe Morissette

Sans prévenir personne et après un mois ou deux de préparation clandestine, il annonce un bon soir à son épouse et à ses enfants que toute la famille s'enfuit cette nuit même du Laos pour gagner, à travers la vallée du Mékong, un camp de réfugiés situé en Thaïlande.

Plusieurs fuyards laotiens meurent noyés dans le Mékong, qui n'a qu'une cinquantaine de mètres de large, mais dont les rapides sont fort dangereux à maints endroits.

Où ils sont attaqués par des groupes de bandits.

Ceux qui réussissent à gagner la Thaïlande passent quelques semaines dans les prisons de ce pays, stage dont l'objet premier est de filtrer les réfugiés issus des pays indochinois voisins. Puis, moyennant une « amende » de quelque \$75 par tête, les réfugiés sont libérés et peuvent gagner l'un ou l'autre des camps de réfugiés administrés par l'ONU.

Foy Sithivantha, 43 ans, un ancien douanier lao, a pu gagner la Thaïlande au début de l'année 1978. Il avait avec lui son épouse, son fils, un frère, une petite sœur et deux belles-sœurs. Ils ont dû passer un mois en prison avant d'être admis au camp de réfugiés de Ban Vinai, dans la province de Loi, car l'argent leur manquait. Finalement, après 16 mois au camp de Ban Vinai, ils sont accueillis au Canada. Arrivé avec sa famille il y a deux semaines, Foy se cherche du travail (« N'importe quoi... »), avec l'aide des agents de l'Immigration canadienne et des représentants de la Communauté lao du Canada.

Kham Savann, 33 ans, est débarqué lui aussi à Montréal il y a quinze jours. Avec son épouse et ses cinq enfants. Il se cherche aussi du travail. Après des études au Japon, il a travaillé comme chef de service dans une compagnie d'électricité du Laos. La famille a passé neuf mois



Le président de la Communauté lao du Canada, M. Novane Phengsavath (à gauche), est venu au Canada en 1973 comme étudiant boursier de son pays. Il y est resté et demande aujourd'hui l'asile politique. À droite, M. Foy Sithivantha et sa fille Vatsana, deux membres d'une famille laotienne de sept personnes, réfugiées à Montréal depuis deux semaines.

dans le camp de Vinae avant d'arriver au Canada.

Namxay Photisourinh, 28 ans, s'est fait jouer un tour. Quand les familles lao réussissent à arriver ensemble dans un camp de réfugiés, ils les quittent la plupart du temps ensemble. Une fois sur les lieux, les réfugiés font des demandes d'admission auprès de tous les pays susceptibles de les admettre. La femme de Namxay, arrivée au camp avant son mari,

avait demandé asile aux Etats-Unis, entre autres pays, et elle y fut acceptée avec les trois enfants du couple, tandis que Namxay atterrissait à Montréal. Hier encore les époux cherchaient à se retrouver. Ils avaient passé deux ans au camp de Nag Chan.

Les trois hommes parlent français, ce qui les a aidés à entrer au Canada. Au seul camp de Ban Vinai, il y avait au printemps 45.000 réfugiés lao. On estime gé-

néralement à 120.000 le nombre total des réfugiés de ce pays. Au Canada, il se trouve actuellement quelque 280 personnes issues du Laos, une quarantaine à Toronto et les autres au Québec, notamment à Montréal. Ils travaillent tous dans des manufactures de textile, de chaussures, de boutons, etc. Les hommes et les femmes.

Les célibataires aident leurs compatriotes qui ont des familles à boucler leur

budget. La Communauté lao du Canada, présidée par M. Novane Phengsavath, collabore également de ses modestes deniers à l'installation des nouveaux arrivants.

Les Laotiens ont la réputation d'un peuple pacifique et qui émigre peu. Lors d'un régime politique leur apparaît menaçant, ils fuient dans les montagnes en attendant que passe la tempête, puis regagnent leurs foyers. C'est arrivé souvent depuis le dernier conflit mondial.

Le royaume du Laos ou du Lane Xang (« du million d'éléphants ») était devenu protectorat français en 1893. En 1941, les Japonais en chassent les autorités françaises, qui y reviennent en force en 1946 et écrasent le jeune mouvement indépendantiste pour un Laos libre (Laos Issara). Monarchie constitutionnelle depuis 1947, le Laos devient un pays indépendant deux ans plus tard — une souveraineté cependant limitée par l'union avec la France. Les indépendantistes refont surface et forment le mouvement rebelle du Pathet Lao (Etat lao).

Appuyé par les troupes militaires du Nord-Vietnam, le Pathet Lao sera en guerre de 1953 à 1973 avec le gouvernement royal, soutenu par les Américains et les mercenaires thaïlandais. Le gouvernement de coalition formé en 1974 ne durera pas: le 2 décembre 1975, les communistes, forts de leurs victoires au Cambodge et au Vietnam, prendront ouvertement le pouvoir au Laos et la République démocratique du peuple lao sera proclamée le 2 décembre 1975.

Les Lao commencent depuis ce temps à vouloir quitter le pays et, pour la première fois de leur histoire, ils songent aux pays lointains. La plupart de ceux qui ont été accueilli au Canada, pour ne parler que de ceux-là, souhaitent regagner leur pays « dès que le Laos sera gouverné par des Lao ». Depuis trois ans, le pays est en effet occupé par le Vietnam, qui y garde au moins une dizaine de milliers de mil-

Voir page 6: Le Laos

chez VITO

Cuisine Italienne
authentique

La meilleure cave
à Montréal

ATMOSPHERE, TRADITION,
EXCELLENCE

735-3623

5412 Côte des Neiges
Montréal

Bell devra partager ses installations avec CNCP

par Michel Nadeau

La compagnie Bell Canada devra partager ses installations de raccordement avec Télécommunications CNCP à compter du 15 août prochain. Le conseil des ministres a entériné hier une décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) mettant fin au monopole de Bell Canada sur la plus grande partie du réseau de communications au Québec et en Ontario.

En annonçant la nouvelle, le ministre des Communications, M. David Macdonald, a indiqué que la décision du CRTC « est strictement conforme aux priorités du nouveau gouvernement visant à encourager, dans la mesure du possible, la concurrence au sein de l'industrie canadienne, notamment dans les secteurs possédant de grandes capacités en matière de développement technologique ».

Pour sa part, le président du conseil d'administration de Bell, M. Jean de Grandpré, s'est dit déçu de la décision du cabinet « de faire fi des requêtes de toutes les grandes compagnies de téléphone du Canada et de la plupart des gouvernements provinciaux... ».

Fait assez inusité, le président du conseil de Bell a invoqué l'appui du ministre québécois des Communications, M. Louis O'Neill, qui s'est dit favorable au maintien du monopole de Bell Canada. « L'oppo-

sition soutenue de la province de Québec à l'interconnexion des réseaux est bien connue », a dit M. de Grandpré en rappelant le contenu d'une lettre du ministre O'Neill.

Bell Canada a déployé des efforts importants auprès des différents ministres fédéraux pour faire annuler la décision du CRTC, annoncée en mai dernier.

La semaine dernière, Bell lançait la carte constitutionnelle dans la mêlée, affirmant dans un communiqué: « les camps sont bien définis dans cette affaire. D'un côté, il y a les provinces; de l'autre, divers groupes et entreprises comme IBM, l'Association des manufacturiers canadiens, l'Association des radiodiffuseurs et l'Association des fabricants d'équipement commercial ».

L'interconnexion est particulièrement importante en raison de l'expansion future de la téléinformatique qui permettra la transmission de données entre les entreprises, les institutions publiques et, éventuellement, les citoyens. Le CNCP veut offrir une gamme de services aux clients industriels et gouvernementaux beaucoup plus vaste que le Télec et autres. Pour ce faire, il était nécessaire d'avoir accès au réseau de Bell Canada. La compagnie alléguait qu'elle perdrait des revenus si la concurrence devait naître dans ce domaine. Le CRTC a penché en faveur de CNCP.

Plusieurs observateurs craignaient qu'une fois de plus, le cabinet renverse la décision du CRTC ce qui aurait affaibli davantage la position de cet organisme de réglementation.

Dans ses commentaires, le ministre des Communications mentionne que les provinces pourraient toujours agir via leurs organismes de réglementation. « Les provinces en cause pourraient alors modifier ou bloquer l'interconnexion afin de veiller à la sauvegarde de leurs intérêts économiques premiers. »

Cependant, le feu vert donné au CNCP au Québec et en Ontario signifie que cette compagnie aura accès à plus de 60% de la population canadienne. Il sera alors difficile à la Régie des services publics, par exemple, de refuser l'interconnexion sur le territoire de Télébec, Québec-Téléphone ou Téléphone de Nicolet.

Pour sa part, le CNCP a émis un communiqué précisant « qu'il ne subsiste plus d'incertitude relativement à l'application de la décision du CRTC. Il ne fait aucun doute que le vaste soutien accordé à l'interconnexion par plusieurs secteurs des milieux d'affaires canadiens fait ressortir davantage le besoin urgent de permettre la mise en oeuvre de ce service. »

Huile à chauffage

Les distributeurs indépendants craignent une «pénurie préfabriquée»

Les distributeurs indépendants appréhendent une «pénurie préfabriquée» d'huile à chauffage l'hiver prochain au Québec.

Evoquant la crise de l'année dernière, M. Michel Bellemare, président de l'Association des distributeurs indépendants de produits pétroliers, a d'ailleurs vivement critiqué à cet égard hier le rapport d'enquête publié il y a trois semaines par le ministère fédéral de l'Énergie sur les pratiques de commercialisation des produits pétroliers.

« Rapport incomplet et tendancieux, affirme-t-il parce qu'il s'appuie sur des informations non vérifiées — les indépendants n'ont pas été consultés — et qu'il tend à décharger les grandes compagnies pétrolières de leurs responsabilités envers la population du Québec ».

M. Bellemare a dénoncé d'autre part l'intention des « multinationales » d'enlever aux indépendants le commerce de la distribution de l'essence et du carburant diesel. Mais il dit ignorer quelle proportion du volume total cela peut représenter pour les 800 distributeurs qui exploitent, dans tout le Québec, quelque 3,200 camions-citernes.

Les indépendants distribuent près d'un milliard de gallons d'huile à chauffage à 70% des foyers québécois. M. Bellemare objecte que les auteurs du rapport aient expliqué la pénurie de l'année dernière par des pannes mécaniques sans préciser, dit-il, que la réduction des stocks qui en est résultée a été trois fois moindre que les volumes exportés de novembre à février.

Pour savoir où est passé le reste et pour éviter qu'une pénurie ne survienne de nouveau, M. Bellemare réclame du ministère fédéral qu'il « réexamine l'ensemble du problème et publie un rapport de la situation réelle du marché québécois au début de 1979 ».

Si la pénurie a en somme peu affecté le consommateur, soutient-il, c'est grâce principalement aux distributeurs qui ont alerté l'opinion publique, de sorte que le gouvernement a exercé des pressions auprès des raffineurs.

L'Association réclame que soit portée de 60 à 90 jours la durée des réserves stockées. « Il est inacceptable que, dans une région où 70% des

foyers sont chauffés à l'huile, on laisse ainsi la population à la merci des sociétés pétrolières, dont les décisions sont prises en fonction d'un commerce international, et non pas en vue d'approvisionner une région particulière ».

Le ministre québécois délégué à l'Énergie, dit-il, déposera un projet de loi à l'automne pour accroître la durée des stocks en réserve.

D'autre part, a poursuivi M. Bellemare, la pénurie de l'année dernière illustre jusqu'à quel point seule Pétro Canada est en mesure de pouvoir s'opposer à la domination des multinationales sur le marché pétrolier canadien. « C'est l'outil le plus efficace dont le gouvernement dispose pour garantir aux consommateurs les approvisionnements requis », dit-il.

À cet égard, il conçoit que la Société québécoise d'initiatives pétrolières puisse jouer au Québec un rôle analogue à celui de Pétro Canada, si le gouvernement du Québec l'autorisait à importer du pétrole brut ou raffiné, et lui permettait de constituer des stocks en réserve.

Les députés du Québec reprennent le collier

QUÉBEC (PC) — Après six semaines de relâche, les activités reprendront de plus belle la semaine prochaine à l'Assemblée nationale pour se poursuivre jusqu'au milieu de septembre.

leur adoption à la rentrée d'automne.

Le RCM veut créer un front commun

Plusieurs députés devront donc quitter leur circonscription ou interrompre des vacances pour venir siéger à l'une des huit commissions parlementaires qui, pendant cinq semaines, étudieront des projets de loi déposés au cours de la première partie de la session qui s'est terminée le 23 juin.

Quant à la session elle-même à l'Assemblée nationale, elle reprendra son cours normal le 9 octobre avec probablement deux nouveaux députés qui auront été élus aux élections partielles de Beauce-sud et Prévost, si le premier ministre Lévesque tient son engagement de les tenir en septembre.

Ajoutées aux travaux en commissions parlementaires, ces deux campagnes électorales ramèneront au premier plan de l'actualité la vie politique québécoise qui, depuis quelques années, n'aura jamais été aussi bien remplie en période des vacances d'août.

Les projets de loi qui feront l'objet d'études ou d'auditions de mémoires n'avaient pu être adoptés en juin et, en raison de leur importance, le gouvernement a décidé d'en amorcer l'examen pendant l'intersession afin d'être en mesure de procéder plus rapidement à

Le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) a demandé mercredi la création d'un front commun de tous les organismes intéressés à l'essor économique de la région montréalaise pour contrer la tentative du nouveau gouvernement conservateur de saboter l'Institut de génie des matériaux créé à Boucherville il y a moins d'un an.

Une telle remise en question est tout à fait inacceptable et retarderait l'évolution économique montréalaise, a déclaré le président du RCM, M. Abe Limonchik. Il a dit endosser complètement à ce sujet les protestations véhémentes du directeur de la recherche de l'École polytechnique telles que publiées mercredi dans LE DEVOIR.

M. Blais soulignait alors l'importance de la recherche sur les matériaux pour l'essor industriel de la métropole et rappelait que cet institut naissant est un des rarissimes centres de recherche fédéraux implantés au Québec et le seul élément du Conseil national des recherches du Canada dont le français est la langue de travail.

L.-N. Tellier renonce à la candidature du PQ

Après s'être montré disposé à porter la bannière du Parti québécois à l'élection partielle dans le comté de Prévost, l'économiste Luc-Normand Tellier renonce à poser sa candidature et accuse le parti.

Dans un communiqué remis aux journaux, Luc-Normand Tellier blâme notamment l'association péquiste du comté ainsi que la direction nationale du PQ de retarder indûment la tenue de la convention pour le choix d'un candidat officiel.

Militant péquiste des premières heures, M. Tellier est l'auteur de plusieurs ouvrages traitant des problèmes économiques du Québec dans le régime fédéraliste et dans une éventuelle souveraineté politique. En 1976, il était membre, avec Rodrigue Tremblay et Pierre Harvey, du comité d'économistes qui conseillait MM. René Lévesque et Jacques Parizeau.

Convaincu que sa candidature dans le comté de Prévost aurait pu aider la cause du PQ, M. Tellier s'est empressé

d'offrir ses services auprès des militants du comté et des dirigeants nationaux du parti. Quatre mois se sont écoulés, note-t-il. Quatre mois pendant lesquels les libéraux auront trouvé le temps de choisir leurs candidats dans Prévost et Beauce-Sud. Alors que le PQ choisira lundi son candidat officiel dans Beauce-Sud, Luc-Normand Tellier trouve injustifiable que la date de la convention dans Prévost ne soit pas encore déterminée. Pendant ce temps, des émissaires du bureau du PM et des dirigeants du parti font fi des offres de services de M. Tellier et sont toujours à la recherche d'une candidature prestigieuse.

En conclusion, M. Tellier déclare: « A cause des délais imprévus dont semble devoir souffrir le processus démocratique de choix d'un candidat dans ce comté, je me vois contraint de renoncer officiellement à poser ma candidature à la convention du parti ».

D'autres suivront les Québécois de l'Alliance, affirme Louis Laberge

QUÉBEC (PC) — M. Louis Laberge a prévenu hier les syndicats canadiens que d'autres Québécois allaient les quitter, s'ils ne changeaient pas leur attitude à leur égard.

S'adressant aux congressistes de l'Alliance de la fonction publique du Canada, le président de la Fédération des travailleurs du Québec a rappelé qu'une scission s'était produite au sein des syndicats de Radio-Canada et qu'il allait y en avoir d'autres « bientôt dans les syndicats des communications, des chemins de fer et plusieurs autres ».

« C'est un problème réellement aigu », a affirmé M. Laberge, signalant la récente friction au sein même de l'AFPC.

Mercredi, M. Robert Martin, président du Conseil régional de Montréal de l'AFPC, a annoncé son intention de former un nouveau syndicat avec les 35,000 fonctionnaires fédéraux du Québec.

Pour M. Laberge, les Québécois se sentent souvent frustrés dans les syndicats canadiens, « parce qu'ils ne peuvent jamais obtenir la majo-

rité pour répondre à leurs aspirations ».

Citant le cas de la FTQ, M. Laberge a dit qu'elle était « presque en guerre » avec le Congrès du travail du Canada, il y a plusieurs années.

Aujourd'hui, la FTQ jouit d'une autonomie complète, tout en restant associée au CTC, a souligné M. Laberge. Si la FTQ fait encore partie du CTC, a déclaré M. Laberge, c'est que le CTC a été assez souple pour changer son attitude.

S'adressant plus tôt hier aux délégués de l'AFPQ réunis à Québec, le président du Congrès du travail du Canada, M. Dennis McDermott avait pour sa part affirmé que le gouvernement conservateur devra affronter tout le mouvement syndical s'il donne suite à son projet de couper 60,000 emplois de la fonction publique fédérale.

Les 2,3 millions d'adhérents du Congrès du travail du Canada appuieront de tout leur poids l'Alliance de la fonction publique (AFPC) dans sa lutte contre le gouvernement, a dit le président du CTC.

Viceroy présente sa toute nouvelle VENTE À PRIX D'ÉPARGNES GARANTIS

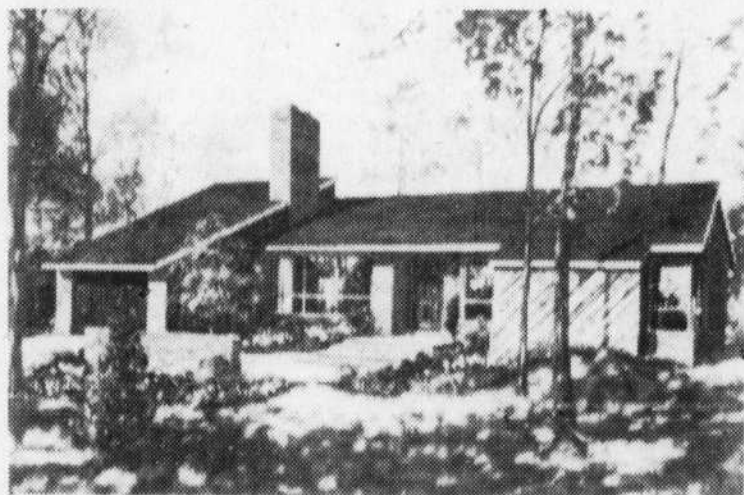
En commandant votre maison dès maintenant, plutôt que l'an prochain, vous réaliserez une économie de plus de mille ou deux mille dollars, selon le modèle que vous choisirez. Cela Viceroy vous le garantit. Et c'est la première fois qu'il vous offre un tel avantage. Venez donc sans tarder voir ses maisons témoins sur le lieu d'exposition le plus près de chez vous. Viceroy vous prie de retenir que le nombre des commandes est, pour cette occasion, limité.

Terrains de montre ouverts:

Lundi au vendredi - 11.00 à 21.00 hres
Samedi et dimanche - 12.00 à 17.00 hres

395, Yvon-Berger
Ste-Rose, Laval
622-3185

5043, boul. Hamel
Ste-Foy
872-5347



Beaumont — Epargnez \$1,629.00



Londoner — Epargnez \$1,840.00



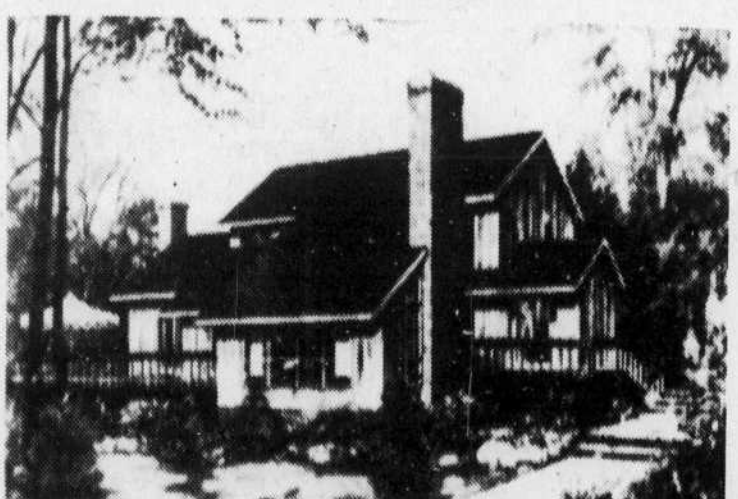
Laurier — Epargnez \$2,008.00



Montebello — Epargnez \$2,366.00



Lowell — Epargnez \$2,519.00



Fraser — Epargnez \$2,304.00

Shakespeare
était médecin:
Toubib or
not toubib?

Le 6/36 ne coûte qu'un dollar



257 enfants réfugiés ont besoin de foyers d'accueil

par Rodolphe Morissette

Les représentants canadiens de la fédération internationale Terre des hommes tentent de placer dans des foyers d'accueil du pays quelque 257 enfants et adolescents indochinois apparemment sans parents et réfugiés à ce jour dans des camps thaïlandais.

L'organisme Terre des hommes, qui a siège social à Lausanne, en Suisse, a pour objectif principal de venir en aide aux enfants en détresse. Ses équipes de travailleurs bénévoles s'appliquent à identifier les enfants qui ont à subir pareils drames et à leur apporter un secours aussi direct que possible.

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a demandé récemment à Terre des hommes de s'occuper d'un nombre encore indéterminé de mineurs (on avance le chiffre de 1.500, mais il y en a beaucoup plus, semble-t-il) qui peuplent les camps thaïlandais de réfugiés vietnamiens, cambodgiens et laotiens.

Le secrétaire général du bureau canadien de Terre des hommes, M. Brandon Cavanaugh, de Montréal, a indiqué cette semaine aux ministères canadien et québécois de l'Immigration, de même qu'aux autorités des Affaires sociales du Québec, que son organisation au Canada offrait de cautionner des familles ou des groupes de familles acceptant de prendre en charge de ces enfants, dont l'âge

moyen se situait autour de dix ans.

Ces enfants ont pour l'heure un statut fort ambigu. Leurs parents peuvent être morts, ou simplement perdus. Dans ce dernier cas, ils pourraient refaire surface et exiger de reprendre les enfants.

Voilà qui ne simplifie guère les choses ni pour les familles d'accueil qui s'approprieraient à prendre en charge de ces enfants ni pour les divers ministères gouvernementaux impliqués. Puisque les jeunes sont mineurs, ils ne peuvent être simplement parrainés par des foyers, groupes de foyers ou églises. Et la plupart ne peuvent légalement être adoptés, car il n'est pas prouvé que leurs parents les ont délibérément abandonnés à jamais ou qu'ils ont perdu la vie.

Par ailleurs, les foyers ou groupes de foyers qui voudraient les prendre en charge ont le devoir, suivant nos lois, de subvenir à leurs besoins jusqu'à l'âge de la majorité. De plus, si les agents d'Immigration-Québec doivent d'abord reconnaître les foyers d'accueil qui s'offrent en l'occurrence, les Centres de services sociaux du ministère québécois des Affaires sociales doivent donner leur accord touchant la qualité et les possibilités réelles de chacun de ces foyers d'accueil. Précisons que les foyers d'accueil auraient à leur charge tous les frais engagés par la garde de ces enfants.

Autre problème, préalable, pour ces

éventuelles familles d'accueil: le coût du transport des enfants de Bangkok, en Thaïlande, à Montréal (environ \$1.000 par enfant), qui pourrait décourager une famille bien intentionnée, mais à revenus moyens. A Terre des hommes, on souhaite amener l'un ou l'autre gouvernement à partager ces frais de transport avec les familles visées, sinon à assumer leur coût en entier.

Dans les deux ministères québécois concernés, on se montre très prudent, car on a l'expérience et de la complexité d'un dossier pareil et de l'intérêt, trop souvent passager, précise-t-on, de bien des familles qui, bombardées de messages télévisés au sujet d'enfants en détresse, oublient rapidement leurs intentions premières une fois que les nouvelles télévisées passent à autre chose. « Ça s'est passé ainsi lors de la guerre du Biafra, puis du tremblement de terre au Guatemala », note un fonctionnaire québécois qui s'occupe du dossier.

Quelques groupes de familles de Montréal, de même que cinq communautés chrétiennes du West-Island, considèrent actuellement l'hypothèse d'accueillir de ces enfants abandonnés, tandis que les ministères impliqués examinent l'éventail des moyens susceptibles de leur venir en aide. On peut joindre les représentants de Terre des hommes à Montréal en composant 695-4676 ou encore à Mascouche, (514)474-1107.

Scabs: les métallos de la SEBJ obtiennent l'injonction

par Bernard Morrier

Dans le conflit qui les oppose à la Société d'énergie de la Baie-James, les Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ) ont obtenu hier gain de cause sur pratiquement toute la ligne. Le juge Claude Benoit, de la Cour supérieure, leur a en effet accordé une requête d'injonction interlocutoire provisoire, valide jusqu'en fin d'après-midi le 6 août, soit lundi prochain.

Les métallos demandaient au tribunal d'ordonner à leur employeur de cesser d'utiliser les services de 13 personnes, dont les noms apparaissent au docu-

ment, en plus d'une autre liste en annexe, comprenant 169 noms d'étudiants et de stagiaires, des cadres embauchés après le 7 février 1979, des employés des Entreprises de construction de Québec Limitée et des personnes fournissant leurs services à SNC-Cartier, pour remplir les fonctions normalement effectuées par les syndiqués.

Le juge Benoit s'est donc rendu à la requête des métallos sur tous ces points, sauf celui ayant trait au travail des étudiants. Le magistrat explique que si l'injonction était accordée dans ce cas, ils risqueraient d'être privés de leur emploi, et si le juge saisi de la requête d'injonction

interlocutoire la refusait, ils auraient été privés inutilement des gains qu'ils ne peuvent généralement gagner que durant les vacances d'été.

De son côté, le syndicat devra débours \$2.000 en guise de cautionnement devant couvrir en tout ou en partie les frais engagés quand viendra le temps de débattre la requête d'injonction permanente.

Puis, s'en remettant au rapport d'un enquêteur du ministère du Travail sur le territoire de la Baie-James, portant entre le 26 juin et le 6 juillet, le juge estime que la balance des inconvénients pèse plus du côté des syndiqués. « Si l'ordonnance est accordée, dit le juge Benoit, la SEBJ ne peut invoquer d'inconvénients majeurs. Si, par ailleurs, elle est refusée, le syndicat continuera d'être en position de net désavantage pour négocier une nouvelle convention. Ou bien les métallos céderont aux pressions et en subiront préjudice par la suite. Ou bien ceux-ci résisteront et ils continueront d'être privés de salaire. »

Rappelons que les métallos accusent la SEBJ d'enfreindre, depuis le 18 mai, certaines dispositions de la loi anti-briseur de grève.

Le conflit, qui avait éclaté le 18 mai dernier, avait débuté par une grève de 24 heures, déclenchée par le syndicat, mais cet arrêt de travail devait se poursuivre jusqu'à maintenant, et pour une durée indéterminée, en vertu d'un lock-out décrété par la SEBJ.

Depuis ce moment donc, les 900 membres de l'unité d'accréditation ont été transportés à Montréal et se trouvent en état de grève ou de contre-grève, comme conséquence d'une rénéssence entre les parties lors des négociations pour le renouvellement d'une convention collective échue depuis le 12 février dernier.

Hong Kong balayé par un typhon

HONG KONG (d'après Reuter et AP) — Le typhon « Hope », qui s'est abattu sur Hong Kong hier, a fait trois morts et 258 blessés, d'après les dernières informations. L'on redoute également qu'environ 500 réfugiés vietnamiens qui faisaient route vers la colonie britannique à bord de trois bateaux de pêche, aient péri victimes du typhon.

Aucune nouvelle de ces réfugiés n'est parvenue depuis qu'ils ont été signalés mercredi faisant route vers Hong Kong après avoir été refoulés par les autorités portugaises de Macao.

On craint que les bateaux des réfugiés aient été pris dans le typhon, au moment où celui-ci se dirigeait vers la province chinoise de Guangdong.

Les vents soufflant à plus de 100 km à l'heure, accompagnés d'averses torrentielles, ont provoqué des inondations. De nombreux immeubles ont été endommagés, les communications et la fourniture d'électricité et gaz interrompues dans la colonie.

D'après l'observatoire Royal, à 15 h, le typhon, que l'on dit être le plus violent dans la région depuis huit ans, se déplaçait vers l'ouest, en direction de la côte de la Chine méridionale.

Une dizaine de bateaux ont dérapé sur leur ancre dans le port, dont le porte-conteneurs grec 'Argonaut' (10.300 tonnes), qui a été drossé contre une jetée, et un bateau panamien, qui s'est échoué.

Audiences publiques fin août Trois questions sur la forêt de Saraguay

par Alain Duhamel

Le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, espère obtenir des réponses à trois principales questions au cours des audiences publiques que la Commission des biens culturels tiendra dans quelques semaines sur l'avenir de la forêt de Saraguay.

Les audiences publiques devraient indiquer au ministère dans quelle mesure les Montréalais favorisent le classement en arrondissement naturel, quel avenir ils entrevoient pour ce boisé urbain et s'il y a lieu d'intervenir de la même façon ailleurs dans la région montréalaise.

Jusqu'à ce jour, le ministère des Affaires culturelles hésitait à se servir de la Loi des biens culturels pour intervenir dans la sauvegarde et la mise en valeur des beautés naturelles et des paysages. Percé, y compris le village, le rocher et l'île Bonaventure, et les îles Mingan, sur la Côte-Nord, sont les deux seuls arrondissements naturels classés du Québec.

« Nous jouons un rôle qui va nettement au-delà du rôle traditionnel du ministère, a confié M. Denis Vaugeois, hier, à Montréal. Nous n'avons pas une très bonne expertise de ce genre d'intervention. »

La forêt de Saraguay, d'une superficie d'environ 300 acres, se trouve au nord-ouest de la ville de Montréal, près de la rivière des Prairies. Elle est particulièrement remarquable par son intégrité écologique, l'homme ne l'ayant jamais exploitée.

Depuis 1977, cependant, l'administration municipale est saisie d'une demande de modification au règlement de zonage dans le but d'y permettre un développement domiciliaire à partir du domaine Ogilvie. Les protestations de plusieurs groupes préoccupés par la qualité de l'environnement ont incité l'administration municipale à retenir la mise en chantier de ce projet de construction.

Sollicitée plusieurs fois, l'intervention du gouvernement québécois sera axée désormais sur la Loi des biens culturels laquelle, sans imposer une expropriation, protège le boisé et oblige les propriétaires à obtenir la permission du ministre des

Affaires culturelles avant de le modifier de quelque façon que ce soit.

Par ailleurs, on sait que le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, a offert à la Communauté urbaine de Montréal une somme de \$10,5 millions pour l'aménagement d'espaces verts parmi lesquels se trouve justement la forêt de Saraguay.

Cette forêt devient d'autant plus intéressante pour des promoteurs immobiliers que la loi de protection des territoires agricoles circonscrit dans les territoires urbanisés le développement des villes et exerce donc une « pression vers le centre ».

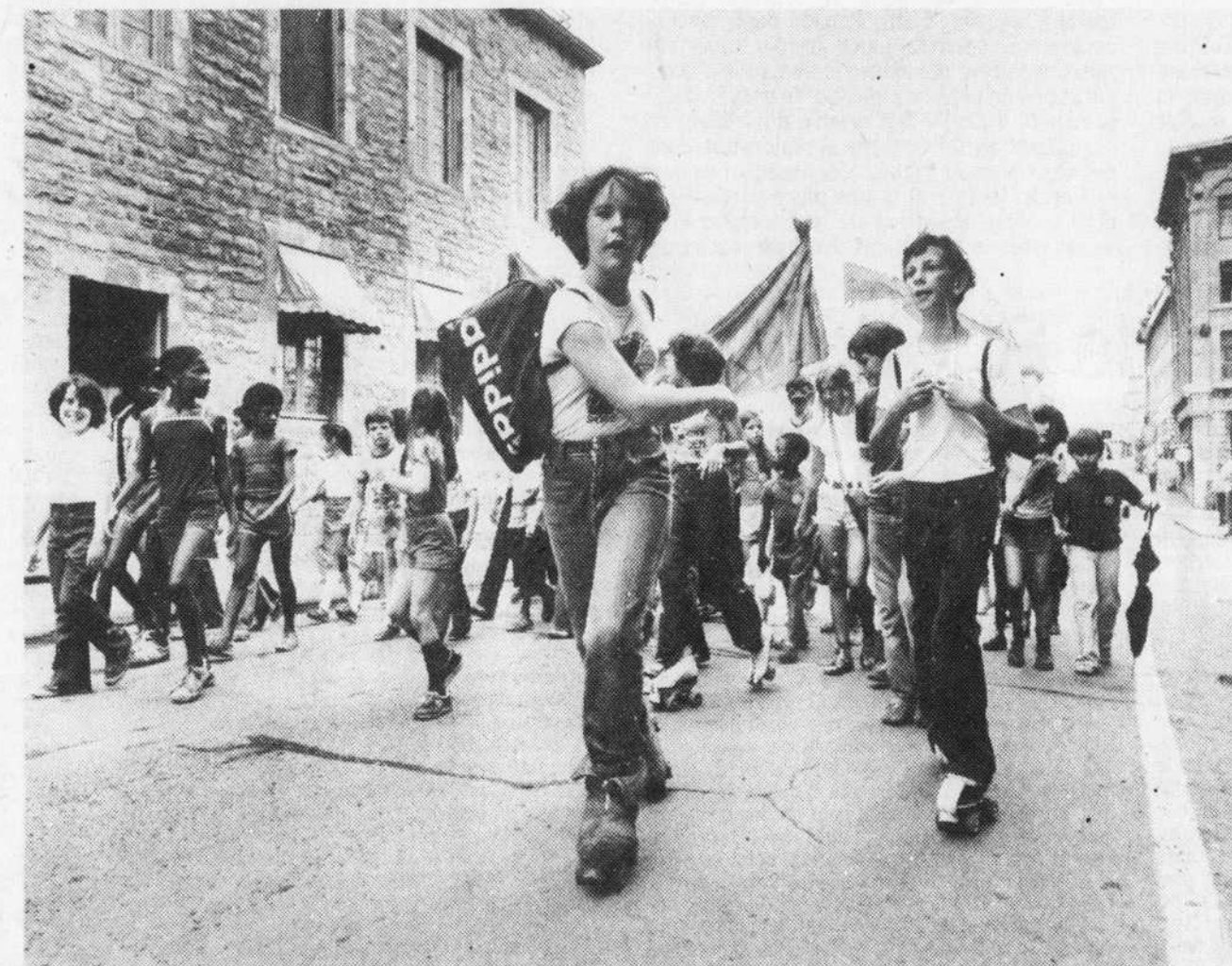
Les audiences de la Commission des biens culturels devraient avoir lieu vers la fin du mois d'août et au plus tard dans les premiers jours du mois de septembre. Le ministre compte recevoir l'avis de la Commission avant la fin du mois de septembre de manière à décréter l'arrondissement naturel officiellement dans les meilleurs délais.

Tout individu ou tout groupe désireux de faire connaître son point de vue sur l'avenir de la forêt de Saraguay peut dès maintenant envoyer son mémoire à la Commission des biens culturels ou indiquer son intention d'en présenter un en communiquant avec le secrétariat de la Commission, 100 rue Notre-Dame est, à Montréal, ou 23 rue Saint-Pierre, à Québec.

Les inspecteurs de l'OCQ manifestent pour mettre fin aux agressions sur les chantiers

par Louis-Gilles Francoeur

Une cinquantaine d'inspecteurs de chantiers de l'Office de la construction du Québec (OCQ) de Montréal et de Québec ont débrayé hier après-midi afin de réclamer des mesures draconiennes contre les agressions dont certains d'entre eux sont



Un groupe d'enfants du Club de vacances des parcs de Montréal, certains en patins à roulettes, la plupart à pied, ont participé à un marathon de quatre milles hier, depuis le Champ-de-Mars jusqu'à Terre des hommes en passant par le Vieux-Montréal, dans le but d'aider financièrement l'UNICEF à secourir 500 millions d'enfants dans le monde dont la vie est menacée par un manque d'eau propre.

victimes sur les lieux de travail.

Selon un porte-parole du syndicat, M. Serge Quesnel, une vingtaine de cas de violence ont été signalés au syndicat des employés de l'OCQ depuis deux ans et l'inventaire de ce genre d'incidents n'est pas terminé. Selon M. Quesnel, « dans 80% des cas, il s'agit de petits entrepre-

neurs qui comprennent mal ou ne veulent pas appliquer les mesures de sécurité décrites par les inspecteurs ».

La « goutte d'eau qui a fait déborder le vase », selon le même représentant syndical, est un incident signalé au syndicat mercredi soir. L'exécutif du Local 57 de l'Union des employés professionnels et de bureau (FTQ) apprenait alors qu'un inspecteur de l'Office aurait été chassé d'un chantier à coups de madrier de fort diamètre par un représentant de la compagnie Rigeant Construction, dans le nord de la métropole.

Selon le représentant syndical, l'inspecteur Robert Bisson avait ordonné un nettoyage du chantier et c'est lors d'une autre visite, destinée à vérifier l'exécution de ses ordres, qu'il a été assailli à coups de « deux par quatre ». Il a dû passer une partie de la nuit à l'hôpital et souffrir de douleurs au dos.

La manifestation d'hier s'est terminée par une rencontre des représentants syndicaux avec le nouveau président de l'OCQ, M. Jean-Yves Gagnon, qui a annoncé les mesures suivantes. M. Gagnon a en effet confirmé hier soir avoir pris contact avec le procureur spécial du ministère de la Justice, Me Henry Keyserling, afin de faire ouvrir une enquête immédiate.

M. Gagnon a déclaré qu'il avait été « assuré de la collaboration de Me Keyserling ». Il a ajouté, comme il l'a précisé aux représentants du syndicat des employés de l'OCQ, que le service juridique de l'Office allait assister l'inspecteur battu à entreprendre des poursuites et analyser la totalité des recours disponibles dans des cas semblables.

M. Gagnon s'est dit d'avis que la demande formulée par les représentants syndicaux, en ce qui a trait à une augmentation des amendes prévues dans les cas d'obstruction au travail des inspecteurs, « était valable à long terme mais pas à court terme car il faudrait alors modifier les lois existantes ». Il n'a pas écarté toutefois la possibilité de recommandations en ce sens au gouvernement.

« Mais, a dit M. Gagnon, je crois qu'il

est beaucoup plus efficace d'entreprendre des poursuites criminelles dans de tels cas car il arrive que des entrepreneurs, qui ont le moyen de payer de fortes amendes, craignent davantage la prison ».

La tragédie à Les Cèdres: l'Hydro taxée d'insouciance

par Gilles Provost

Le syndicat des 5.200 employés de métiers de l'Hydro-Québec a dénoncé hier l'insouciance de cette entreprise d'État à l'égard de son personnel ainsi que sa lourdeur administrative qui, dit-il, réduit à l'impuissance les quelque 30 personnes payées à plein temps pour assurer la sécurité des « hydroquébécois » à travers la province.

Le président du syndicat, M. Charles Guérin, a même envoyé un télégramme au ministre du Travail, M. Pierre-Marie Johnson, pour demander une enquête publique sur les 4.400 accidents et les 19 morts d'homme survenus depuis le début de 1978 à l'Hydro.

Le syndicat a aussi rejeté sur l'Hydro-Québec une bonne part de la responsabilité de l'accident qui a provoqué un mort et deux blessés très graves à la centrale Les Cèdres, le 25 juillet.

L'Hydro-Québec, qui a déjà effectué une enquête-maison à ce sujet, a répliqué en soirée en annonçant la tenue d'une « enquête officielle sur cette tragédie », la semaine prochaine. Le communiqué précise que le syndicat sera invité à y déléguer des représentants.

En outre, le ministère de la Justice a nommé le Dr Cuernier, de Dorion, à titre de coronar dans cette affaire. Ce dernier devrait aussi tenir des audiences publi-

ques à ce sujet au cours des prochains jours.

Le syndicat a précisé hier que les trois ouvriers avaient entrepris de démonter le disjoncteur sans remarquer qu'il était sous tension. Ils auraient ainsi retiré les réservoirs d'huile isolante dans lequel baignaient les pièces mobiles de l'appareil.

C'est alors que le court-circuit fatal se serait produit, foudroyant celui qui tenait la panne d'huile et projetant une bonne quantité de liquide enflammé sur les trois hommes. Les autres employés accourus sur les lieux auraient tenté d'éteindre les flammes avec une couverture qui aurait pris feu à son tour. Depuis deux ans, le syndicat réclame des couvertures ignifugées.

Le syndicat reconnaît que les ouvriers auraient dû s'assurer que l'appareil n'était plus sous tension mais croit qu'ils ont été induits en erreur par de vieux sections neuves inutilisées qui étaient souvent à côté des « bons », identiques, restés fermés.

L'appareil ne possédait aucun circuit permettant de le relier à la terre avant d'y travailler. Enfin, le changement récent de la structure d'autorité au sein de la centrale aurait aussi pu contribuer à l'accident en augmentant le risque que l'appareil reste sous tension par inadvertance.

Les techniciens de Bell sont prêts à discuter des cas d'urgence, mais..

(Par Louis-Gilles Francoeur) — Le syndicat des 15.000 techniciens de Bell Canada a fait savoir hier qu'il était prêt à une « négociation pour le maintien des services essentiels » en dépit du conflit en cours à condition que la compagnie en fasse la demande aux responsables syndicaux de la négociation.

Mais au moment où le syndicat confirmait son intention d'engager la discussion sur cette question, Bell Canada demandait au syndicat de « lui garantir que la compagnie puisse assumer les services essentiels sans que ses cadres soient l'objet de harcèlement ou d'intimidation de la part des syndiqués ».

Cette déclaration de M. André Villeneuve, porte-parole de Bell Canada, est sensiblement différente de la déclaration faite la veille au DEVOIR par un autre

porte-parole de l'employeur, M. Pierre Marion, qui déclarait que la compagnie était prête à s'asseoir avec le syndicat pour définir ensemble les priorités du service d'urgence aux abonnés. M. Marion précisait même que cette participation à la définition des services essentiels ne pourrait toutefois s'accompagner d'une ouverture du dossier personnel des clients au syndicat.

Dans sa nouvelle déclaration hier, le porte-parole de Bell précisait par contre que « nous ne faisons aucune confiance au syndicat pour garantir les services essentiels lorsque nous réalisons la conduite actuelle des syndiqués ».

M. Villeneuve a ajouté que les cadres se trouvaient souvent en présence de syndiqués arrivés avant eux aux endroits où des actes de sabotage ont été commis et il arrive qu'ils soient « l'objet de harcèlement ou d'intimidation de la part des syndiqués ».

« Nous n'avons jamais reçu de proposition du syndicat en vue de garantir la mise en place des services d'urgence, a dit M. Villeneuve. Nous nous sommes donc chargés de les assumer et il ne serait que normal que le syndicat ne nous mette pas les bâtons dans les roues. Nous attendons d'eux une proposition en ce sens ».

Du côté syndical, on était toujours à la première offre patronale d'une définition commune des priorités du service au

Un bon conseil

Evitez l'embonpoint

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU CŒUR

Sauvons Pétro Canada!

LES conservateurs n'auront pas attendu l'automne pour commencer à balancer par-dessus bord tout ce qui rappelle l'ancien régime. Ces jours-ci, c'est la grande braderie à Ottawa! Réaction bien normale des lende-mains de victoire. La décentralisation des services fédéraux est stoppée. On gèle de nombreux projets. Le mot d'ordre court: il faut sabrer dans les dépenses publiques et laisser le plus de place possible au secteur privé. Les nouveaux croisés veulent se départir rapidement de Nordair. « Et puis tiens, pourquoi pas Canadair? » Dans ce remue-ménage improvisé, les fonctionnaires frémissent. On leur annoncera peut-être que l'édifice du Parlement a été rendu à l'entreprise privée pour en faire un hôtel avec vue imprenable sur l'ambassade américaine et la rivière Outaouais.

Mais ce zèle devient moins drôle lorsqu'il touche une question aussi fondamentale pour l'économie que celle de l'énergie. Le gouvernement a commencé le démantèlement psychologique de Pétro Canada. On a laissé courir la rumeur cette semaine que la société d'Etat pourrait bien ne pas être partie dans un accord éventuel avec une société d'Etat mexicaine pour des contrats d'approvisionnement de pétrole. On lui préférerait la filiale canadienne de la société Exxon de New York.

Lors du sommet de l'énergie à Tokyo, le premier ministre a établi deux points importants lors des rencontres avec les journalistes. D'abord le Canada traversera une période très difficile au cours des prochaines années. « Les Canadiens ignorent la gravité de la situation », a dit M. Clark. Les réserves de l'Alberta déclineront de façon importante alors que la technologie nouvelle des sables bitumineux ne permettra pas encore la production de quantités substantielles de brut.

Par ailleurs, M. Clark a reconnu que son gouvernement n'était pas encore familier avec le dossier de l'énergie. C'est un secret de polichinelle que la position canadienne à Tokyo a été élaborée à bord de l'avion quelque part au-dessus du Pacifique. Donc c'est sur la route du Japon que le premier ministre a été inspiré par le rapport de l'Office national de l'énergie prédisant un « creux » dans la production canadienne. De façon très honnête, M. Clark a dit qu'il ignorait cet élément important.

Aussi, le Canada s'est limité à une attitude

très prudente à ce sommet. Il fallait attendre l'élaboration d'une stratégie globale orientée vers l'auto-suffisance pour les années 90.

Mais avant même qu'on ait commencé à ébaucher une politique d'ensemble de l'énergie, voilà que le gouvernement, du revers de la main, écarte Pétro Canada. Cet organisme pourrait peut-être apporter une contribution utile dans l'exploitation concertée des réserves énergétiques. La logique du démantèlement ou de l'affaiblissement de cette entreprise devrait avoir des fondements plus sérieux que les professions de foi dans le secteur privé, faites en campagne électorale.

Il serait trop long de reprendre toutes les raisons qui justifient l'existence d'une importante société d'Etat canadienne dans le domaine du pétrole et du gaz naturel. Le bon sens montre que le Canada agirait de façon téméraire en confiant entièrement à des sociétés transnationales la mise en valeur d'une richesse aussi importante pour l'économie du Canada. Plus de 90% des grandes firmes dans cette industrie appartiennent majoritairement à des intérêts américains ou européens. Le rôle premier de ces compagnies est de servir l'intérêt de leurs actionnaires de New York, Dallas ou Amsterdam. Ce n'est qu'ensuite qu'elles verront à la sécurité d'approvisionnement des Canadiens. Les seuls pouvoirs de législation et de réglementation deviennent tronqués lorsque l'Etat ne sait pas vraiment ce qui se passe dans un secteur donné. C'est tomber dans la paranoïa que d'entrevoir une « tendance socialiste » dans un secteur où les intérêts proprement canadiens ne possèdent même plus les pompes à essence. Les quelques firmes canadiennes d'importance (Dome Petroleum, Alberta Gas Trunk...) en ont plein les bras avec des projets gigantesques. Aussi, mettre Pétro Canada entre les mains de milliers de petits investisseurs serait exposer l'entreprise à une prise de contrôle via le marché boursier. Pétro Canada peut, dans la conjoncture actuelle, jouer un rôle important sans encombrer personne; la demande d'énergie a créé de la place pour tout le monde. Déjà la société d'Etat a fait preuve d'initiative en conduisant un programme d'exploration dans des régions excentriques. Cet organisme pourrait également occuper une place particulière dans le développement de technologies nouvelles pour le traitement des hydrocarbures.

Autrement, ce sont les centres de recherches américains et européens qui feront avancer le « know how » des « Sept sœurs ». Il n'y a pas si longtemps, un des « majors » construisait une raffinerie de pétrole en Ontario avec 72% de cadres supérieurs américains. Et M. Clark parle de création d'emplois chez les Canadiens!

Presque tous les pays producteurs de pétrole se sont dotés de « bras » gouvernementaux pour négocier sur le plan international. Même le Mexique a exprimé sa préférence pour un interlocuteur canadien rattaché au gouvernement. Le commerce des matières premières est devenu une carte politique dans le jeu de la diplomatie. Le Canada ferait ainsi une erreur en laissant ces négociations à des sociétés privées dont les intérêts ne coïncident pas toujours avec ceux des citoyens canadiens.

Les Québécois ont tout intérêt à suivre de près le dossier de Pétro Canada. Le pétrole en question est destiné au marché de l'Est canadien. Aussi, dans quelques années, le pipeline Montréal-Calgary coulera en sens inverse. Le brut étranger passera par le Québec. Donc le ministère québécois de l'Energie et la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP) devraient avoir un oeil sur ces échanges mexicano-canadiens. C'est l'huile à chauffage des prochains hivers qui est en jeu.

Par ailleurs on comprend mal l'intérêt d'Ottawa à miner l'image de Pétro Canada dans l'opinion publique. Les conservateurs ont dit qu'ils voulaient vendre cette société à des capitaux privés. Ils découvriront qu'il n'est pas facile de liquider une entreprise si on la met à l'agonie. Les déclarations récentes du cabinet de M. Hnatyshyn ne font que réduire les fruits de trois ans d'efforts humains et financiers.

Au lieu de se livrer à ces manœuvres stériles, le gouvernement de M. Clark pourrait concentrer ses efforts sur la préparation d'une stratégie globale de l'énergie. Avant de mettre la clé dans Pétro Canada, les conservateurs devraient s'assurer que la majorité des Canadiens partagent leur point de vue sur le sujet. Sinon l'opposition pourrait être tentée de le faire, de façon formelle et officielle. Une élection sur la sécurité en matière d'énergie risquerait d'être néfaste pour le gouvernement. Sur-tout en hiver!

Michel NADEAU

Le Canada et la Rhodésie

Une étrange campagne de presse s'amorce au pays pour amener le gouvernement canadien à adoucir ses positions vis-à-vis du nouveau régime rhodésien, obsession du sommet du Commonwealth qui a lieu à Lusaka, en Zambie, cette semaine. Au moment même où le premier ministre de la Grande-Bretagne, Mme Margaret Thatcher, évite de s'extasier à nouveau devant le résultat des élections d'avril en Rhodésie ou de promettre une reconnaissance rapide du gouvernement de l'évêque noir Abel Muzorewa encore dominé et contrôlé par la minorité blanche guidée par l'ex-premier ministre Ian Smith, il faudrait que le Canada, selon un influent quotidien torontois, fasse preuve de « moralité et de crédibilité dans les affaires internationales », en levant les sanctions économiques contre la Rhodésie et en lui accordant même une reconnaissance diplomatique, ce que seul le régime raciste d'Afrique du Sud a fait jusqu'à maintenant. D'autres, moins radicaux, souhaitent que M. Clark se fasse médiateur, mais qu'il penche un peu plus vers les tentations de la Grande-Bretagne que vers les répugnances que montre unanimement l'Afrique noire envers le nouveau régime en place à Salisbury.

Nul ne nie que le Canada a une voix importante au sein du Commonwealth, et quelque réputation de sagesse. Mais justement, s'il veut la garder, M. Clark doit surtout éviter de jouer les entremetteurs dans un dossier dont il ne connaissait pas le premier mot il y a trois mois. Et s'il veut conserver quelque « crédibilité » sur la scène internationale, la « moralité » exige non seulement qu'il s'abstienne de lever les sanctions et de reconnaître le régime Smith-Muzorewa, mais qu'il continue à formuler les réticences persistantes que doit éprouver un gouvernement démocratique à l'égard de ce qui se passe à Salisbury. Cette attitude ferme, ainsi qu'une attention sympathique aux positions de compromis que tente de formuler actuellement le président de la Tanzanie, M. Julius Nyerere, est la plus constructive que puisse adopter M. Clark.

Parce qu'il y a maintenant une apparence de gouvernement noir en Rhodésie, une partie de l'opinion occidentale a envie de fermer rapidement le dossier en même temps que les yeux, et de reprendre le commerce, « business as usual », en levant des sanctions qui ont été appliquées avec fort peu de zèle sinon carrément ignorées. La Grande-Bretagne a au surplus envie de respirer et de pou-

voir enfin accorder l'indépendance formelle à sa colonie rebelle, pour se délivrer de ce boulet encombrant.

Loin de devoir jouer les leaders dans cette affaire, le Canada serait fort cynique de faciliter le soulagement des consciences en ignorant les questions auxquelles nul n'a répondu de façon satisfaisante depuis les élections rhodésiennes d'avril dernier.

Ce n'est pas à lui de décider si ces élections, qui ont eu lieu sous le coup de la loi martiale et sans aucune surveillance internationale, sont ou non absolument valides. Il doit cependant prendre acte que le « racisme » que d'aucuns prétendent disparu en Rhodésie a permis aux citoyens blancs de voter à la fois pour leur minorité protégée de députés blancs (plus du quart de la députation alors que les blancs font 4% de la population) et pour les députés noirs, alors que les noirs, qui n'ont fait l'objet d'aucun recensement, votaient pour les seuls députés noirs. Et comme les élections se déroulaient sans surveillance, le Canada n'a pas à écarter sans plus les rapports qui veulent qu'on ait souvent fait violence à la population noire pour qu'elle se présente aux urnes.

Mais la question du système électoral, qui est loin de la perfection en de nombreux pays, tant s'en faut, serait mineure à côté des injustices flagrantes contenues dans la nouvelle constitution rhodésienne, approuvée par la seule minorité blanche, impossible à amender sans le consentement de cette minorité, et encore, pas avant dix ans. Cette constitution garantit aux blancs le contrôle ministériel des secteurs essentiels: la défense, la police, la justice, la fonction publique où tous les postes de commande, par diverses dispositions, sont pratiquement réservés aux blancs. On croit rêver quand certains avocats canadiens de la reconnaissance diplomatique ne voient là que des dispositions transitoires parce que, paraît-il, les noirs ont « besoin des blancs » pour apprendre à gouverner et seraient incapables d'administrer eux-mêmes leurs propres affaires. Ces rationalisations typiques du colonialisme le plus classique courent sans doute les rues de Salisbury, et ne devraient au moins pas s'exporter.

La loi martiale est toujours en vigueur en Rhodésie. Le premier ministre Muzorewa n'a toujours pas redonné leur citoyenneté aux « bannis » du régime Smith qui ne sont pas nécessairement des terroristes. Les prisonniers politiques sont encore en prison

sans réexamen des circonstances qui les y ont conduits. Le nouveau premier ministre se montre même plus réfractaire que le précédent à la liberté de la presse. Toutes ces ombres, toutes ces questions persistent. M. Clark n'a pas nécessairement à y réagir en se précipitant chez le Front patriotique qui mène une guérilla contre le régime rhodésien à partir des Etats avoisinants, mais il doit au moins reconnaître son existence et entendre sa voix.

Il est d'ailleurs tout à fait irresponsable d'imaginer que l'ignorance des revendications du Front patriotique, et la levée des sanctions économiques permettraient au gouvernement rhodésien de donner du pain et des écoles aux enfants noirs, comme on le laisse entendre. M. Smith, qui contrôle l'armée, y trouverait plus de fonds pour poursuivre la guerre, et les Etats africains qui viennent en semble, au sein de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), de condamner le gouvernement rhodésien, y verraient une provocation suffisante pour accentuer leurs attaques et leur appui concret au Front patriotique.

Le président Nyerere, un des voisins de la Rhodésie qui a tout intérêt à voir la fin de cette interminable guerre, faisait hier des propositions empreintes de sagesse. Les pays de la « ligne dure » contre la Rhodésie, dont le sien, seraient prêts, semble-t-il, à cesser de servir de base au Front patriotique si les puissances occidentales refusaient pour l'instant de lever les sanctions ou d'accorder une reconnaissance diplomatique, jusqu'à ce qu'une nouvelle constitution rhodésienne soit approuvée par la population noire et de nouvelles élections tenues sous surveillance internationale.

Tout cela est bien loin des demandes du Front patriotique qui voudrait dès maintenant remplacer le gouvernement Muzorewa. Mais le président tanzanien a l'oreille des dirigeants de la guérilla et il a certes plus de chances de réussir qu'un premier ministre canadien qui voudrait faire l'ange. Mais au moins celui-ci ne devrait-il pas faire la bête à l'incitation de globe-trotters qui passent trois jours à Salisbury et décrètent des brevets d'égalité raciale parce qu'ils y voient les noirs côtoyer les blancs dans les restaurants, qu'ils y retrouvent l'image familière d'un parlement à la britannique, et qu'on leur dit dans ses couloirs que la discrimination étant désormais « illégale », elle n'existe plus.

Lise BISSONNETTE

Fragile gouvernement en Inde

À peine installé et déjà tourné en dérision par l'opposition, le gouvernement indien de M. Charan Singh semble bien mal parti.

La pitieuse empoignade pour le pouvoir qui avait suivi, en 1977, le départ de Mme Gandhi s'est reproduite avec les mêmes protagonistes, après la démission de M. Desai, qui entendait avec obstination et malgré ses quatre-vingt-trois ans rester dans la course... à sa succession. Son rival, M. Charan Singh, ne peut prétendre avoir formé — avec des dissidents de la précédente coalition et un nombre presque égal de membres du Congrès officiel, dans l'opposition depuis 1977 — un gouvernement assuré de la stabilité.

La simple arithmétique parlementaire ne lui attribue qu'environ deux cents sièges dans une chambre qui en compte cinq cent trente-huit. Au prix de quelles concessions, de quels ralliements, M. Singh pense-t-il se tirer d'affaire lors du vote de confiance qui devrait intervenir dans la seconde quinzaine d'août?

L'hésitation, pendant quarante-huit heures, des ministres du Congrès officiel avant de prêter serment répondait au souci des parlementaires de cette faction — dominante — du mouvement national indien d'être autant que possible représentés au gouvernement

par des hommes nouveaux porte-parole des aspirations de la base.

Car si les principaux ministres du Congrès sont tous de vieux routiers et de fortes personnalités, le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne sont pas sortis indemnes de leur participation au cabinet de Mme Gandhi sous l'état d'urgence. Alors ministre de l'intérieur, M. B. Reddy avait la responsabilité de la répression, et le ministre de la santé et du planning familial, M. Karan Singh, celle des stérilisations forcées, même si les décisions étaient prises « par-dessus leurs têtes » par l'entourage du premier ministre. Ainsi font aujourd'hui cause commune, dans le cabinet Singh, des hommes qui se combattirent sous le régime d'exception.

D'autre part, comme il est de tradition en Inde, M. C. Singh a donné suite aux demandes de ses partenaires en élargissant son équipe à des élus des minorités, musulmane, chrétienne, et des cent millions d'intouchables. Enfin, le « poids » de « barons » du Congrès tels que M. Y.B. Chavan au Maharashtra, M. Reddy en Andhra Pradesh, C. Subramanian au Tamil Nadu, notamment, assure au gouvernement de bonnes assises dans le sud du pays, dont était dépourvu le cabinet Desai.

Ces subtils dosages ne suffisent cependant pas à garantir l'avenir du premier gouvernement de coalition composé en Inde. On assiste à un bouleversement de l'échiquier politique. L'avenir du cabinet Singh dépend dans une large mesure du soutien de la formation de Mme Gandhi. L'appui des voix des petits groupes régionaux, encore dans l'expectative, ne serait en effet pas suffisant pour assurer sa pérennité, du moins jusqu'aux élections législatives de 1982. À moins que les fortes personnalités composant la majorité de l'équipe gouvernementale parviennent à débaucher de nombreux parlementaires hésitants, comme il est d'usage l'appoint des voix du Congrès Indira est indispensable. La crise a ainsi à nouveau remis en selle, malgré sa baisse de popularité, Mme Gandhi, qui peut se permettre de monnayer son soutien, d'autant plus que le cabinet compte plusieurs personnalités qui ont naguère déposé contre elle devant la justice.

Il est permis de se demander si M. Singh aura le temps d'élaborer le programme qu'il n'a que succinctement défini et si en mettant du vieux vin dans une nouvelle bouteille on peut s'attendre à une politique différente de celle suivie pendant de nombreuses années. Il est clair notam-

ment qu'en politique étrangère la présence dans le cabinet des personnalités favorables à l'U.R.S.S. devrait contribuer à consolider les liens entre les deux pays.

(Le Monde)

Le sionisme dans l'histoire

M. Abdelkader Benabdallah, dans sa lettre du 13 juillet 1979, a fait une gaffe.

Il écrit: « Les sionistes affichent une fois de plus leur vocation de « diviseur » dans le monde. « Diviser les peuples pour mieux dominer le monde », telle a d'ailleurs toujours été la politique de ce groupe qui a, tout au long de l'histoire de l'humanité, semé la discorde entre les peuples. » M. Benabdallah sait que le mouvement sioniste est une idéologie qui date de moins d'un siècle. Donc, quand il mentionne que « tout au long de l'histoire de l'humanité... », il est clair qu'il se réfère simplement aux Juifs. Si on remplace dans son paragraphe, le mot sionistes par le mot Juifs, il me semble que la même idée a déjà été avancée dans Mein Kampf du tristement fameux Adolf Hitler.

D. ROBERT

Montréal, 14 juillet.

LETTRES AU DEVOIR

■ Sabotage ou coquille vide?

Qu'arrive-t-il depuis quel- que temps aux typographes du DEVOIR? Il n'y a plus un article ou une chronique à l'abri des erreurs de frappe, des fautes de syntaxe et de conjugaisons. Exemple courant: « La conférence s'est terminée »! Distraction? ou s'agit-il là des retombées de la réforme de

l'éducation de Monseigneur Parent, ou tout simplement du style « ça va faire » très québécois et très syndical? La chronique de M. Béguin (c'est un comble) n'est même pas épargnée. Même les colonnes à sensation de la page 1, destinées à faire peur au monde avant le référendum

n'en sont pas exemptes. Sabotage ou coquille vide?

Un abonné du DEVOIR malgré tout!

G. CONTANT

Saint-Lambert, 24 juillet

NDLR: Tenez bon, les vacances achèvent.

■ Mme Chaput Rolland et son utopie

Depuis le temps que nous nous écoutons à la télévision, et que nous lisons vos écrits nous aurions pu nous attendre un jour ou l'autre à une forme quelconque de prise de position de votre part. Mais vous connaissiez comme journaliste, comme une femme intègre, consciencieusement bien au fait de la réalité canado-québécoise; nous aurions été en droit de nous attendre à quelque chose d'autre qu'un plongeon presque inconscient, quoi que vous en disiez, dans cette galère libéralo-fédéraliste, qui essaient tant bien que mal de nous mijoter Claude Ryan et cie.

Vous avez décidé de vous lancer corps perdu dans la bataille référendaire pour défendre l'option du non. Quelle logique que la vôtre, vous qui faisiez grief à Jean-Luc Pépin. Or vous disiez récemment que le contexte n'était plus le même, et que votre choix n'était pas un parti fédéral mais provincial. Madame: quand on est fédéraliste, que ce soit sous l'égide d'un Pierre Trudeau ou d'un Claude Ryan, on est fédéraliste quand même. Même si le PLQ et le PLC sont des identités distinctes, leur clientèle est la même et c'est du pareil au même.

Il nous semblait qu'après l'expérience de la commission Pépin-Robarts, vous auriez enfin compris ce que d'autres ont déjà compris depuis fort longtemps; c'est-à-dire qu'il existe au Canada deux peuples, deux nations. Mais ce que vous n'admettez pas et qu'un jour vous serez forcée d'admettre, c'est que ces deux peuples, ces deux nations vivront dans la paix, l'harmonie, l'amour et la fraternité. Le jour où d'un côté comme de l'autre, on acceptera cette réalité et que l'on reconnaitra enfin à chacun de ces deux peuples leur propre, pleine et entière souveraineté nationale, qui leur revient de plein droit.

C'est là la réalité et c'est comme ça qu'il va falloir y arriver, quoi que vous en disiez, quoi que vous en pensiez et

quoi que vous fassiez. Ça prendra un autre cent ans s'il le faut, mais il faudra en arriver là. Vous connaissez votre histoire mieux que quiconque, vous êtes au fait des événements politiques, depuis votre tendre jeunesse, vous avez vu défiler l'un après l'autre à Québec, gouvernement après gouvernement, qui tous ont été des fédéralistes; qui de conférences en conférences ont essayé tant bien que mal de dénicher quelque parcelle de pouvoir du gouvernement fédéral. Qu'ont-ils obtenu? Je réponds: des miettes, des miettes et toujours des miettes.

Avec toute la dignité que l'on vous prête, seriez-vous une femme politique à vous contenter de miettes? J'ose croire que non; et si c'est non, comment Madame Roland pensez-vous, lorsque vous aurez peut-être gagné le référendum sous l'égide du non avec M. Claude Ryan, comment croyez-vous obtenir plus que ce que d'autres ont essayé et n'ont pas obtenu? Quel poids politique aurez-vous face au Canada anglais lorsque vous aurez convaincu les Québécois de dire non au gouvernement actuel? Quel « bargaining power » aurez-vous au lendemain d'un référendum négatif, pour lequel vous allez vous battre?

C'est beau le respect de la liberté individuelle, mais il y a une limite à travailler pour les autres, pour le Canada anglais et non pour le Québec. Je n'en connais pas beaucoup dans les autres provinces qui luttent sur la place publique pour que le Québec accède à la souveraineté nationale. Alors, pour-quoi y-a-t-il tant de Québécois qui se battent pour conserver le régime actuel, cette pseudo confédération pour maintenir ce rapport de majorité à minoritaire? Pourquoi y-a-t-il tant de Québécois qui se battent pour conserver le système alors que, dans le reste du Canada, l'inverse ne s'y trouve pas? Pourquoi faut-il que ce soit toujours à sens unique? Répondez, Madame, c'est

■ La «soviétisation galopante»

(Lettre adressée à M. Elmer McKay, ministre de l'Expansion économique régionale et de la SCHL)

Monsieur le ministre, Nous sommes trois locataires d'un triplex du centre-ville situé dans l'aire communément appelée Milton-Park.

Depuis plusieurs années, nous avons entrepris des démarches pour acquérir nos maisons en copropriété. Jusqu'à récemment, cela devait être possible. D'ailleurs vous savez pertinemment que c'est grâce à notre appui, nous membres des Maisons Saint-Louis de Montréal, que l'organisme Héritage-Montréal a pu signer un contrat de promesse de vente avec l'organisme dont vous êtes responsable, la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Dans tous les documents rendus par Héritage-Montréal, dans le contrat de vente entre Héritage-Montréal et la SCHL, dans nos lettres et télégramme, adressés le 4 mars 1979 à MM. André Ouellet et à William Terron afin qu'ils acceptent le projet, nous exprimons clairement notre désir

d'acheter nos maisons en copropriété.

Or, voici que la société de gestion Société du patrimoine urbain de Montréal (SPUM) responsable du projet, procède actuellement à la «soviétisation» galopante de nos logements. Cet organisme refuse obstinément de reconnaître notre droit à la copropriété. Il renie aujourd'hui cet objectif pourtant clairement convenu avec les Maisons Saint-Louis de Montréal dès le début d'un projet qui n'aurait pas été possible sans notre appui.

SPUM ne reconnaît pas notre association Maisons Saint-Louis de Montréal, lui refuse conseil et assistance. Il contrevient ainsi au paragraphe B de la section III du contrat qu'il a signé avec la SCHL.

De plus, SPUM a mis en branle le projet sans consulter qui que ce soit. Savez-vous que son conseil d'administration n'est formé d'aucun citoyen du quartier? Ceux qui en font partie viennent de l'extérieur et ils n'ont jamais eu la décence de demander nos sug-

gestions, ni de nous inviter à siéger au conseil d'administration. La majorité des 2100 citoyens du quartier y habite depuis fort longtemps et a souvent démontré son attachement et son enracinement réels dans Milton-Park.

Nous sommes donc scandalisés que SPUM vienne imposer à tous une seule politique d'habitation soit uniquement la coopérative. Après tout, c'est quand même nous qui avons fait les frais des spéculations commises dans notre quartier et c'est encore nous qui devons assumer les frais d'achat de nos copropriétés et des coopératives.

En vertu de ces faits, nous réclamons d'urgence votre intervention afin d'éviter que la SCHL, une fois de plus, ne se mette les pieds dans les plats en cautionnant une sorte de «soviétisation» impensable dans un Canada encore libre et démocratique.

Demetrios KOUTSOUFIS,
Céline CHEVALOT,
Jacques BOURDON
Pierre DUPUIS

Montréal, 31 juillet

■ Un endroit où demeurer

Bonjour!

Je suis Marc Thibodeau. J'ai 20 ans. Je suis handicapé d'une paralysie cérébrale. Je vais à l'école Victor-Doré, à Montréal. Moi, je suis de Repentigny.

Dans ma famille, mon père est décédé et ma mère commence à avoir de la misère à prendre soin de moi vu que je suis très handicapé. Je ne suis capable de rien faire tout seul. J'aimerais aller rester avec mon ami, mais pas dans un hôpital parce qu'on n'est pas malade, mais handicapé. On a besoin d'aide, mais pas de soins médicaux pour vivre une vie aussi normale que possible. J'ai demandé ma place à la maison Lucie-Bruneau, ils n'ont même pas voulu mettre mon nom sur la liste d'attente car je ne mange pas tout seul et je ne suis pas de Montréal, mais la maison est supposée être provinciale.

Bientôt, je ne pourrai plus aller à l'école et je me demande ce que je ferai. Mon

ami Bruno Garneau qui a 19 ans est placé à l'hôpital Saint-Charles-Borromée, son compagnon de chambre a 69 ans, alors ce n'est rien d'intéressant.

Je sais que vous pouvez nous aider, je vous demande de le faire s'il vous plaît le plus tôt possible parce que quand on est handicapé en chaise roulante comme moi, on a besoin d'aide et je ne voudrais pas vous voir à ma place, ce qui est bien dur des fois. Bien sûr, on a des chaises roulantes électriques, mais c'est plate pareil. C'est pour cela que je vous écris, pour savoir s'il ne serait pas possible de faire des places pour nous, des foyers de groupe pour pouvoir vivre ensemble, même handicapés, afin d'avoir le plus de plaisir possible avec les soins nécessaires et aussi quelques activités.

J'aimerais bien recevoir une réponse à ma lettre le plus tôt possible car on a besoin de vous pour nous trouver des

places pour aller rester. Vous envoyez votre réponse à la case postale 125, 1735 avenue de l'Eglise, Montréal H4E 1G6 ou téléphonez à 581-1343.

Marc THIBODEAU
Repentigny, 1er juillet

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Bovin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$65, par année; six mois: \$36, trois mois: \$24. À l'étranger: \$70 par année, six mois: \$38, trois mois: \$27. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$150 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées)



Une rencontre avec Claude Lévi-Strauss

L'ethnologie nous enseigne le relativisme

propos recueillis
par JEAN-CLAUDE ESCAFFIT

ETHNOLOGUE de renommée mondiale, Claude Lévi-Strauss s'est véritablement haussé au niveau du mythe. Ce n'est que juste retour des choses, pour lui qui a patiemment collectionné les mythes des sociétés dites « primitives », lors de ses nombreux voyages en Amérique. Cela nous a valu tant d'ouvrages qui font tous autorité: *Les Structures élémentaires de la parenté*, *Tristes Tropiques*, *La Pensée sauvage*, *Le Cru et le Cuit*, et toute la série des *Mythologies*.

Promoteur du structuralisme en ethnologie, académicien, professeur au Collège de France, Claude Lévi-Strauss ne compte plus, à 70 ans, les distinctions internationales. Il a reçu le collaborateur du Bureau international de presse (BIP), Jean-Claude Escaffit, dans le laboratoire d'anthropologie sociale qu'il a fondé au Collège de France. Ils ont parlé du métier d'ethnologue auquel ce philosophe de formation a consacré une très grande partie de sa vie, de l'avenir (précaire) de cette discipline, et également de sa perception du phénomène religieux en Occident, au regard

des croyances, des institutions totalement différentes des nôtres — et jugées absurdes trop souvent — sont des hommes comme les autres: il existe un fond commun que j'ose à peine appeler « nature humaine ». Nous devons accorder — c'est une vieille leçon — une valeur moins impérieuse à nos propres croyances et institutions. L'ethnologie nous enseigne un certain relativisme.

— À ce propos, quand vous évoquez cette notion de « nature humaine », certains vous ont reproché de ne pas prendre en compte le sens de l'histoire. Est-ce dû au fait que vous avez surtout travaillé sur des civilisations « froides » fondées sur la tradition et la répétition (les peuples sans écriture), par opposition à nos civilisations dites chaudes qui connaissent un développement historique?

■ Une société ne repose jamais sur des bases strictement rationnelles

— Civilisations froides ou chaudes: ce sont des termes que j'ai utilisés autrefois. On les a mal compris. Je n'ai jamais voulu dire qu'il existait des sociétés absolument chaudes et des sociétés froides. Dans nos sociétés, il y a des secteurs plus froids et d'autres plus chauds. J'ai toujours tenu le plus grand compte dans mes analyses de la dimension historique. Seulement, dans le cas des sociétés qu'étudient les ethnologues, cette histoire nous manque. Nous sommes bien obligés de nous en passer.

Si j'ai été amené à polémiquer (jamais d'ailleurs avec des historiens, mais avec des philosophes de l'Histoire), c'est parce que je n'ai jamais accepté que l'on fasse de l'Histoire un domaine privilégié, par rapport aux autres disciplines qui s'occupent de l'homme.

— « Les mythes ne disent rien qui nous instruisent sur l'ordre du monde, écrivez-vous dans l'« Homme Nu ». Ils ne viendront pas à la rescousse d'idéologies exténuées. Par contre, ils apprennent beaucoup sur les sociétés dont ils proviennent. » Vous avez, en quelque sorte, opéré votre révolution copernicienne: le mythe n'est plus un discours sur Dieu, mais un discours sur l'homme. Quelle est la place de la dimension religieuse? Est-elle une composante culturelle parmi d'autres?

elle semblait paraphraser Georges Bataille, pour qui les « passions ne favorisent pas la faiblesse ». En se plaçant dans le contexte de la lutte pour les libertés fondamentales, Mme Chaput Rolland prenait là encore des accents de Bataille, car « la lutte pour la liberté est la conquête d'un bien ».

Ces propos étaient rafraîchissants pour tous ceux qui ont élu domicile au Canada français, qui s'en sentent partie corps et âme, et qui, jusqu'à présent avaient eu comme mot de bienvenue, les définitions biaisées d'un Camille Laurin sur qui pouvait être considéré comme Québécois. « Nous sommes tous Québécois », devait répondre Claude Ryan, et n'en déplaise à certains, les Ryan, les Scowen et les Ciaccia, sont là pour rester.

L'ambiance populaire a répondu favorablement en écho sonore à l'applaudissement; tous ceux qui étaient présents semblent avoir signifié avec une ferveur qui ne s'est pas démentie au cours de la soirée, dans quel sens allait leur allégeance. Ce fut aussi une leçon pour tous les fédéralistes de premier plan qui jusqu'ici, avaient cherché presque à s'excuser d'avoir à défendre leur patrie, le Canada, à l'intérieur et à l'extérieur. Il est à espérer que le discours de Mme Chaput Rolland leur aura donné le courage d'une dimension dont on avait fini par croire qu'ils avaient honte.

— C'est une catégorie universelle de la pensée humaine. L'ethnologie ne connaît pas une seule société sans dimension religieuse. Si depuis Descartes nous avons établi une cloison étanche entre la connaissance rationnelle et la foi, elle n'existe pas dans ces sociétés. La religion est compensée par tous les autres aspects de la vie sociale et réciproquement.

— La dimension religieuse est donc constitutive de toutes les cultures?

— Il me semble en tout cas qu'elle l'a toujours été dans le passé.

— Et actuellement?

— Je pense qu'il existe une dimension que je ne voudrais pas appeler strictement religieuse, parce que ce serait peut-être une définition trop étroite, mais disons plutôt un attachement universel à des valeurs irrationnelles. Que celles-ci soient aujourd'hui mises en question m'apparaît comme un aspect de la crise de civilisation, dont on parle tant. Je ne pense pas qu'une société quelconque puisse se reposer sur des bases strictement rationnelles. Les hommes, pour vivre ensemble, ont besoin de quelque chose de plus, d'un système de valeurs qui leur semble hors de toute contestation et qui constitue le lien vivant entre eux.

— Est-ce que vous intégrez là le marxisme de certaines sociétés socialistes, qui veulent avoir une dimension messianique?

— Je me poserais la question si c'était des sociétés dont on a l'impression qu'elles sont en train de réussir. Cela ne me paraît pas être le cas. On a pu croire, par exemple, que la Chine avait créé un mysticisme de ce genre, mais nous voyons qu'il est en train de s'effondrer.

— Comment analyseriez-vous le phénomène religieux en Occident et peut-être plus spécifiquement l'Eglise catholique à la lumière des événements qui se sont produits à Rome?

— Il serait tout à fait impertinent de ma part, moi qui n'ai été élevé dans aucune foi et qui n'ai aucune croyance religieuse, de porter un jugement sur une institution aussi vénérable et complexe que l'Eglise catholique.

— Mais l'ethnologue que vous êtes a sûrement un regard spécifique sur la question?

— Si vous voulez me faire parler en ethnologue, je vous dirai que ce qui se passe dans l'Eglise depuis le dernier Concile me trouble. Il me semble, vu de l'extérieur, que l'on appauvrit ou que l'on dépouille la foi religieuse (ou son exercice) d'une très grande partie des valeurs propres à toucher la sensibilité, qui n'est pas moins importante que la raison.

— Par exemple?

— C'est l'appauvrissement du rituel qui me frappe. Un ethnologue a toujours le plus grand respect pour le rituel. Et un respect d'autant plus grand que ce rituel plonge ses racines dans un lointain passé. Il y verra le moyen de rendre immédiatement perceptible un certain nombre de valeurs qui toucheraient moins directement l'âme si l'on s'efforçait de les

■ Les grandes civilisations sont des civilisations de carrefour

faire pénétrer par des moyens uniquement rationnels. Louis XIV a dit dans son testament, en s'efforçant de justifier le cérémonial de la cour, des choses assez profondes: qu'on ne peut pas demander à tout le monde d'aller d'un coup au fond des choses. Il faut qu'il y ait des expressions sensibles qui ne passent pas par le biais de la connaissance discursive.

— Vous pensez que l'affadissement du rituel d'un groupe social est le signe d'une crise de son système de valeurs?

— J'entends bien que tout rituel doit évoluer. Une société religieusement vivante serait une société capable d'enrichir son rituel. Mais les tentatives de renouvellement — du moins ce que j'en vois quand j'assiste à des messes d'enterrement ou de mariage — ne paraissent pas très convaincantes.

— Pensez-vous que la religion catholique née dans un contexte

particulier peut se colporter dans les pays du tiers monde?

— Les ethnologues et les missionnaires n'ont pas toujours été en plein accord dans le passé. Mais je suis très frappé de l'évolution qui s'est produite ces dernières années chez bon nombre de missionnaires qui se rendent compte que les méthodes assez brutales utilisées naguère pour provoquer l'effondrement des croyances traditionnelles avaient des résultats désastreux.

— Vous avez dit, tout d'heure: « L'ethnologie nous enseigne un certain relativisme. » Est-ce la leçon que vous tirez pour votre conduite de vie personnelle?

— Le spectacle de cette extraordinaire diversité, de cette grande richesse qu'a constituée l'éventail des cultures, me fait essentiellement craindre que ne s'abolissent trop vite et trop brutalement entre les hommes ces différences où se trouvait leur fécondité intellectuelle, esthétique et morale.

Au fond, toutes les grandes civilisations sont des civilisations de carrefour qui ont su marier en elles des influences d'origines diverses. Si cette diversité devait disparaître dans un monde qui deviendrait homogène, uniforme, on pourrait craindre que l'humanité entre dans une période qui n'aurait plus guère de rapport avec tout ce à quoi nous sommes traditionnellement attachés.

— Vous qui avez rencontré de nombreuses sociétés aux croyances en dieux divers, comment se pose personnellement pour vous la question de Dieu?

— Le problème de Dieu ne s'est jamais posé pour moi, même depuis l'enfance. Ce n'est pas le mot qui me fait peur. J'ai le sentiment très profond qu'il ne peut exister un hiatus complet entre la pensée et la vie. Je ne verrais aucun inconvénient à appeler Dieu une sorte de pensée diffuse dont on concevrait qu'elle soit répandue dans tout l'univers et qui se manifesterait à des degrés différents chez les animaux supérieurs et inférieurs, dans les plantes même, jusqu'aux plus modestes. Mais la notion et la représentation d'un Dieu personnel me manquent et me manqueraient toujours, sans doute, jusqu'à la mort.

(Bureau international de presse)

— Le public a gardé de vous cette image de « l'explorateur » qui a délibérément tourné le dos à la culture occidentale. Est-ce pour garder ce recul essentiel à la profession d'ethnologue que vous êtes allé étudier des sociétés très lointaines des nôtres?

— Je vous dirai tout d'abord qu'entre l'ethnologue et l'explorateur, il y a une différence considérable. L'explorateur, qui ne peut plus exister depuis presque un demi-siècle, a ouvert des terres inexplorées. Dans le monde, je doute qu'il en reste aucune qui soit vierge de toute pénétration humaine.

La méthode ethnologique ne me semble pas fondamentalement différente d'une très ancienne propension de l'homme à essayer, pour bien se connaître, de se regarder dans le miroir que lui tendent d'autres cultures, d'autres sociétés ou civilisations. C'est une découverte qui a été faite en somme à l'époque de la Renaissance, avec le développement des grands moyens de communication. La découverte de l'Amérique à la fin du XV^e siècle et au XVI^e siècle, a été l'occasion d'une grande crise spirituelle pour l'humanité occidentale. Cette crise s'est répétée chaque fois que nous avons pu accéder à un patrimoine culturel différent du nôtre, déjà avec la découverte du monde arabe, puis de l'Extrême-Orient.

L'ethnologie n'est, en somme, que le dernier moment d'une grande démarche réflexive entreprise par notre civilisation. Au lieu de prendre pour point de départ ces formes sociales qui sont les plus proches géographiquement, intellectuellement et moralement de celles de l'observateur, l'ethnologie choisit les expériences humaines les plus éloignées.

■ L'ethnologie, un regard dans le miroir tendu par d'autres cultures

Les sociétés que nous étudions constituent autant de petites expériences toutes faites dont l'accumulation permet de réaliser une sorte de laboratoire idéal, dans lequel nous pouvons formuler, puis vérifier nos hypothèses. Nous devons cependant aller les chercher là où elles sont.

— Mais l'ethnologie n'est-elle pas appelée à se tourner de plus en plus vers nos sociétés, dans la mesure où son objet d'étude originnaire et préféré — les sociétés sans écriture — est en voie de disparition?

— Oui, ces sociétés disparaissent, non pas forcément physiquement, mais en tant que créatrices d'institutions origina-

LIBRE OPINION

Un nouveau discours politique

par André D. Fortas

Médecin, M. Fortas milite au sein du Parti libéral du Canada.

« ... J'ai deux amours, mon Pays et le Québec » c'est par cet acte de foi dans le Canada que Mme Chaput Rolland dans une salle surchauffée par une canicule estivale insupportable et l'enthousiasme délirant de plus de 700 personnes, a justifié son engagement politique. Ce qui s'est passé à St-Jérôme le 31 juillet semble être le lever de rideau de la campagne référendaire. Avec une unanimité que n'aurait pas désavouée le maire Drapeau, l'association libérale du comté de Prévost a indirectement livré son message. Ce qui a caractérisé cet événement, en dehors de la personnalité de la candidate, c'est le ton du discours politique qu'elle a adopté, et l'ambiance populaire qui l'a accompagnée.

Depuis Claude Ryan, c'est certainement la première fois qu'une personnalité dont l'engagement nationaliste n'a jamais fait de doute pour quiconque, exprime avec autant d'émotion son engagement patriotique à l'égard de cette entité qui s'appelle Canada. Réconciliant sa canadianté et sa francité, c'est avec les accents de Malraux que Mme Chaput Rolland a chanté le Canada. Ce fut une longue incantation; évoquant sans le nommer tour à tour La Verendrye, Cavellier de la Salle, Cartier et tous ceux qui avaient

laissé un héritage aux dimensions continentales, elle a clairement refusé les limites exigües que nous assignait désormais un neo-nationalisme intolérant. Au machisme des nouveaux clercs qui semblent avoir découvert le peuple québécois, elle a fort opportunément rappelé qu'elle les avait déjà précédés dans les sentiers difficiles de l'affirmation du Québec, partie indissociable du tout Canada français. Elle a aussi rappelé sa honte et sa tristesse de retrouver en sa ville de Montréal, les mêmes bigots qui l'avaient insultée en Colombie britannique; cependant cette fois-ci ils parlaient en français, mais c'était toujours le même langage, celui de la haine et du mépris.

Avec une chaleur dans le ton et les accents, Mme Chaput Rolland a rappelé aux Canadiens français qui l'ont toujours su sans oser l'exprimer, qu'ils avaient dans « les tripes » un continent, un pays qui s'appelaient le Canada. En les exhortant à refuser le défaitisme de l'abandon et à renoncer au repli dans un monde en pleine évolution, elle a donné une nouvelle dimension morale et philosophique à la reconquête. Car il s'agit de reconquérir un pays qui fut d'abord français, et où tous les citoyens ont des droits historiques inaliénables que l'égoïsme politique circonstanciel de certains leaders ne pourra jamais altérer.

En reconnaissant le caractère émotionnel et très humain de son engagement,

Le Service de fret de CPAir assure la livraison de vos colis par le premier vol entre les aéroports canadiens desservis par CPAir

Grâce au Service de fret aérien garanti, vous pouvez maintenant expédier vos petits colis d'au plus 50 lb (23 kg) sans qu'il soit nécessaire de faire une réservation à cette fin. Vous n'avez qu'à les déposer au comptoir de fret de CPAir au moins 60 minutes avant l'heure du départ.

Pour tout colis de plus de 50 lb, vous devez réserver en téléphonant au Bureau de fret de CPAir au moins six heures avant l'heure prévue pour le départ. Vos marchandises doivent ensuite être déposées à notre comptoir de fret au moins 90 minutes avant le décollage.

CPAir vous offre aussi son Service de fret aérien prioritaire, grâce auquel vos marchandises seront chargées avant celles du Service de fret ordinaire.

Moyennant un supplément, vos marchandises seront prises en charge et livrées, dès le lendemain habituellement, au destinataire même.

Sans oublier notre Service de fret aérien ordinaire, qui assure l'expédition de vos marchandises courantes.

Pour plus de renseignements sur les tarifs concurrentiels et les exigences du Service de fret, communiquez avec votre agent d'expédition, ou encore, appelez le Bureau de fret de CPAir au 636-7442.

L'expédition de vos petits colis vers l'Ouest au moyen du Service de fret aérien prioritaire de CPAir vous permet de réaliser des économies importantes en vous faisant bénéficier d'un seul et même transporteur.

Économies approximatives réalisées à l'expédition de petits colis de 40 lb/18 kg entre les aéroports:			
De Montréal à:	Fret aérien prioritaire de CPAir	Messageries aériennes du CN*	Économies maximales
Prince George	\$29.60	\$61.80	\$32.20
Grande Prairie	27.60	61.80	34.20
Whitehorse	33.20	61.80	28.60

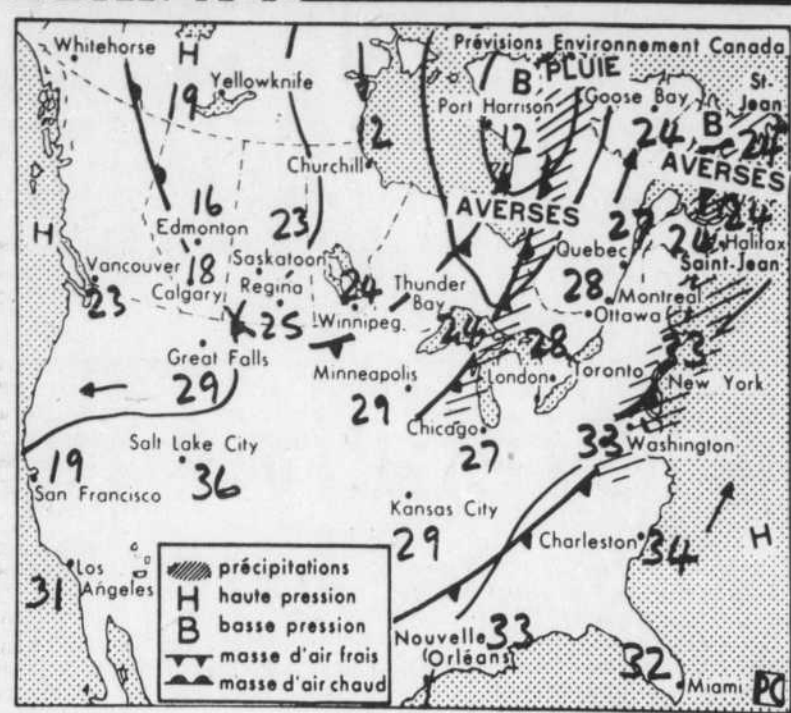
*Les Messageries aériennes du CN n'assurant pas la livraison directe à certains endroits de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon, l'acheminement des marchandises est alors confié à CPAir. Aussi les prix indiqués sont ceux demandés par CPAir pour la livraison à partir de Vancouver.

(Vous pouvez réaliser des économies semblables à l'expédition de marchandises vers Prince Rupert, Terrace, Fort St. John, Fort Nelson et Watson Lake.)

CPAir
Fret

De plus en plus au pays, on vole à votre service.

LA MÉTÉO



Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin: nuageux, averses et possibilité d'orage en soirée. Maximum 25. Aperçu pour samedi: dégellement.

Pontiac-Gatineau, Rivière-du-Lièvre, Laurentides, Outaouais: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de 28. Aperçu pour samedi: beau et chaud.

Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ensoleillé, passages nuageux. Maximum de 28. Aperçu pour samedi: beau et chaud.

Estrie-Beauce: ciel variable. Maximum 28. Aperçu pour samedi: beau et chaud.

Mauricie, Parc des Laurentides: nuageux avec éclaircies. Quelques averses. Maximum 25. Aperçu pour samedi: dégellement.

Lac Saint-Jean, Saguenay: nuageux avec éclaircies et quelques averses. Maximum 25. Aperçu pour samedi: dégellement.

Québec: ciel variable. Maximum 28. Aperçu pour samedi: peu de changement.

est lui aussi la cible d'un mouvement de contestation parmi les siens et lorsque viendra le temps des élections à la présidence du caucus, soit après la reprise des travaux parlementaires, M. Prud'homme pourrait bien à son tour devoir affronter de l'opposition. Il a donc fait savoir qu'il attendra de voir les griffes du tigre avant de décider s'il doit être à nouveau candidat.

◆ Le Laos

taires actifs. Le Laos est dans un état, bande verticale de quelque 235,700 kilomètres carrés, qui touche la Chine au nord, le Vietnam à l'est, le Cambodge au sud, la Birmanie et la Thaïlande à l'ouest. Mise à part la vallée du Mékong qui sépare le Laos de la Thaïlande, voici un pays de montagnes surtout. Et ceux qu'on appelle là-bas « les Montagnards » (Hmong) sont les opposants les plus farouches au régime politique actuel. Ils forment le tiers des réfugiés lao (environ 40,000) et ceux-là, qui restent très fidèles à l'ancien régime et aux États-Unis, le Pathet Lao veut les exterminer.

Pourquoi les réfugiés récemment débarqués à Montréal fuient-ils leur pays? Le régime communiste s'applique à « rééduquer les citoyens », expliquent-ils. Ils dirigent, contre leur gré la plupart du temps, militaires, policiers, fonctionnaires, chefs de service, et, de plus en plus, de simples paysans vers des « camps de recyclage ». On vient vous chercher « comme un voleur », disent-ils. « On ne sait jamais quand ils viendront. Les familles ne communiquent plus au sein d'elles-mêmes, car les dénonciations se multiplient. La panique est générale, comme la crainte d'être amené à son tour. »

Dans ces camps de rééducation, qui sont très isolés de la population, les citoyens doivent travailler dur, physiquement, sept jours par semaine; le soir, c'est l'heure des cours de « rééducation politique ». Les camps sont dirigés, dit-on, par des Laotiens formés au Vietnam.

Ils précisent encore que l'avenir immédiat n'offre guère d'intérêt pour les Laotiens, puisque tous les postes clés sont occupés, depuis 1974, par des Vietnamiens. Notons que les frontières n'existent pratiquement plus entre ces deux pays.

La longue guerre du Vietnam a littéralement dépeuplé la bande est du Laos.

le traitement et renvoyer transport. Comme francisation, c'est réussi. La « carte » elle-même, qui n'est qu'une garantie (warranty registration card) traduite par « La Carte de l'Autorisation », donnerait à M. Cellard l'occasion de voir le « génie de nos gens » pour la francisation: City, State et ZIP (Zone postale aux États-Unis) étant devenus: Ville, État (au Canada?) et ... SIFFLEMENT (sic). (Exemple fourni par Mme Notargiovanni.) Autre triviale fantaisie: warranty est vide, devient en français: l'autorisation (?) est vide (?). Jadis, « buckwheat » n'était pas traduit, ce mot est devenu bouquotte, phonétiquement. Même chose pour « moppé » et « pinotte ». Phénomène de fragmentation, et corruption par interférence d'une langue dominante.

Quant à la critique qu'a faite M. Cellard de l'effort de certains de nous pour que le français devienne la langue des institutions de l'Assemblée des Québécois en matière de mots français: bécosse, bouquotte, binne, moppé et pinotte, lui semblent des manières exemplaires de « franciser » les mots anglais. « Chéquenbec » pourrait passer pour une trouvaille semblable. M. Cellard aime bien: la shop, et propose qu'on emploie: la chope hors taxe (?) dans un article de 1976.

M. Cellard nous trouvera d'ailleurs fort intolérants au sujet de la définition de « joul » dans le Larousse. Facile à dire, quand on regarde en passant et en survol, le paysage; mais si M. Cellard venait vivre au Québec, il recevrait par exemple dans son courrier cette « belle » francisation: ANTIC, qui signifie « All nations trading corp ltd », maison américaine avec pignon traducteur sur Toronto, lui dirait ce qui suit: A la reçu de la carte de l'autorisation de l'enregistrement attache en bas, ... Veuillez enclore une lettre expliquant le naturel de la difficulté avec \$2.00 à couvrir

par où passait la piste Ho-Chi-Minh. Les Vietnamiens du nord prétendent, affirment les réfugiés lao, que le Laos a des dettes de guerre envers le Vietnam, ce qui pousse celui-ci à prendre le contrôle des richesses naturelles du premier et à faire « glisser » vers le Vietnam l'aide apportée au Laos par le Japon et les pays étrangers comme les États-Unis et la France. « Ils viennent maintenant chercher nos animaux », dit l'un, qui note que les occupants vietnamiens, cubains et russes ont remplacé Américains et Français.

Ce petit pays de moins de trois millions d'habitants est en voie d'être décimé lui aussi par ses voisins du nord et de l'est. Moins habiles que les Vietnamiens et plus discrets, ils ont tendance à être oubliés dans les camps thaïlandais. Ils peuvent y passer trois ou quatre ans, sous des toits de toile, entassés comme des sardines sous la chaleur torride, soumis aux rations d'eau potable, à la malnutrition et à la malaria, de même qu'au brigandage. « La nuit, des bandits cherchent à entrer au camp, à nous voler nos filles, pour les vendre ensuite dans les hôtels. Au camp, chacun ne ferme qu'un oeil, la nuit. Mais pour l'heure, les réfugiés laotiens préfèrent les camps au régime qui règne dans leur pays », précise Namxay Photisou-rinh.

◆ Le pouvoir

de sa force personnelle, de son ascendant sur les militants du parti et de la crédibilité financière qu'il a su donner au gouvernement péquiste.

Au cabinet, le ministre des Finances parle peu mais a généralement le dernier mot. Il bloque ou retarde les projets qui ne lui plaisent pas. Pierre Marois a dû se battre contre un diable dans l'eau bénite pour faire accepter son projet de revenu minimum garanti tandis que Lise Payette a presque remis sa démission pour que soit versée une subvention à Tricofil.

En dehors des projets culturels, où M. Camille Laurin demeure le grand thaumaturge du gouvernement, Jacques Parizeau s'accapare les dossiers les plus importants de l'État: la négociation avec les employés du secteur public comme l'achat de la compagnie Asbestos, pour ne donner que ceux-là, demeurent son affaire et il en assure la garde avec un soin jaloux.

Mais si on lui concède, parce qu'on ne peut faire autrement, la gestion générale des affaires de l'État, le ministre des Finances subit par ailleurs de lourds échecs dans d'autres secteurs, non moins névralgiques.

Ainsi, pour ce qui est des questions de stratégie et du contenu de la souveraineté-association, c'est ailleurs que M. Lévesque va chercher appui et soutien. Jacques Parizeau ne voulait pas d'une monnaie commune avec le reste du Canada: il a été défait au cabinet. Il souhaitait qu'on parle d'indépendance aux élections complémentaires d'Argenteuil, et de Jean-Talon: là encore, le gouvernement et le parti n'ont pas tenu compte de son avis.

Sur ces sujets, ce sont plutôt les ministres Claude Morin et Marc-André Bédard qui tiennent le haut du pavé et ont l'oreille du premier ministre.

Issus de milieux fort différents — Morin est un ex-haut fonctionnaire qui a toujours vécu dans le milieu politique de la Capitale tandis que Bédard est un avocat de Chicoutimi — ces deux hommes sont modérés et prudents mais puisent leurs convictions à des sources très différentes.

Claude Morin est un solitaire qui ne fait confiance à personne. Il tire l'essentiel de ses réflexions des volutes de fumée qui s'échappent d'une pipe qu'il mordille sans arrêt.

Plus sociable, Marc-André Bédard, par contre, est constamment à l'écoute de l'électorat. De tous les ministres du gouvernement Lévesque, c'est à peu près le seul qui ait chargé en permanence un membre de son cabinet de faire le tour des lieux publics de Québec et de lui rapporter ce qui s'y dit.

Faire dix pas à ses côtés est un véritable calvaire puisqu'il est toujours arrêté, causant avec l'un, écoutant l'autre, vérifiant sans arrêt les diverses hypothèses qui lui trottent en tête.

Le premier ministre compte sur l'expérience et la connaissance des dossiers de Claude Morin tandis qu'il se fie au jugement éprouvé et petit peuple de Marc-André Bédard.

En général, les deux s'entendent assez bien et prodiguent au premier ministre des avis concordants. Mais tel n'est pas toujours le cas.

Par exemple, ceux qui se demandent pourquoi le gouvernement a si longtemps hésité avant de fixer le moment où serait tenu le référendum auraient avantage à savoir que les atterroissements de M. Lévesque, outre les nobles raisons qu'il a invoquées dans sa déclaration du 22 juin dernier, provenaient essentiellement d'une divergence profonde entre ses deux grands conseillers stratégiques.

Claude Morin favorisait l'automne 1979 tandis que Marc-André Bédard croyait préférable de reporter l'échéance au printemps 1980. C'est finalement lui qui l'aura emporté.

Bien qu'en perte de vitesse puisque l'essentiel de ses projets sont maintenant chose du passé, Camille Laurin est le quatrième et dernier ministre senior du gouvernement.

Un peu à l'image de Parizeau, ce ministre tire son pouvoir de sa force personnelle et de ses longs états de service au sein du parti.

Psychiatre de goût et de métier, Camille Laurin reste le confesseur numéro un du parti. Les problèmes personnels qu'il a aidé à solutionner au sein de la turbulente famille péquiste ne se comptent plus et il est devenu, au fil des ans, le papa d'un peu tout le monde.

Même si le premier ministre commence à être agacé par son obsession culturelle, il continue d'écouter patiemment ses avis et de chercher son conseil.

Aux côtés des Parizeau, Morin, Bédard et Laurin, tous les autres ministres, y compris Jacques-Yvan Morin qui se retranche de plus en plus à son ministère de l'Éducation, font figure de parents pauvres.

Bien sur, Marcel Léger est un excellent organisateur; Jean Garon plait aux agriculteurs et déride le premier ministre; Guy Joron, Yves Bérubé, Denis Vaugois et Claude Charron, pour ne nommer que ceux-là, sont des étoiles ascendantes mais leur pouvoir

Les JOYEUX RASSEMBLÉS

FINI, LES ABUS DES PROPRIÉTAIRES? C'EST L'ÉTAT QUI DÉCIDERAIT DU POURCENTAGE DU PRIX D'AUGMENTATION DES LOYERS!



s'arrête là.

Quant au comité des priorités et aux fameux ministres inter-sectoriels, les Mtrois, Léonard, Landry et consorts, ils ne sont super-ministres que de nom et plusieurs d'entre eux, notamment Bernard Landry qui, en trois ans, n'a pas encore présenté un seul projet de loi, rêvent d'un ministère sectoriel où ils pourraient enfin décider quelque chose.

◆ Rhodésie

« Il ne peut y avoir de compromis avec l'esclavage et l'oppression », a lancé le chef de la ZAPU.

N. Nkomo a demandé au Canada de ne rien avoir à voir avec le gouvernement de Salisbury, où les Blancs conservent les postes clés. Il a dit espérer que M. Clark appuie « l'indépendance réelle » du Zimbabwe-Rhodésie.

M. Clark a fait remarquer que l'évêque Abel Muzorewa était incapable d'établir la sécurité dans le pays.

Il faut également tenir compte du fait, a noté M. Clark, que M. Ian Smith semble encore jouer un rôle derrière la scène.

Pour M. Clark, il va falloir apporter des changements à la constitution, probablement en conservant des garanties pour la minorité blanche, mais en éliminant leur contrôle sur la constitution et le gouvernement.

Il va également falloir trouver le moyen de faire participer d'une façon ou d'une autre les partisans de MM. Nkomo et Robert Mugabe.

M. Clark a affirmé, par ailleurs, que la majorité devait approuver une nouvelle forme politique, peut-être par l'intermé-

diaire d'une assemblée constituante ou d'une élection.

Enfin, selon lui, il est nécessaire que M. Ian Smith quitte le gouvernement.

Jeudi soir, M. Clark a eu des entretiens privés au sujet du Zimbabwe-Rhodésie avec le premier ministre de Grande-Bretagne, Mme Margaret Thatcher.

Il a dit cependant qu'il n'avait pas l'intention de rencontrer MM. Nkomo, Mugabe ou Muzorewa.

Une rencontre est pourtant prévue entre M. Nkomo et le sénateur Martial Asselin, ministre responsable de l'Agence canadienne de développement international, au sujet d'une aide accrue pour les réfugiés.

◆ Commonwealth

Thatcher était « proche de l'opinion africaine » et le Daily Mail affirmait que son discours de la veille avait été « brillant ».

En revanche, à Dar-es-Salam, le journal tanzanien Daily News estimait que la situation au Zimbabwe-Rhodésie était pire depuis l'accession au pouvoir de Mme Thatcher qui, selon le quotidien, soutient ouvertement le régime de l'évêque Abel Muzorewa.

Même intransigeance à Lagos où la radio assurait qu'il existait un risque de confrontation majeure avec Londres en raison des positions de Mme Thatcher sur le Zimbabwe-Rhodésie. La radio nigériane ajoutait qu'une initiative visant à expulser la Grande-Bretagne du Commonwealth n'était pas exclue.

À la veille du débat sur l'Afrique australe, qui pourrait se prolonger sous forme de consultations privées tout au long du week-end, on indiquait dans les

milieux proches des pays de la ligne de front (Zambie, Tanzanie, Botswana, Angola, Mozambique) que l'on espérait voir apparaître de nouveaux éléments permettant de trouver une solution acceptable au problème du Zimbabwe-Rhodésie.

M. Joshua Nkomo, coprésident du Front patriotique, déclarait cependant que la constitution rhodésienne ne pouvait servir de base à un éventuel règlement.

De son côté, l'évêque Abel Muzorewa a vivement pris à partie hier le président Kenneth Kaunda, accusant le chef de l'État zambien d'avoir prononcé un « discours hystérique », mercredi, lors de l'ouverture à Lusaka du sommet du Commonwealth.

« Nous devons fermement faire savoir que la Zambie ne survit que grâce à l'aide économique qu'elle reçoit de mon gouvernement et en continuant à utiliser notre chemin de fer » (empruntant le pont de Victoria Falls), a déclaré le premier ministre du Zimbabwe-Rhodésie.

« En fait, la nourriture et le vin consommés par les participants à la conférence de Lusaka n'auraient pu être acheminés sans la bonne volonté du Zimbabwe-Rhodésie et de l'Afrique du Sud », a précisé l'évêque Muzorewa.

Au cours d'un débat au Parlement, députés blancs et noirs ont également soulevé cette question hier. Certains ont exprimé leur étonnement que le Zimbabwe-Rhodésie continue à ravitailler la Zambie alors que le président Kaunda tient des propos très hostiles à Salisbury. Le ministre des Transports, M. Yan Der Byl a reconnu que la situation était « sans dessus-dessous ». Il a cependant estimé que les transactions avec la Zambie profitaient aux deux pays.

Grève chez Bombardier: Johnson veut briser l'obstination des parties

par Louis-Gilles Francoeur

Le ministre du Travail du Québec, M. Pierre-Marc Johnson, a demandé hier au directeur général des Relations de travail, M. Raymond Désilets, d'élaborer rapidement une proposition de compromis de nature à débloquer l'impasse entre la compagnie Bombardier et ses 900 employés, en grève légale depuis plus de deux mois.

M. Désilets, qui seconde depuis quelque temps deux autres conciliateurs du ministère, s'est buté dans ce dossier à ce

que le ministre a appelé « l'obstination » des représentants de la compagnie et des travailleurs.

L'assemblée générale des syndiqués de Bombardier, division de la rue Notre-Dame à Montréal, a en effet décidé d'exiger la réintégration du président du syndicat et de quelques autres salariés, congédiés ou suspendus, en guise de préalable à toute négociation en vue du renouvellement de la convention collective. La compagnie, qui préfère attendre dans ce domaine les décisions du commissaire du Travail soutient qu'il s'agit de cas particu-

liers qui n'ont rien à voir avec les négociations.

Selon le ministre du Travail, « les représentants de la compagnie et ceux des travailleurs se sont obstinés jusqu'ici à maintenir des positions qui empêchent tout déblocage dans ce conflit, du moins à courte échéance. Cette obstination pénalise inutilement 900 travailleurs privés de leur gagne-pain depuis plus de deux mois alors qu'aucune négociation n'a été amorcée en vue du renouvellement de leur convention collective. Il s'agit là d'une situation inacceptable et c'est pourquoi j'ai demandé à M. Désilets de soumettre aux parties une recommandation qui tiendra compte des intérêts de l'ensemble des travailleurs de Bombardier à Montréal ».

Depuis le début du conflit, la compagnie a laissé courir la rumeur d'une fermeture éventuelle, qui serait suivie d'une relocalisation de ses installations en Ontario. Du côté syndical, même si on admet que l'employeur peut avoir un certain intérêt à se débarrasser d'une usine vétuste, on soutient qu'il s'agit de menaces destinées à miner la détermination des syndiqués.

D'autre part, le syndicat des métallos de Bombardier a dénoncé hier « l'attitude de provocation » de la compagnie, qui a retenu les services de l'agence de sécurité Garda et de six chiens policiers appartenant à une autre agence. Le syndicat a déploré qu'un agent ait heurté hier matin un gréviste avec son automobile. Une plainte a été logée et la police fait enquête sur cet incident survenu sur la ligne de piquetage.

Sans faire la moindre allusion à la décision du ministre du Travail, le communiqué syndical « réitère » la volonté du syndicat de négocier dans les plus brefs délais.

La grève du port de Montréal menace les éleveurs de bétail

par André Tardif

Si des milliers d'utilisateurs québécois de céréales engagés dans les productions animales risquent de devoir payer leurs grains de provende beaucoup plus cher à cause d'une décision de la Commission canadienne du blé (CCB), ceux de la région métropolitaine seront doublement frappés à cause de la grève des manutentionnaires qui sévit actuellement dans le port de Montréal.

Cette grève force en effet les meuniers de la région à s'approvisionner aux ports de Trois-Rivières et de Québec, ce qui

augmente d'autant le coût des moulées destinées aux producteurs agricoles à cause des frais de transport accrus.

« On sait que ce sont les producteurs agricoles qui finissent toujours par absorber les augmentations que leur reflètent les meuniers, et c'est pourquoi nous avons fait des représentations auprès du ministre fédéral des Transports pour qu'il intervienne dans ce conflit », a déclaré au DEVOIR M. Claude Paquette, agronome et économiste à l'emploi de l'Union des producteurs agricoles.

« D'autant plus que plusieurs producteurs québécois de grains, de maïs en particulier, à la veille des récoltes, ne savent pas où ils pourront entreposer les produits vendus à la Commission canadienne des grains et qui sont habituellement entreposés dans les silos du port de la métropole. Car la grève dure depuis plusieurs semaines déjà. »

Il ajoute que les agriculteurs québécois impliqués dans les productions animales sont déjà menacés d'augmentations importantes, suite à la décision de la CCB en mars dernier d'instaurer des quotas de livraison pour les céréales fourragères destinées au marché domestique canadien.

Jusqu'ici, les meuniers québécois achetaient des grains de provende non contingents, dans un marché qui favorisait des prix quand même raisonnables. Or la décision, tout en permettant aux producteurs agricoles de l'ouest de s'échanger des grains entre eux, imposerait des coûts additionnels aux producteurs de l'est. Là encore, l'UPA fait depuis quelques mois des représentations contre cette décision auprès du ministre fédéral de l'Agriculture.

Le pape ira-t-il aux Philippines?

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Jean-Paul II se rendra aux Philippines à une date qui reste encore à fixer, a annoncé hier M. Antonio Delgado, ambassadeur des Philippines près du Saint-Siège.

Le R.P. Roméo Panciroli, porte-parole du Vatican, a déclaré pour sa part n'avoir aucun commentaire à faire à ce sujet.

Dans un communiqué, l'ambassade des Philippines a précisé que M. Delgado a fait savoir il y a un mois à Manille au président Marcos que le souverain pontife a accepté l'invitation qui lui avait été présentée par Mme Imelda Marcos le 23 octobre 1978 et réitérée le 17 février dernier à l'occasion d'une audience privée que le chef de l'Eglise lui avait accordée.

Un autre pape, Paul VI, s'était déjà rendu à Manille lors de son voyage en Extrême-Orient, du 26 novembre au 4 décembre 1970.

3 août

par la PC et l'AP

1977: Décès de Mgr Makarios, président de la République chypriote, à l'âge de 63 ans.

1973: Incendie dans un parc d'attraction de l'île de Man: 51 morts.

1972: L'état d'urgence est proclamé en Grande-Bretagne à la suite d'une grève des dockers qui dure depuis sept jours. Le Sénat américain ratifie le traité avec les Soviétiques, qui limite l'augmentation des missiles défensifs, ce qui ouvre la voie à des négociations sur les armes offensives.

1963: Dean Rusk, secrétaire d'État américain, arrive à Moscou afin de signer avec les Soviétiques un traité de limitation des essais nucléaires.

1958: Le sous-marin atomique américain Nautilus passe au pôle Nord en plongée.

1914: L'Allemagne déclare la guerre à la France et envahit la Belgique.

1675: Les Français battent la flotte hispano-hollandaise dans la baie de Palerme et occupent la Sicile.

1670: À la suite d'intrigues du duc de Lorraine avec les Provinces-Unies, la France occupe la Lorraine.

1589: Henri de Navarre succède à Henri III, assassiné, sur le trône de France, sous le nom de Henri IV.

1571: Les Turcs prennent Famagouste (Chypre) après un siège de 11 mois et massacrent les habitants.

1500: Assassinat d'Alphonse de Naples, mari de Lucrèce Borgia.

1492: Christophe Colomb appareille d'Espagne pour la traversée de l'Atlantique qui le conduira au Nouveau-Monde.

Ils sont nés le 3 août: l'actrice américaine de cinéma Dolores Del Rio (1905); le chanteur américain Tony Bennett (1926).

AU FIL DES MOTS

Vive la bécosse!

par Louis-Paul Béguin

Ayant laissé échapper le sac de plastique contenant le « mélange (panure) de Shake n' Bake » et une cuisse de poulet maigrichonne, et tout en contemplant le sol de ma cuisine tout poudré de roux, je me suis mis à penser à... Jacques Cellard, le chroniqueur de langue du journal Le Monde. Pourquoi? Parce que M. Cellard s'extase volontiers sur les « trouvailles » des Québécois en matière de mots français: bécosse, bouquotte, binne, moppé et pinotte, lui semblent des manières exemplaires de « franciser » les mots anglais. « Chéquenbec » pourrait passer pour une trouvaille semblable. M. Cellard aime bien: la shop, et propose qu'on emploie: la chope hors taxe (?) dans un article de 1976.

M. Cellard nous trouvera d'ailleurs fort intolérants au sujet de la définition de « joul » dans le Larousse. Facile à dire, quand on regarde en passant et en survol, le paysage; mais si M. Cellard venait vivre au Québec, il recevrait par exemple dans son courrier cette « belle » francisation: ANTIC, qui signifie « All nations trading corp ltd », maison américaine avec pignon traducteur sur Toronto, lui dirait ce qui suit: A la reçu de la carte de l'autorisation de l'enregistrement attache en bas, ... Veuillez enclore une lettre expliquant le naturel de la difficulté avec \$2.00 à couvrir

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Une grève générale paralyse la Bolivie

LA PAZ (Reuter) — Toute activité en Bolivie a été quasiment paralysée par la grève générale de vingt-quatre heures organisée hier par la centrale syndicale COB pour protester contre des irrégularités qui, selon elle, ont entaché les élections présidentielles du mois dernier.

Un porte-parole de la centrale a indiqué que le mouvement avait été largement suivi dans huit des neuf provinces du pays. Le seul échec du mouvement a été enregistré dans la province de Cochabamba où les dirigeants syndicaux régionaux ont affirmé que la grève avait des motifs politiques.

A La Paz, tous les magasins et toutes les usines sont restés fermés. Le gouvernement avait interdit aux fonctionnaires de cesser le travail mais la plupart n'ont pu atteindre leurs bureaux faute de transports en commun.

Certains conducteurs d'autobus hostiles à la grève ont dû renoncer à travailler après s'être heurtés à des barrages routiers. Par ailleurs, la police a fait usage de grenades lacrymogènes pour mettre fin à des affrontements entre factions politiques rivales devant le Parlement.

En lançant son mot d'ordre, mercredi soir, la COB avait indiqué que la grève visait à inciter le nouveau Parlement à « respecter la volonté du peuple exprimée aux travers des

urnes le 1er juillet » en confiant la présidence de la République à M. Siles Suazo, candidat de la gauche.

Selon les résultats officiels, M. Siles Suazo avait remporté les élections avec seulement 5.512 voix d'avance sur son concurrent du centre-droit, M. Victor Paz Estenssoro. En revanche, le parti le « Mouvement nationaliste révolutionnaire » (MNR) de ce dernier avait obtenu 63 sièges au Parlement contre 46 à la formation de M. Siles Suazo l'Unité démocratique et populaire (U.D.P.).

Aux termes de la constitution, aucun candidat à la présidence n'ayant obtenu la majorité absolue, il appartient au Parlement de choisir le nouveau chef de l'Etat. Elus des partis de gauche et syndicalistes craignent qu'une coalition des parlementaires de droite — majoritaires — ne permette l'élection de Paz Estenssoro.

Au cours de la première séance du Parlement, mercredi soir, les élus de gauche ont fait de l'obstruction. Il semble cependant qu'une coalition du M.N.R. de l'Alliance révolutionnaire nationaliste (A.R.N.) de l'ancien président Hugo Banzer et du Mouvement populaire et d'intégration nationale du général Rene Bernal ne soit venue à bout de leurs efforts. Le Parlement devait se réunir à nouveau hier.

Deux partis boycotteront l'élection à l'Assemblée constituante en Iran

TEHERAN (d'après Reuter et AFP) — L'épreuve de force paraît engagée entre l'ayatollah Khomeiny d'une part, et le Front national (laïque) et le Parti musulman du peuple d'autre part à la suite de leur décision de boycotter les élections de l'Assemblée chargée de mettre au point le texte définitif de la nouvelle constitution.

Le Parti musulman du peuple, dirigé par l'ayatollah Seyyed Kazem Chariat-Madari, a décidé hier de ne pas participer aux élections de la constituante de 75 membres en raison de l'absence selon lui des conditions d'un scrutin réellement libre. Il avait demandé mercredi au gouvernement de reporter les élections de trois semaines. Cette formation modérée a réitéré hier sa demande et enjoint au premier ministre M. Mehdi Bazargan d'agir tant qu'il est encore temps.

De son côté, le Front national, dont le secrétaire général M. Karim Sanjabi, premier ministre des Affaires étrangères de l'Iran post-révolutionnaire, a quitté Téhéran mercredi pour New York, estime que les autorités ne sont pas parvenues à éliminer l'atmosphère actuelle d'oppression.

L'ayatollah Ruhollah Khomeiny avait indiqué antérieurement que le vote était un devoir religieux. Le boycottage des deux formations risque de porter un rude coup à ses espoirs d'une forte participation à ces élections, auxquelles un millier de candidats se présentent.

Les deux partis se sont élevés contre les conditions d'organisation du scrutin et contre le harcèlement de leurs partisans par ceux du Parti républicain islamique de l'ayatollah Khomeiny.

Peu d'habitants de la capitale sont au courant de la décision des amis de M. Sanjabi et du Parti musulman du peuple. Les deux journaux de l'après-midi tiraient à la une que la formation de l'ayatollah Chariat-Madari participera au scrutin.

Par la suite, le Parti musulman du peuple a publié un communiqué dans lequel il déclare avoir fait parvenir aux

journaux une copie de la lettre annonçant au ministre de l'Intérieur, M. Hashem Sabbaghian, son refus de participer à l'élection de la constituante.

« Cette manière d'agir souligne clairement l'existence de pressions et de fraudes lors de ces élections », dit le communiqué du parti.

Quant au Front national, il a accusé la radio-télévision d'Etat de censurer certaines communications électorales de partis de gauche. Le parti de M. Sanjabi a également fait part de ses réserves sur l'exactitude des résultats en raison du grand nombre d'électeurs illettrés. Les électeurs devront en effet inscrire à la main le nom des candidats de leur choix sur les bulletins de vote, aucune liste électorale n'ayant été établie.

La Voix de la République islamique a diffusé hier un communiqué du ministère de l'Intérieur déclarant que le scrutin servirait d'exemple d'élections libres en Iran et démentant que des pressions aient eu lieu.

Le scrutin est le premier depuis 1952 auquel participent des formations de gauche. Mais ces partis ont dénoncé la perturbation de leurs réunions par des militants islamiques. Les derniers s'en sont pris notamment à des colporteurs de tracts, du parti communiste pro-soviétique Toudéh.

Au référendum sur l'établissement d'une République islamique qui s'est déroulé en mars, 99,3 pour cent des électeurs s'étaient prononcés en faveur du projet de l'ayatollah Khomeiny.

Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur, a indiqué hier que les nouveaux services de renseignements opéreraient autant à l'étranger qu'en Iran même.

Cette Organisation pour l'information et la sécurité nationale iranienne, rattachée aux services du premier ministre, sera supervisée par l'un des vice-présidents du conseil, indique M. Sabbaghian dans une interview diffusée par l'agence Pars.

La presse de Téhéran avait indiqué antérieurement que

les nouveaux services seront une seconde Savak, la police politique du chah, ce qu'avait démenti le porte-parole du gouvernement.

Par ailleurs, la justice révolutionnaire iranienne a fait exécuter hier à l'aube à Oroumieh, en pays kurde, son 400ème condamné à mort, un policier, le sergent Khodapara (« Qui croit en Dieu »), reconnu coupable du meurtre d'un modjahedine khalq (combattant du peuple).

La justice révolutionnaire a ainsi appliqué la loi: l'amnistie générale décrétée en Iran le 9 juillet dernier par l'ayatollah Khomeiny ne concerne pas en effet les délits de « toute personne ayant commis des crimes ou assassinats, ayant pratiqué la torture, s'étant livrée à l'espionnage ou à d'autres actes contre-révolutionnaires ».

Les cours de justice révolutionnaires, qui ont été instituées dans le pays immédiatement après la chute du chah, siègent dans les 17 provinces du pays à raison d'un tribunal par chef-lieu. Elles sont totale-

ment indépendantes du ministère de la Justice et échappent donc à tout contrôle gouvernemental.

La justice révolutionnaire a justifié, dès le début de la révolution, la rapidité des exécutions par le souci « d'éviter que les foules attaquent les prisons et exécutent elles-mêmes les prisonniers ».

Dans un deuxième stade, les tribunaux révolutionnaires islamiques ont prononcé la peine de mort contre tout inculpé convaincu d'être un « corrupteur de la terre » puis contre de simples exécutants tels plusieurs conscrits ou agents de police ayant obéi aux ordres de leurs supérieurs.

C'est ainsi, notamment pendant les deux derniers mois, que plusieurs homosexuels « s'étant livrés au commerce d'enfants », des proxénètes dont plusieurs femmes, des trafiquants de stupéfiants, un commerçant en films et revues pornographiques ont été passés par les armes en province.

Italie: Cossiga va tenter de former un gouvernement

ROME (d'après Reuter et AFP) — Moins de vingt-quatre heures après le renoncement de M. Filippo Pandolfi, le président Sandro Pertini a convoqué M. Francesco Cossiga, ancien ministre de l'Intérieur démocrate-chrétien, pour lui demander de former un nouveau gouvernement et de s'efforcer de mettre fin à la crise politique.

M. Cossiga, a accepté de tenter de former le nouveau gouvernement italien. Un porte-parole du président Sandro Pertini a précisé que M. Cossiga avait fait les réserves d'usage portant sur le ré-

sultat de ses futures consultations avec les dirigeants des partis politiques.

A sa sortie du palais Quirinal, M. Cossiga a déclaré à la presse: « J'ai pleine conscience de la grave responsabilité que je vais assumer ».

Il n'a donné aucune indication sur la méthode qu'il entend employer pour résoudre la crise politique italienne ouverte le 31 janvier dernier. Il va probablement essayer de former un gouvernement de coalition.

Entre temps, les socialistes italiens, dont l'attitude avait fait tomber mercredi le gou-

vernement du démocrate-chrétien Filippo Pandolfi, croyaient hier soir en la réussite de M. Francesco Cossiga, lui aussi démocrate-chrétien.

M. Enrico Manca, membre de la direction du Parti socialiste, a déclaré après la désignation de M. Cossiga: « Il est capable de former un gouvernement de transition qui ne soit pas l'expression de son seul parti ».

D'autre part, le quotidien du parti socialiste « l'Avanti » affirme dans son éditorial d'aujourd'hui que « Cossiga dispose sur le papier des qualités nécessaires pour réussir à former le gouvernement, comme nous le souhaitons ». « L'Avanti » explique que si le Parti socialiste a fait échouer la tentative Pandolfi, c'est parce que celui-ci « avait perdu de vue l'objectif de sa mission, un gouvernement de transition ». Pour les socialistes, M. Pandolfi avait réagi en démocrate-chrétien plutôt qu'en technicien.

Par ailleurs, la police a démenti, hier soir, que des inconnus aient ouvert le feu, à bord de deux véhicules en marche, contre le siège de la Démocratie-chrétienne, à Rome. Des coups de feu ont bien éclaté mais uniquement en raison de l'affolement des policiers de faction devant le bâtiment.

Ceux-ci ont en effet perdu leur sang-froid en entendant trois déflagrations de faible puissance provoquées, semble-t-il, par un électricien travaillant dans les environs.

Défection d'un haut dirigeant vietnamien

HONG KONG (AFP) — Le vice-président de l'Assemblée nationale vietnamienne, M. Hoang Van Hoan, 74 ans, a fui son pays pour se réfugier en Chine, indique jeudi le magazine Far Eastern Economic Review.

Il s'agit, indique le journal, de la première défection d'une personnalité de haut niveau au sein du parti communiste vietnamien. La présence de M. Hoang à Pékin n'a pas été confirmée, mais les milieux officiels vietnamiens ont affirmé au magazine en être persuadés. Co-fondateur du Parti communiste indochinois en 1930 et proche collaborateur d'Ho Chi-Minh, M. Hoang Van Hoan a rejoint la Chine le 3 juillet à partir de Karachi, où il s'appropriait à prendre l'avion pour Berlin-Est, afin d'y subir un check-up médical, ajoute la revue.

La défection de M. Hoang a été, semble-t-il, mal accueillie, au sein du PC vietnamien, indique la Far Eastern Economic, précisant qu'à la suite du « départ » de M. Hoang, deux hautes personnalités au moins, Chu Van Tan, le « tigre de Bac Son », fondateur de l'Armée du peuple vietnamien, et M. Le Quang Ba, ancien président de la commission des minorités, ont été mis en résidence surveillée, tandis que le minis-

tère vietnamien des Affaires étrangères, adressait immédiatement au chargé d'affaires pakistanaï à Hanoi, une note de protestation. Celui-ci, M. Kazi Wazip, a quitté précipitamment la capitale vietnamienne à destination de Pékin.

M. Hoang Van Hoan était connu pour ses opinions pro-chinoises. Il avait suivi dans les années 1920 les cours de l'Académie militaire de Whangpoa en Chine. Ses professeurs étaient les futurs dirigeants de la République populaire de Chine. Il avait combattu au sein de l'Armée nationaliste chinoise avec le grade de capitaine avant de rejoindre les rangs du Parti communiste.

L'éclipse politique de M. Hoang a coïncidé avec le début en 1975 des tensions entre Hanoi et Pékin où il avait été ambassadeur de 1950 à 1957. Il avait dû quitter en 1976 le bureau politique du parti où il siégeait depuis 1957. Il n'avait conservé que son poste de vice-président de l'Assemblée.

Il avait été récemment obligé d'assister à la première d'un spectacle sur « la victoire du peuple vietnamien sur l'agresseur chinois ». Il s'y était présenté vêtu d'une veste et d'une casquette Mao et avait été refoulé.

«L'accord SALT-2 vérifiable» (la CIA)

WASHINGTON (Reuter) — L'amiral Stansfield Turner, directeur de la CIA, a estimé hier au Sénat que les procédures d'inspection dont disposent les Etats-Unis sont « suffisamment bons » pour vérifier si les Soviétiques observent les termes du deuxième accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT).

Pour sa part, le sénateur Barry Goldwater (rep.-Arizona), vice-président de la commission sur les activités des agences de renseignements et membre de la commission des forces armées, a estimé que les procédures actuelles permettent d'accomplir « un travail satisfaisant ».

L'amiral Turner, qui faisait connaître pour la première fois son opinion sur SALT, a adressé une lettre à la commission des affaires étrangères du Sénat dont les audiences préliminaires se poursuivent.

Les services de renseignements « pourront vérifier suf-

fisamment bien l'application de la plupart de ses dispositions (du traité) de façon à s'assurer que les Soviétiques ne puissent gagner un avantage substantiel en trichant », écrit-il.

« Quant aux quelques cas où nous procédons d'inspections nous assurons pas un tel degré de sécurité, j'estime que les Soviétiques pèseront les risques de telle sorte qu'une fraude leur apparaisse désavantageuse », ajoute-t-il.

Quant au sénateur Goldwater, il a déclaré: « Bien que je ne sois pas satisfait du champ accordé aux procédures d'inspection, j'estime que nous pourrions accomplir un travail satisfaisant, convaincu qu'avec le temps, cela s'améliorera ».

M. Goldwater s'est joint à d'autres sénateurs pour de-

Milliers de touristes bloqués en Roumanie, faute de dollars

VIENNE (AFP) — Plusieurs dizaines de milliers d'automobilistes est-européens sont bloqués en Roumanie et à ses frontières à la suite de l'entrée en vigueur, le 1er août, de l'obligation faite aux touristes d'acheter l'essence en devises occidentales.

Le littoral roumain de la mer Noire est la villégiature de prédilection de nombreux touristes polonais, tchécoslovaques, est-allemands et hongrois. Ces touristes sont depuis mercredi dans l'incapacité de se procurer de l'essence, qu'ils devraient acheter en devises occidentales, alors que la législation de leurs pays d'origine n'autorise pas la détention de telles devises.

L'entrée en Roumanie, qui est aussi voie de transit vers la Bulgarie, est interdite depuis mercredi aux automobilistes ne possédant pas ces précieuses devises, ce qui crée de gigantesques embouteillages aux postes-frontières à la frontière entre la Hongrie et la Roumanie. Cependant, les difficultés les plus graves sont rencontrées par les automobilistes se trouvant déjà en Roumanie.

L'ambassadeur de Hongrie à Bucarest s'est vu dans l'obligation de distribuer des dollars afin de dépanner, au sens propre, ses ressortissants. Des touristes polonais ont fait appel à des parents résidant en Occident afin de recevoir les précieux dollars qui leur permettent de regagner leur pays.

Les mesures d'économies d'énergie prises le 26 juillet

par le gouvernement roumain sont à l'origine de ce chaos. Elles stipulent que les touristes étrangers doivent acheter des bons d'essence en devises convertibles, les ressortissants d'Europe de l'Est pouvant se procurer des bons en devises non-convertibles dans la mesure où des accords existent avec leurs pays d'origine, accords qui ne sont apparemment pas entrés en vigueur.

La Roumanie importe un peu plus de la moitié de sa consommation pétrolière, payée en dollars aux pays de l'OPEP. A la différence des autres pays de l'Europe de l'Est, la Roumanie ne reçoit pas de pétrole d'URSS, ses besoins en devises convertibles

en sont d'autant plus importants.

Le cynisme des autorités roumaines, qui réservent un meilleur traitement aux touristes originaires des pays capitalistes qu'à ceux originaires de la communauté socialiste, est dénoncé par les pays frères. La Pologne, la Tchécoslovaquie et l'Allemagne de l'Est ont déconseillé à leurs ressortissants de se rendre en voiture en Roumanie. Les Hongrois ont annulé la quasi-totalité de leurs séjours et ont pris une première mesure de rétorsion: les bureaux de change volants installés à la frontière avec la Roumanie servent tous les touristes à l'exception des Roumains.

Vols Delta sans escale vers Boston, puis Philadelphie.

Seule Delta vous offre des vols sans escale à destination de Boston. Ces vols sans escale à 7h30 et à 16h se poursuivent aussi jusqu'à Philadelphie. Communiquez avec Delta ou votre agent de voyage.



Horaires sujets à changement sans préavis. Détenteur d'un permis du Québec.

Le président Carter ne pourra rationner l'essence à sa guise

WASHINGTON (AFP) — Le président Carter devra attendre la prochaine session parlementaire de septembre pour obtenir du Congrès l'autorisation de rationner l'essence en cas de besoin. Et encore n'est-il pas certain que les pouvoirs qu'il réclame dans ce sens depuis trois mois lui soient accordés facilement et

pleinement.

La Chambre des représentants a adopté en effet mardi soir un projet de loi donnant au chef de l'exécutif les pouvoirs qu'il demande, mais avec des conditions pratiques inacceptables à la fois pour le Sénat et la Maison-Blanche. Or, dans l'immédiat, le temps manque pour pour-

suivre le débat, les vacances parlementaires américaines ayant commencé hier soir.

Le projet de loi adopté par la Chambre traduit le désir de ne pas donner en la matière les pleins pouvoirs au président ainsi que le souci de ne pas heurter de front les groupes d'intérêts.

Selon le projet, le chef de la Maison-Blanche serait autorisé à élaborer un plan de rationnement pour le cas où les approvisionnements en carburants seraient pendant 30 jours inférieurs à 20 p.c. de leur niveau moyen.

Tout indique que, fondamentalement, nombre de parlementaires — aussi bien républicains que démocrates — continuent à ne pas vouloir se prononcer en faveur du principe d'un rationnement éventuel de l'essence et, encore moins, sur ses modalités qui, de toutes façons entraîneront des récriminations dans le public.

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

MADELINE ARBOUR BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTERIEURS
878-3846
266 est. St-Paul, Vieux Montréal

ARCHITECTES

DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621



DANIEL LEFEBVRE

DESIGNER NAVAL ET INDUSTRIEL

MONTRÉAL 282-9035



COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

La (les) personne(s) ci-après mentionnée(s) a (ont) demandé le(s) permis suivant(s):

Nom	Adresse	Catégorie
DE BELLEFEUILLE, Danièle et Laurence Poirier	1639, St-Hubert, Montréal	1 restaurant avec autorisation d'exploiter ce permis en dehors de la pièce conformément à l'article 75 de la loi.
SCOTTI, Felich "Restaurant Orlando Inc."	6728-6734, St-Laurent, Montréal	1 Autorisation d'oeuvres musicales dans le restaurant
LEGROS, Richard Supermarché Dixie (1979) Inc. Dixie Supermarket (1979) Inc. (Suite à une vente)	401, avenue Bourque, Dorval	1 Épicerie
NADON, Robert "Dépanneur L.D.L. Inc." (Suite à une vente)	8915, Boul. Pie IX, Montréal	1 Épicerie
KRESPIL, Nicole "La Charcuterie E.N. Inc."	4797, Boul. des Sources, Pierrefonds	1 Épicerie
PAPADOLIAS, Georges & Christoforos Papadolias & Jean Papadolias (Suite à une vente)	1259 rue Berri, Montréal	1 Restaurant
DI BIASE, Pietro (Suite à une vente)	5032, rue Charlevoix, Montréal-Nord	1 Épicerie
MENACHO, Juan Antonio et Oscar Bajofor (Suite à une vente)	2077, St-Denis, Montréal	1 restaurant - 1 bar
PATATOUCAKIS, George	900 est. Boul. Maisonneuve, Montréal	Demande additionnelle d'un bar
SIMONEAU, Jacqueline "Taverne l'Abruvor (1976) Inc." (Changement de catégorie de taverne à:)	6500, Boul. Décarie, Montréal	Brasserie avec oeuvres musicales
KLEIN, Richard & Gérard Tollia	1301 est. rue Rachel, Montréal	1 Bar avec danse et spectacles et autorisation d'exploiter ce permis en dehors de la pièce conformément à l'article 75 de la loi.
VOGAS, Demetre & Andreas Karsis & Athanasios Vogas (Suite à une vente)	4581 avenue du Parc, Montréal	1 Restaurant

Afin d'être valide, toute objection à cette (ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
1 rue Notre-Dame est, suite 9,200
Montréal, Québec H2Y 1B6

Hydro-électricité: les États-Unis veulent inonder un coin du Québec

par Gilles Provost
avec la collaboration
de François Marquis

Le gouvernement des États-Unis a demandé en juin dernier au Canada d'entamer des négociations en vue de construire dans le nord du Maine des barrages hydro-électriques d'une valeur d'environ \$1 milliard, aménagements qui entraîneraient l'inondation de fermes et de forêts en territoire québécois (à une trentaine de milles du Saint-Laurent à la hauteur de Saint-Jean-Port-Joli), qui obligeraient à réaménager quelques routes secondaires et qui remettraient en danger le gagne-pain des scieries locales, qui achètent leur bois dans le Maine.

Ce projet implique la construction de deux barrages importants sur la rivière Saint-Jean qui draine une partie du Québec (dans L'Islet, Kamouraska et le Madawaska) pour aboutir ensuite au Nouveau-Brunswick après avoir traversé le Maine. Le projet américain que la crise actuelle du

pétrole rend de plus en plus attrayant aurait donc aussi un impact au Nouveau-Brunswick.

Ce n'est pas la première fois que ce projet fait surface puisque des négociations formelles ont déjà eu lieu à l'époque de la « révolution tranquille », lorsque René Lévesque était ministre des Richesses naturelles. À l'époque, les Américains avaient abandonné le projet en raison de son coût trop élevé et des réticences canadiennes.

Les plans actuels prévoient que ces futures centrales ne fonctionneraient qu'au moment où la demande est à son maximum, l'équivalent d'à peine 75 jours complets par année. Évidemment, ce système serait fortement surévalué en ce sens qu'il utiliserait un débit bien supérieur au débit moyen de la rivière, profitant des périodes creuses pour permettre aux réservoirs de refaire le plein.

On a même grandement accentué cette caractéristique depuis 1966 puisque les devis prévoient maintenant qu'au moins une génératrice sera transformable en pompe. Cette dernière servirait à accélérer le remplissage du réservoir pendant la nuit, alors qu'on possède généralement des surplus d'électricité.

Dans un premier temps, le barrage supérieur (celui de Dickey) aurait une puissance installée de 760 mégawatts (la moitié de Beauharnois à peu près) grâce à quatre génératrices dont une serait utilisable pour le pompage. Par la suite, on prévoit suréquiper encore davantage ce barrage en rajoutant deux autres génératrices-pompes qui porteraient la puissance installée à 1140 mégawatts, l'équivalent des principales centrales de la Manic.

Évidemment, un tel mode de fonctionnement entraînerait des fluctuations considérables des débits de la rivière et des niveaux d'eau, à tel point que la portion inondée au Québec, environ 16 km carrés, pourrait être complètement asséchée à certaine période de l'année, la hauteur de l'eau pouvant varier de 25 pieds selon la saison.

Les variations quotidiennes seraient considérables aussi: on a calculé que le débit de la centrale Dickey pourrait varier de 40.000 pieds cubes par seconde avec une centrale de 760 MW et de 60.000 pieds cubes par seconde avec une centrale de 1140 MW.

Ces quantités sont énormes puisque l'imposante rivière Outaouais a justement un débit moyen de 60.000 pieds cubes par seconde, descendant à 40.000 à l'automne.

Ce caractère inacceptable des variations a obligé les Américains à construire un deuxième barrage quelques milles en aval (juste avant la frontière du Nouveau-Brunswick) pour régulariser le débit de la rivière et retenir autant que possible les pointes de débit. La puissance de cette autre installation serait d'à peine 70 MW.

Ce deuxième réservoir est cependant bien trop petit pour pouvoir absorber toutes les variations, si bien que le niveau de la rivière pourra fluctuer de 20 pouces à l'heure et de six pieds par jour à la frontière du Nouveau-Brunswick pour la première phase du projet (760 MW). Les conséquences d'un développement plus poussé n'ont pas été étudiées à fond encore. À la hauteur de Edmundston, le niveau de la rivière varierait encore de trois pieds et demi par jour et de neuf ou dix pouces à l'heure, ce qui reste considérable.

Les Américains évoquent aussi la possibilité d'utiliser ces deux centrales à journée

longue, en cas d'urgence, pour pallier à des pannes majeures sur leur réseau. A un tel rythme, l'ensemble du réservoir serait vidé en un mois et demi à peine et toute la portion québécoise transformée en un vaste bourbier, près de Saint-Pamphile dans le comté de L'Islet (70 milles de Québec à vol d'oiseau).

L'on possède au moins une idée générale des problèmes et des bénéfices qu'un tel projet apporterait au Canada puisque Ottawa a créé en 1975 un comité technique chargé de surveiller le dossier et de rassembler les éléments essentiels à la formulation d'une position de négociation canadienne. Le rapport de ce comité a été publié en septembre dernier.

C'est ce qui a permis aux diverses agences fédérales concernées d'établir une position de négociation préliminaire à la mi-juin. Cette position aurait été communiquée aux autorités du Québec et du Nouveau-Brunswick de façon à établir un front commun en vue des pourparlers qui devraient débuter en septembre ou octobre. Aux dernières nouvelles, le dossier serait sur la table du ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Claude Morin.

Selon le document du

groupe de travail mis sur pied par Environnement Canada, le projet américain amènerait à la fois des inconvénients importants et certains avantages au Nouveau-Brunswick; le Québec, lui, n'en retirerait que des impacts négatifs, exception faite de l'afflux de travailleurs pendant la phase de construction (ce qui peut stimuler l'économie locale et causer des problèmes).

Le Québec devra être compensé pour l'inondation de son territoire et les dommages écologiques que cela implique. A son niveau maximal, le réservoir Dickey inondera ou endommagera gravement 23 km carrés si on tient compte de l'érosion et de l'inondation des racines des arbres des régions riveraines.

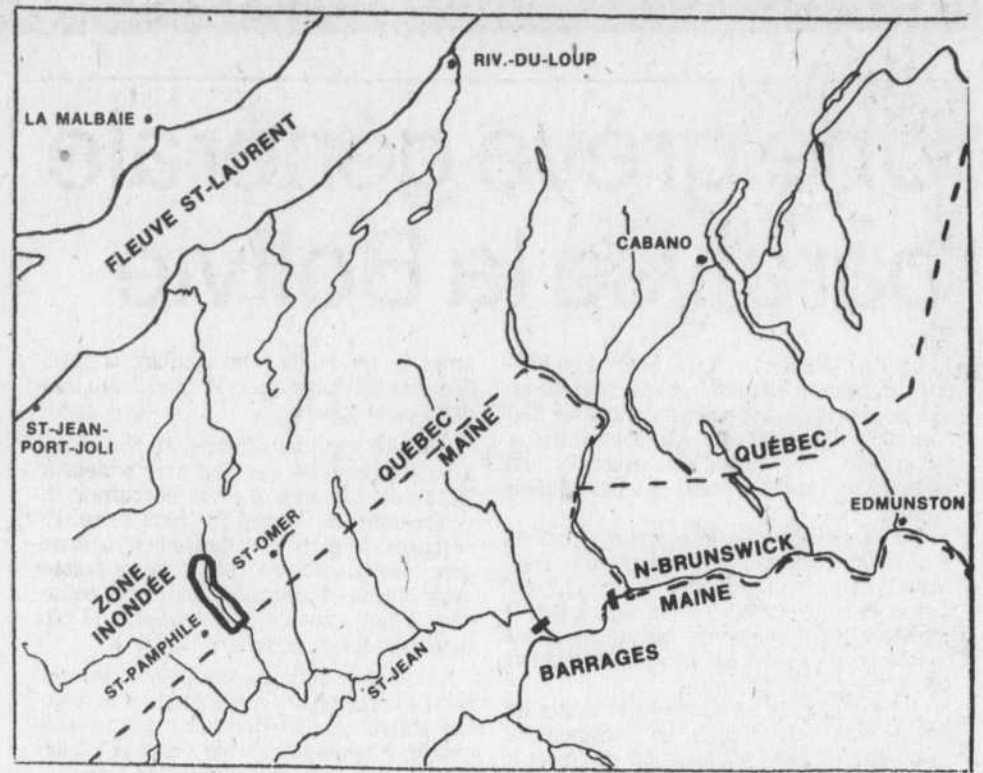
Au moins six ponts devront être reconstruits sur la rivière Saint-Rochr près de Saint-Pamphile et Saint-Omer. Cette région vit surtout de la forêt et souffrira donc de l'inondation des boisés, au Québec comme dans le Maine. En effet, 90% du bois de sciage est importé des États-Unis et les scieries locales pourraient faire face à des difficultés d'approvisionnement. La coupe à blanc pendant la construction favorisera surtout les grosses entreprises et il est possible que l'essentiel du bois soit dirigé vers les pa-

peteries, au détriment des scieries.

Sur le plan écologique, plusieurs ravages de chevreuils seront voués à la disparition et on craint l'élimination d'une plante rare qui n'existe que dans cette région (le pédiculaire de Furbish) ainsi que d'une sorte de perche caractéristique de ce secteur. Chose certaine, la température de l'eau sera plus élevée, et la baisse d'oxygène dissout éliminera les truites et autres poissons sportifs. Les saumons, pour leur part, ne pourront plus remonter jusqu'en territoire québécois puisqu'on n'a prévu aucune passe qui leur aurait permis de franchir les deux barrages.

Les ravages du réservoir en territoire québécois deviendront stériles parce que les variations continues du niveau des eaux empêcheront la fraie des poissons ou le développement d'une faune benthique digne d'intérêt. On craint aussi que l'eau plus calme ne favorise la sédimentation des pesticides et métaux toxiques, ce qui faciliterait leur accumulation dans les organismes vivants.

Au Nouveau-Brunswick, le projet américain aura un impact important sur l'érosion riveraine, sur la qualité de l'eau (qui se trouvera chargée de sédiments et privée d'oxygène



pendant plusieurs années), sur l'écologie de la rivière, sur son utilisation récréative, etc.

Par contre, cette province devrait bénéficier en retour d'une meilleure protection contre les inondations printanières et d'un meilleur rendement des centrales hydroélectriques déjà établies sur la rivière Saint-Jean.

Pour l'instant, aucune des deux provinces concernées n'a fait de commentaire sur le projet américain. Peut-être espère-t-on tout simplement que le spectre se dissipera sous l'influence des groupes écologiques qui lui mènent une chaude lutte outre-frontière...

Restaurant Vietnamien St-Denis - 1731-

Tél.: 844-5705

La meilleure cuisine Vietnamienne à Montréal!
SPÉCIAL, REPAS COMPLET POUR UNE PERSONNE
DU LUNDI AU JEUDI \$9.96

COCKTAIL sp. Vietnamien (La boisson qui faisait chanter L'Empereur) ou 1 carafon SAKE, ou VIN. SOUPE spéciale de la maison, ROULEAU IMPÉRIAL, GRANDES CREVETTES PANNÉES, FILET MIGNON sauté à la Vietnamienne, RIZ FRIT sp. de la maison. THÉ, CAFÉ. Et, pour souligner votre présence, en signe d'appréciation, notre maison vous offre un souvenir à titre gracieux.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

DUPONT, Roméo. — À Montréal, le 1er août 1979 à l'âge de 83 ans, est décédé, M. Roméo Dupont époux en premières noces de Cécile Filiatrait (décédée) et en secondes noces de Florence Quesnel. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses 5 enfants: Raymonde (Mme veuve Paul Maréchal), Claire (Mme Marcel Maréchal), Jeanine (Mme Guy Geoffroy), Pierre (époux de Huguette Charest), Gilles (époux de Jacqueline Flahault) et 2 sœurs, Gabrielle (Dame veuve Georges Bastien) et Madeleine (Dame Gérard Nantel) et de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu le samedi 4 août. Le convoi funéraire partira du salon funéraire J.C. Roy NO 7018 rue de Marseille, pour se rendre à l'église St-Donat (sur la rue Arcand, deux rues à l'est de Langevin) où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière de l'est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 heures.

NÉCROLOGIE



LE PÈRE
EUCLIDE GERVAIS S.J.

Le Père Euclide Gervais S.J. est né à Saint-Guillaume d'Upton, le 31 octobre 1891. Après avoir fait ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe et un an de noviciat, il entra dans la Compagnie de Jésus, au Noviciat du Sault-au-Récollet, le 16 septembre 1916.

Ordonné prêtre le 14 août 1927, il prononça ses derniers vœux le 2 février 1933. Ce long intervalle était presque de règle à cette époque où la Compagnie de Jésus du Canada Français fondait un grand nombre d'œuvres dont plusieurs collèges.

Pendant les 34 années qui vont suivre, le P. Gervais va se dépenser successivement et, parfois, simultanément dans les tâches de l'administration, de l'enseignement et du ministère. Les collèges de Saint-Boniface (3 fois) d'Edmonton et de Sudbury, les collèges Sainte-Marie (2) et Brébeuf, la Maison du Noviciat (2) les maisons de retraites fermées de Chicoutimi et de Longueuil vont bénéficier de son zèle tenace et soucieux du détail. Il sera un ardent propagandiste de la dévotion au Sacré-Cœur. Les douze dernières années de sa vie, il les passera à la Maison de Saint-Jérôme, où, à l'exemple du Christ, le rôle du Sacrifice deviendra chez lui plus visible que celui du Sacrificateur. Il s'y est éteint très doucement le 2 août 1979, à l'âge de 87 ans et 9 mois.

Il laisse dans le deuil outre les membres de sa famille religieuse son frère le P. Georges-Étienne Gervais, Montfortain, ses autres frères Hector, Hermann et Henri et ses belles-sœurs, ses sœurs Mme Rodolphe Lussier (Antoinette), Mme Jean-Marie Belisle (Juliette), Mme Adolphe Labonté (Thérèse), ses neveux, le P. Pierre Gervais, jésuite, et Monsieur l'abbé Maurice Gervais ainsi que plusieurs autres neveux et nièces, parents et amis.

Son corps est exposé à la Maison des Jésuites, à Saint-Jérôme, où les funérailles auront lieu, le samedi, 4 août, à 10 heures A.M. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. L'inhumation suivra immédiatement au cimetière de la communauté.

La noyée était de Hull

CHANDLER (PC) — La Sûreté du Québec a établi l'identité d'une noyée dont le corps fut découvert la semaine dernière dans le golfe Saint-Laurent, près de l'île Bonaventure, grâce à une expertise sur sa prothèse dentaire.

Il s'agit de Mme Diane Labonté-Despard, 29 ans, de Hull, dont le maillot de bain était bourré d'une liasse de \$3.600 en billets de banque lorsqu'il fut repêché.

La victime est l'épouse d'un entrepreneur connu de Hull, M. André Despard, 39 ans, dont le yacht, estimé à environ \$100.000, le « Jaguar V », a été porté disparu samedi dernier. Il avait quitté Ottawa le 12 juillet.

La police croit savoir que les autres passagers qui manquent à l'appel sont, outre M. Despard, Lorraine Despard, 28 ans, Jacques Laflamme, 47 ans, et Annick Lahaie, 30 ans. Tous sont de Hull.

Le corps de Mme Labonté-Despard a été retrouvé le 24 juillet à 2 km de la rive à proximité de l'île Bonaventure.

LE COMPTE D'ÉPARGNE À INTÉRÊT QUOTIDIEN LA TOUTE NOUVELLE INITIATIVE DE LA BANQUE DE MONTRÉAL

Un tout nouveau compte voit le jour à la Banque de Montréal, le compte d'épargne à intérêt quotidien. Maintenant, vos intérêts sont calculés sur le solde de chaque jour à la fermeture des livres.

Si vos économies varient, ce compte est fait pour vous.

Le compte d'épargne à intérêt quotidien est un nouveau compte personnel qui peut être très avantageux pour ceux (et c'est peut-être votre cas) dont les économies varient au cours d'un mois. En effet, vos intérêts sont calculés sur votre solde de chaque jour. Ainsi, votre argent vous rapporte des intérêts chaque jour.

C'est le compte idéal pour ceux qui font des dépôts et des retraits au cours d'un mois. Par exemple, si vous déposez une partie de votre paye au milieu du mois, le nouveau solde vous rapportera pendant le reste de ce mois.

Avec ce nouveau compte, utilisez Inter-Service.

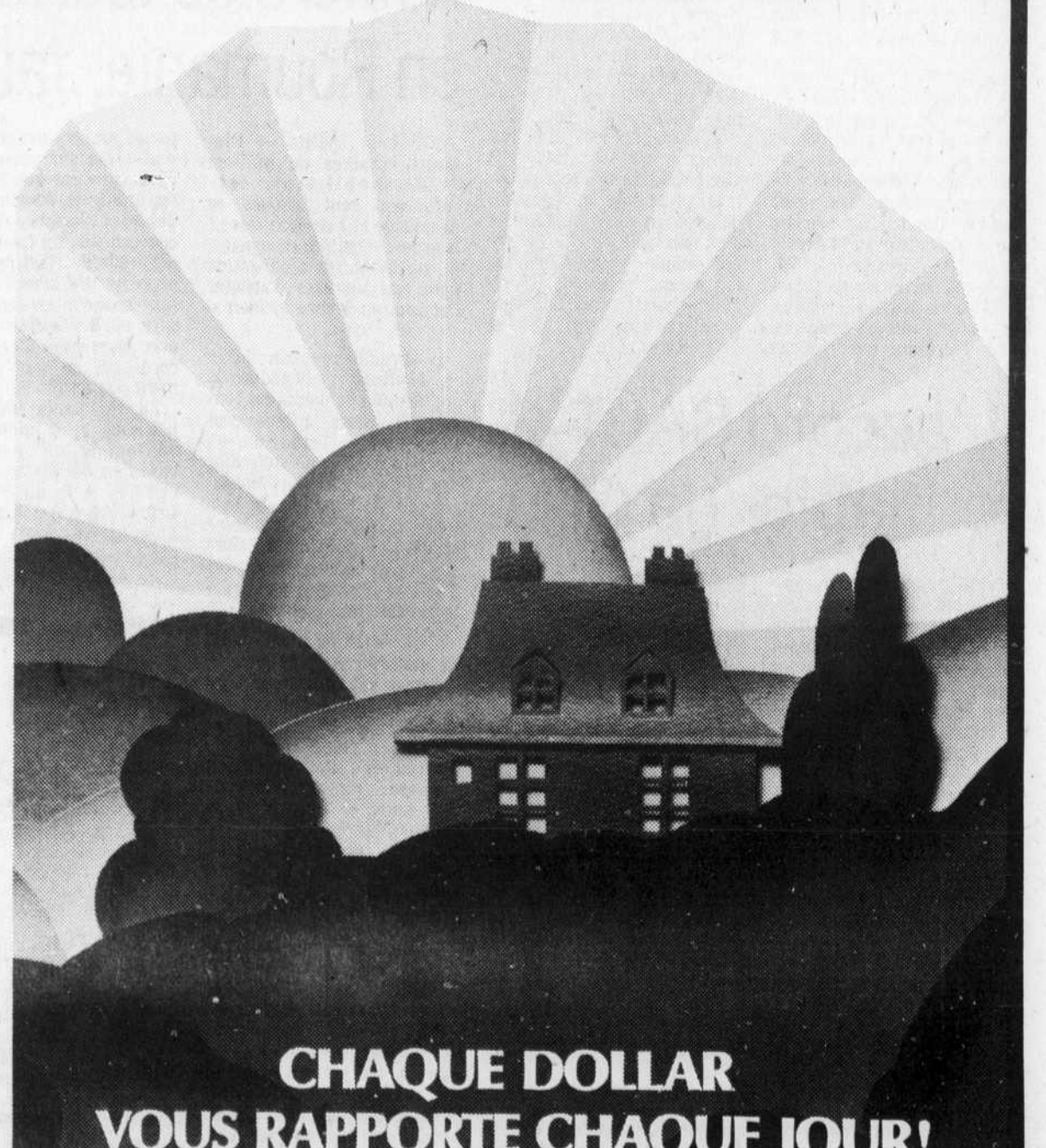
Inter-Service vous donne accès à votre compte d'épargne à intérêt quotidien, le jour même, dans n'importe laquelle de nos 1 000 succursales ou pays reliés par ordinateur. Alors, comme chaque jour compte, chaque dollar vous rapporte chaque jour.

Il n'y a aucuns frais.

Vous ne paierez aucuns frais pour votre compte d'épargne à intérêt quotidien, quel que soit le nombre de dépôts ou de retraits. Pour en savoir davantage sur le compte d'épargne à intérêt quotidien, venez nous voir à la Banque de Montréal. Nous vous expliquerons comment chaque dollar vous rapporte chaque jour!

* Vos intérêts sont calculés sur le solde de chaque jour à la fermeture des livres et sont payés deux fois par année.
Aucun solde minimum requis.
Disponible dans la plupart de nos succursales.

**UNE INITIATIVE
D'AVANT-GARDE
DE LA BANQUE DE MONTRÉAL**



**CHAQUE DOLLAR
VOUS RAPPORTE CHAQUE JOUR!**

Le soleil tape et la caravane passe

GUY DESHAIES



P LUS de 2,000 kilomètres sur les routes vacancières du Québec et du Nouveau-Brunswick viennent de me permettre de renouer avec les particularités du voyage terrien à l'intérieur de nos frontières.

De plus en plus attaché au Nord-Est du Nouveau-Brunswick avec ses belles plages quasi désertes, sa mer chaude, ses homards frais et ses incomparables Acadiens j'ai l'occasion, la semaine prochaine, de traiter de cette merveilleuse côte Atlantique.

Mais pour l'instant je veux rester sur la route, lieu de découvertes et d'études des comportements de nos concitoyens en vacances.

J'ai toujours été étonné depuis quelques années de voir le nombre croissant de constructeurs de maisons mobiles au Québec. C'est comme si on était devenu un peuple nomade, incertain de l'avenir, prêt à partir; une nation sur roues. C'est étrange, et, plus récemment, on assiste à la prolifération des véhicules dits récréatifs mais qui sont en fait des maisons mobiles. Nos touristes sont devenus tortues; ils partent avec leur maison sur le dos. Et le mot tortue a une double connotation puisque beaucoup de ces véhicules, dans les côtes surtout, bloquent littéralement la circulation.

Il y a de tout à partir de la petite tente-roulotte jusqu'au « campeur » climatisé. Il y a de l'autobus aménagé en « campeur », de la cabane montée sur petit camion, de la roulotte motorisée, tirée, à simple ou double essieu.

Et puis il faut voir l'équipement. Des bicyclettes ou mo-

billetes accrochées aux pare-chocs, des canots, bateaux, motos sur les toits, des antennes de télévision. Le clou, c'est en abordant la vallée de la Matapédia, qu'il s'est présenté. Il avait la forme d'un autobus géant avec échelle pour monter sur le toit et avoir accès à un énorme porte-bagages. Un bateau de bonne dimension était arrimé sur la cabine du monstre et un étalage varié de bicyclettes et motocyclettes était accroché au basinage. Enfin, pour assurer les déplacements des « campeurs », une voiture compacte était remorquée derrière le « véhicule récréatif ». Bref, le matériel de camping remorquant la voiture.

Et dire qu'il était question d'économie d'énergie et de vague crise du pétrole. En voilà un, en tout cas, qui ne souffre pas du complexe de la pénurie.

Mais il y a plus. Bien que ces véhicules soient munis de tout et que les occupants apportent avec eux tout ce que contient leur résidence et peut-être

plus, ils voyagent souvent plusieurs ensemble, se suivent de près, forment caravane pour des fois où il y en aurait un qui manquerait de quelque chose. Le sentiment d'insécurité poussé à sa limite, la consommation folle pour quelques semaines de vacances, le complexe de la roue, la maladie du volant, la motoriste multipliée par quatre, le 4x4 à la puissance « n » pour ne pas s'enliser et au bout de la route le terrain de camping payant pour être sûr de ne manquer de rien.

On réfléchit à cela, la fenêtre légèrement ouverte, côté conducteur, dans la vallée de la Matapédia qu'on dit très pittoresque.

C'était la sixième fois que je me farciais ladite vallée mais je ne l'ai pas encore vue because la pluie. Ce lundi, 16 juillet dernier, c'était de la pluie catégorie déluge; une sorte d'averse tropicale qui dure toute la journée. Sur la route de la vallée, éternellement en construction, ébauchi à travers les essuie-glaces à la

vue du caravaniériste, je suis vite revenu de mes réflexions lorsqu'un automobiliste du cru, lassé du long voyage, revenant à son logis, entrepris de doubler la horde vacancière dans les trous d'eau boueuse. Par la fenêtre ouverte le conducteur méditatif que j'étais fut couvert de boue et les nobles pensées évacuèrent les hémisphères cérébraux tandis que naissait l'incendie dans les hémisphères sud.

La route, c'est cela. Des « hommes au travail » absents mais des trous; des faims ou des envies qui s'annoncent à bord chez les enfants lorsque vous vous trouvez au milieu du néant, sur la route 108 par exemple, entre Sunny Corner et New Denmark, au Nouveau-Brunswick, où 100 kilomètres vous attendent sans habitation, sans poste d'essence, sans restaurant, sans halte routière. Mais de temps en temps une roulotte motorisée qui fait la traversée courageusement, pilotée par un audacieux marin de l'asphalte et du gravier, un Lindberg de la terre, les yeux rivés sur la jauge d'essence et le thermomètre du moteur, traçant vaillamment son chemin dans le rien, soucieux de voir apparaître l'oasis de Sunny Corner dans l'avenir le plus prochain possible.

Car il y a surchauffe sous ca-

pot, côté roulottes et véhicules récréatifs; le chameau a besoin d'eau et non seulement d'essence. Le vacancier a eu beau faire « les pleins » au départ en eau potable, en carburant, en gaz propane, en huile à chauffage, en essence à hors-bord et en prenant soin de ne pas se tromper de trou pour les différents combustibles et liquides, il faut encore en remettre sous le soleil.

C'est là que les haltes routières du Québec dont je n'avais pas encore remarqué le nombre et apprécié la qualité deviennent vitales. Malgré leur indescriptible équipement, les caravaniéristes modernes accaparent une table de pique-nique; mais ce qu'il faut voir c'est les pilotes de ces véhicules en escalade. Trop encombrants pour cheminer à travers les tables ou se garer dans les parkings, ces véhicules s'alignent sur la voie de desserte. Tandis que les caravaniéristes s'installent aux cuisines et font du transbordement de glacières, de vaisselles et autres objets sur les tables pour en assurer l'exclusivité, les pilotes se regroupent autour des capots fumants.

On se consulte, on compare l'épaisseur des radiateurs, on interroge sur les systèmes servo-assistés, les régulateurs de vitesse, les poids au décollage. On se dit qu'il faut très

chaud; qu'en janvier, alors que le véhicule est remis pour onze mois, la surchauffe ne se produirait pas. Les pilotes ontariens, à ce que j'ai pu remarquer, sont très écoutés. Ils viennent de loin, ils parlent anglais et ça fait plus sérieux. Chacun visite le mastodonte de l'autre, chacun règle ses effroyables gros miroirs latéraux, on transporte de l'eau ou parfois on utilise les réservoirs du bord. Le conducteur de poids lourds qui sommeille dans sa cabine de l'autre côté n'est plus dans le coup; il est rapetissé, amoindri dans son poids et son volume par le roulottard.

C'est peut-être un peu inquietant au chapitre de la consommation, mais finalement ce n'est pas antipathique cette forme de voyage. Je ne sais trop qu'en penser mais il y a un phénomène digne de mention. Dans une voiture normale on fait maintenant figure de diminué sur la route des vacances, on ressemble à la sardine dans le sillage de la balaine. Très peu d'Américains sur nos routes cette année mais en revanche tellement d'Ontariens qu'on se dit que ce doit être plus tranquille que d'habitude, si cela est possible, dans les villes comme Gananoque, Delhi, Kapuskasing ou Capreol.

Ils auront en tout cas des « log books » complets, avec

L'Égypte en vacances Au pied des pyramides

par Monique Nuytemans

ELLES sont trois, elles sont célèbres. Ce sont les pyramides de Chéops, Képhren et Miquerinos, noms des pharaons qui les firent construire pour leur ultime demeure il y a 45 siècles, sur le plateau de Gizeh (ou Guizé) à 20 km du Caire.

La plus grande pyramide des trois est celle de Chéops et elle est acclamée comme l'une des sept merveilles du monde. Vraisemblablement point pour sa beauté, mais pour son génie architectural.

On se rend à Gizeh en voiture ou en car après avoir traversé les grandes avenues du Caire bordées d'acacias, d'eucalyptus, de lauriers et de palmiers.

Puis la végétation se fait plus rare et soudain il y a du sable partout. Des dromadaires et des chevaux en rompent la monotonie. C'est depuis notre plus tendre enfance que la vue des pyramides d'Égypte nous semble familière. Pourtant à les voir là, soudain, sur leur terrasse de sable étonné.

D'abord on est impressionné par leur taille immense, surtout celle de Chéops qui mesure 138 mètres. Ce qui étonne également, sont ces immenses blocs de pierre inégaux qui se superposent irrégulièrement depuis la base des pyramides jusqu'à leur sommet. Car selon les photographes qu'on en avait vues, elles laissaient l'impression d'une surface lisse.

À la vérité, elles étaient lisses à l'origine, recouvertes qu'elles étaient d'un revêtement de basalte. Mais ces pierres furent volées et servirent à d'autres constructions. Notons que ces pyramides constituent le troisième essai des Égyptiens dans ce genre de construction.

Le premier se trouve à Memphis, capitale de l'Ancien Empire, c'est la pyramide à degrés de Sakkarah, qui fait étonnamment songer aux pyramides des Mayas d'Amérique centrale.

Le deuxième essai se trouve non loin de là. On l'appelle « la pyramide penchée » et l'on voit nettement que ces côtes sont inégales. Ce n'est que 50 ans et une dynastie plus tard que se construisit la pyramide de Chéops à Gizeh.

Il est possible de pénétrer dans la pyramide de Chéops et de l'escalader intérieurement par un passage sombre, bas et étroit qui conduit jusqu'au tombeau vide du Pharaon.

L'expérience en vaut la peine, même si on en est quitte pour un sérieux mal aux reins, car du début de l'ascension jusqu'au sommet et puis au retour, on est obligé de se plier en deux pour pouvoir suivre la même route que prit le sarcophage royal.

Cette pyramide, comme toutes les autres, fut dévalisée à plusieurs reprises. Parce que « pyramide » veut dire « tombe » en égyptien et « tombe » était autrefois l'équivalent de

« trésor ».

Car les anciens Égyptiens, croyant à la vie dans l'au-delà, s'assuraient que les leurs et surtout leurs pharaons soient pourvus de toutes les nécessités dans une autre vie: meubles, bijoux, poterie, bateaux, vivres.

Plus tard, quand les Égyptiens se rendirent compte que ces pyramides étaient régulièrement la proie des profaneurs, ils cessèrent d'en construire et cachèrent les sépultures dans des endroits reculés comme la vallée des Rois à Louxor.

La plupart de celles-ci, cependant, furent également trouvées et pillées, sauf celle de Tout-Ankh-Amon qui resta intacte jusqu'en 1922, quand elle fut découverte avec tous ses trésors par une équipe d'archéologues italiens.

Il y avait, à l'origine, 8,500 tombes sur le plateau de Gizeh et elles furent toutes violées. Même la momie de Chéops fut volée en 1872, mais elle ne porta pas bonheur à ses prédateurs car elle sombra avec eux lors d'un naufrage dans l'Atlantique.

La fouille la plus récente à Gizeh fut mise au jour en 1954, tout à côté de la pyramide de Chéops. Des archéologues découvrirent, enfoui sous 42 blocs de grès, pesant 18 tonnes chacun, le bateau funéraire ayant servi à transporter la dépouille mortelle de Chéops à partir de Memphis jusqu'à sa pyramide de Gizeh. Ce voyage se fit sur le Nil; un canal, aujourd'hui ensablé, conduisait du fleuve jusqu'au pied de la pyramide.

Les Anciens Égyptiens avaient l'habitude d'enfouir, à

côté des pyramides, le bateau ayant servi au dernier voyage. Ils enterraient également des « bateaux solaires »; mais ceux-ci étaient des vaisseaux symboliques, doublés de feuilles d'or, qui devaient permettre au pharaon des excursions posthumes sur le Nil.

C'est dans un cratère de 10 mètres de profondeur sur 30 mètres de longueur qu'on découvrit 224 pièces de bois de cèdre en parfait état ainsi que 5,000 mètres de corde. Aucun clou n'avait été employé dans la construction du bateau funéraire: le bois s'enfilait à l'immersion et la corde se rétrécissant, le bateau devait être parfaitement étanche.

Les archéologues en entreprirent la reconstitution. C'est avec émotion, et par permission toute spéciale — car le musée ne sera pas ouvert au public avant la fin de l'année — que notre groupe de journalistes put admirer ce bateau vieux de 5,000 ans avec ses rames de huit mètres de haut. Le bateau mesure 45 mètres de long et il est identique à ceux que l'on voit dans des livres d'art et d'Histoire, sauf qu'il est authentique et qu'il n'a servi qu'une fois.

Il est dommage cependant que pour montrer ce bateau au public et pour le laisser à l'endroit même où il fut trouvé, qu'on ait dû construire un musée moderne juste à côté de la pyramide de Chéops. Cela jure dans le paysage. Mais j'imagine que la seule autre solution, eût été de construire un musée souterrain et que cela aurait été trop coûteux.

Après l'ascension éreintante de la pyramide de Chéops et la visite de son musée, on reprend l'autobus, se frayant un passage à travers une horde de vendeurs et on se dirige vers le Sphinx qui nous sera

tout aussi familier que les pyramides, ou du moins on le pense.

Chemin faisant on s'étonne que tant de domiciles privés, dont celui du président Sadate, aient été érigés si près des pyramides. Tandis que ces dernières sont en plein désert, qu'aucune plante ne vient distraire de la vue sublime de ces reliques de l'antiquité, la propriété du président s'étend de cypres, d'acacias et de lauriers! Cela apparaît comme une injure au caractère de l'Égypte Ancienne.

On voit quantité d'autres résidences privées qui n'ont aucun remords de gâcher par leur style moderne ce qui a passionné l'imagination des hommes depuis des siècles.

Le Sphinx m'est apparu plus grand que je ne le croyais. On sait que cette sculpture représente un corps de lion à tête d'homme et qu'elle fait partie de la mythologie égyptienne. On en retrouve d'ailleurs certains exemplaires avec la tête de Ramsès II ainsi que d'autres pharaons.

Le corps du lion symbolisait la force. Et je ne suis pas sûr qu'il faille s'accorder avec la définition du Larousse qui décrit le Sphinx comme un « monstre ». En ce cas on pourrait aussi qualifier le satyre grec de monstre. Il vaudrait mieux y voir tout simplement une figuration mythologique, comme la tête d'un bélier sur le corps d'un lion. Le bélier signifiant la fertilité, le lion la force. D'autres religions représentent bien le phallus comme signe de virilité et personne ne l'a jamais qualifié de monstre!

Ce n'est pas un fait du hasard que les Anciens Égyptiens aient choisi le plateau désertique de Gizeh pour inhumer leurs morts.

TERRE SAINTE ET ROME

Circuit de 2 semaines visitant les lieux Saints

Jérusalem - Bethléem - Nazareth - Tibériade - Haïfa - Tel-Aviv

ROME

Audience Publique de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II

DÉPARTS: 27 septembre et 25 octobre 1979

NOËL À JÉRUSALEM: départ le 20 décembre 1979

PRIX DU VOYAGE: \$1,699.00

Dépliant détaillé sur demande

Renseignements — Inscriptions

VOYAGES — MISSIONS LTÉE

235, boul. Dorchester est, Suite 202, MONTRÉAL, Qué. H2X 1N8
Tél.: 861-4331192, sud. rue Dorchester, QUÉBEC, Qué. G1K 5Y9
Tél.: 522-2036

Permis No. 12755419-1181

Pour adoucir votre hiver TOURVAC

vous offre le climat printanier du Portugal

club vacances

à Torralta en Algarve

Séjour de 2-3-4 semaines et plus

TOURVACances

Séjours à

Estoril

GOLF SUPER SPECIAL

Hôtel Cibra **** — Hôtel Palacio ****

Séjour à

Hôtel Madeira Palacio
Un merveilleux jardin dans l'Atlantique ou tout est douceur et beauté

Pour les prix, conditions et détails de chacune de ces destinations demandez la magnifique brochure du Club vacances TOURVAC

AGENCE DE VOYAGES

ATLAS

1821 est. rue Sherbrooke, Montréal H2K 1B4

Tél. 527-8881

IATA

ATC

I.A.P.S.C.

LIEU DE DÉLICIES



À 15 minutes de Québec...
un hôtel de villégiature
adéquat... le plus réputé
de la région.

- Cuisine gastronomique de réputation internationale.
- Café-terrace dominant le lac.
- Piscine chauffée, golf de 18 trous, tennis, badminton, canotage, pédalo, pêche, etc.
- Théâtre d'été, du 21 juin au 1er septembre.
- En vedette: Albert Millaire.
- Musique et chansons en dinant et au piano-bar en soirée.

Informez-vous au sujet de notre spécial
« Semaine de tennis »

MANOIR
st-castin
Lac Beauport: Tél.: (418) 849-4461

Pour l'EUROPE

Réservez vos billets d'avion au prix économique

Prix ABC à partir de \$324 Durée de séjour de 2 à 8 semaines

Vous choisissez vous-même les dates de départ et retour

LOUEZ votre Renault, Simca, Citroën, etc...

ACHAT ET RACHAT

chez le spécialiste et le pionnier de la location

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

Depuis 25 ans au service des voyageurs

1176, rue Drummond, Mt — 861-0200-3906 (Touring Club de France)

Permis 73868252-0280

2 DÉPARTS GARANTIS

2 septembre

FRANCE

Provence, Côte d'Azur, Bourgogne et Paris

ITALIE

Rome, Florence, Venise, Pise, Assise, Milan, la mer et les lacs

SUISSE

Les Alpes et le Lac Léman

\$1569.00 PLUS AVION \$424.00

3 septembre

ALLEMAGNE

Le Rhin, la Franconie, la Bavière et la Forêt Noire

AUTRICHE

Vienne, Salzbourg et le Tyrol

SUISSE

Lucerne et les Alpes centrales

\$1873.00 PLUS AVION \$424.00

INSCRIPTIONS URGENTES

VOYAGES

ANDRÉ MALAVOY INC.

1255 Université, Suite 1220, Montréal, Qué. H3B 3W9

Téléphone: 861-2485

Détenant d'un permis du Québec 1979

"Qui dit voyages, dit Malavoy"

NOS VOYAGES-GROUPES 1979

accompagnés dès le départ de Montréal

ROYAUME-UNI ET RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

20 jours — du 22 sept. au 12 oct.

ANGLETERRE-IRLANDE-PAYS DE GALLES-ÉCOSSE

Prix global, avion inclus \$2395 can.

LE GRAND TOUR DE CHINE

28 jours — 5 octobre au 2 novembre

PEKIN-NANKIN-SOCHOW-SHANGAI

HANGCHOW-KWELIN-CANTON

Prix global, avion inclus \$3875 can.

LE GRAND TOUR DE GRÈCE

23 jours — 11 octobre au 2 novembre

incluant la croisière de 7 jours sur le M.S. AQUARIUS

PRIX: Prestations terrestres \$870 U.S.

Croisières (cabines à partir de) \$670 U.S.

Billet d'avion \$604 can.

LE MOYEN-ORIENT

21 jours — 19 octobre au 9 novembre

ÉGYPTÉ-JORDANIE-ISRAËL

Prix-Prestations terrestres \$1580 U.S.

Billet d'avion \$ 835 can.

L'EXTRÊME-ORIENT

24 jours — 1er au 25 novembre

JAPON-HONG KONG-BALI-SINGAPOUR

THAÏLANDE-PHILIPPINES-HONOLULU

Prix-Prestations terrestres \$1675 U.S.

Billet d'avion \$1467 can.

L'AMÉRIQUE DU SUD

21 jours — 3 au 24 novembre

COLOMBIE-PÉROU-BOLIVIE-ARGENTINE-BRÉSIL

Prix-Prestations terrestres \$1395 U.S.

Billet d'avion \$ 928 can.

LES VOYAGES

hono

Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 65 ans.

1460, AV. UNION — TÉL.: 845-8221

Montréal H3A 2B8

le métro à notre porte — station McGill/Union

Bureau ouvert tous les jours de 8h30 à 18h.

Le jeudi jusqu'à 21h.

Fermés les samedis durant juillet et août

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC — 1979

SPORTS

Thurman Munson se tue dans un accident d'avion

NEW YORK (AP) — Le receveur-capitaine des Yankees de New York Thurman Munson a été tué hier après-midi dans un écrasement d'avion à l'aéroport de Canton-Akron en Ohio.

L'officier de l'agence fédérale de l'aviation américaine

(FAA), William Hantz, a déclaré que Munson, 31 ans, originaire d'Akron et vivant à Akron, était accompagné d'un instructeur dans un Cessna Citation. L'instructeur a aussi été tué sur le coup.

Munson avait été le suc-

cesseur fidèle des Bill Dickey, Yogi Berra et Elston Howard comme receveur des Yankees pendant neuf saisons. Il a affiché une moyenne de plus de .300 pendant cinq saisons, produisant plus de 100 points de 1975 à 1977.

Un porte-parole de l'AAFA à Chicago a dit que le bimoteur à réaction « était engagé dans un exercice de départs et d'atterrissages » quand l'accident est survenu.

Le porte-parole Neal Callahan a ajouté que le feu avait éclaté et que « certaines personnes ont été transportées à l'hôpital ».

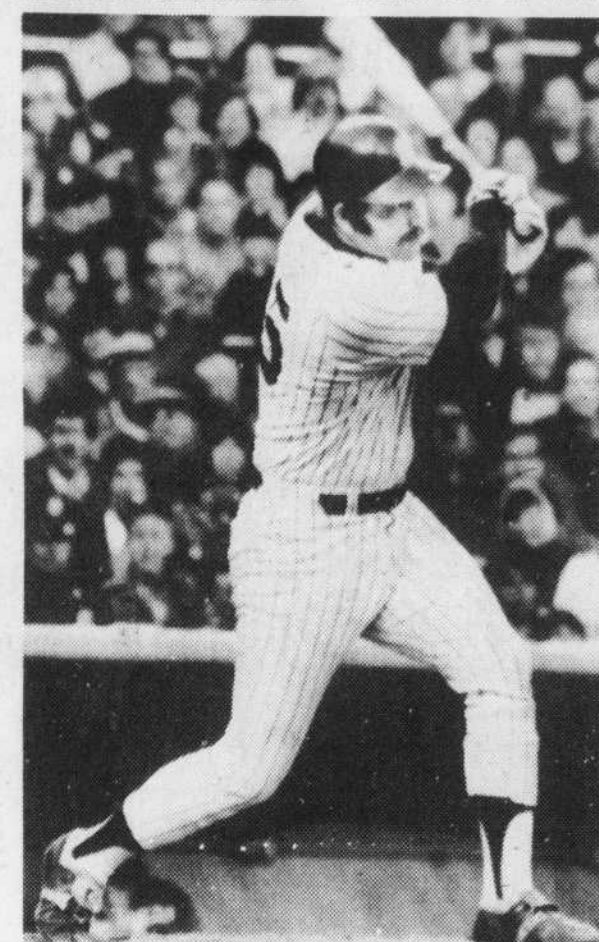
Selon Callahan, la cause de l'écrasement est inconnue, mais le Bureau de sécurité de transport national ferait enquête. Toutefois, la température ne semble pas un facteur.

L'avion s'approchait du terrain d'atterrissage et s'est écrasé à 1,000 pieds avant d'arriver sur la piste.

L'écrasement a eu lieu à 3 h 02 p.m. Munson avait acheté l'avion récemment.

Munson avait mérité facilement le titre de joueur le plus utile dans la LA en 1976, année où il avait été nommé capitaine des Yankees, le premier depuis Lou Gehrig. Il avait alors conduit les Yankees à leur premier titre dans la LA en 12 saisons avec une moyenne de .302, y compris 105 points produits. Il avait été le premier Yankee et premier receveur à mériter le titre de joueur le plus utile depuis 1963.

Il avait alors candide admis qu'il l'avait bien mérité.



La mort tragique du receveur Thurman Munson des Yankees de New York a consterné le monde du baseball, qui perd l'un de ses plus fiers compétiteurs. (Photolaser AP)

Les Expos sont consternés par la mort de Munson après un marathon de 7 heures

par Richard Milo

D'un côté le releveur Dick Tidrow, un ex-Yankee, qui pleurait dans le vestiaire des Cubs. De l'autre, un autre ancien Yankee, Stan Bahnsen, qui expliquait, au centre du vestiaire des Expos, qu'il avait bien connu Thurman Munson, que sa femme le connaissait bien, et qu'il avait même séjourné à son domicile, en Floride, lors du camp d'entraînement de 1976...

La nouvelle de la mort de Munson alimentait les conversations, hier au Stade olympique, beaucoup plus en fait que le match interminable — il a duré 6 heures et 48 minutes — que les Expos ont gagné 6-4 face aux Cubs de Chicago. Il s'agissait de la sixième défaite d'affilée des Cubs.

Les joueurs des deux clubs ont appris la mort de Munson vers 18 h 00, après que le match eut été interrompu pour la troisième fois de la journée. Il y a eu des arrêts d'une heure et 15 minutes, 38 minutes et enfin, deux heures. Les Cubs, qui devaient s'envoler vers Chicago à 18 h, ont d'abord reporté l'heure du départ à 19 h 30, puis à une heure du matin, au milieu de la nuit.

Malgré tout, Dan Schatzeder a lancé un match à la mesure de ses talents, espérant bien neuf coups sûrs en six manches et deux tiers, y compris deux interruptions, pour remporter la victoire. Le jeune Paul Caudill (0-3) a essuyé le revers, un peu par sa faute puisqu'il a commis un mauvais lancer qui a mené au deuxième point des Expos, en cinquième, et une feinte illégale, appelée par l'arbitre Dave Pallone, qui a ouvert la porte à une sixième manche de trois points.

Schatzeder a eu besoin de l'aide de Stan Bahnsen, qui s'est amené dans le match pour faire face à Dave Kingman et le forcer à frapper un dur roulant que Larry Parrish n'a pu retirer de son gant, en septième. Il a cependant mis fin à la poussée des Cubs en ayant raison de Ken Henderson. Elias Sosa a fini le match

après que Bahnsen eut appris le décès de Munson, à la troisième interruption. « Parrish n'est pas à blâmer. J'ai déjà commis la même erreur, a dit Dick Williams. À la différence, cependant, que j'ai lancé mon gant en direction du premier but. Le joueur a été sauté... » « Bahnsen a bien fait, il a

accompli son boulot. Quant à Schatzeder, il a lancé un excellent match, compte tenu du fait qu'il n'est pas facile de lancer dans de telles conditions, avec deux arrêts du jeu. »

Les Cubs ont ouvert le pointage à la suite d'un simple de Miguel Dilone, d'une erreur de Warren Cromartie pour lui permettre de se rendre au deuxième but, et d'un simple de Steve Dillard.

Mais les Expos ont pris l'avance pour ne plus jamais la perdre, en cinquième, à la suite de doubles consécutifs de André Dawson et Larry Parrish, bon pour un point, du mauvais lancer de Caudill et d'un ballon sacrifice du gagnant Dan Schatzeder (6-4). Ils menaient alors 2-1.

Et ils ont accru leur avance à 5-1, en sixième, en comptant trois points à la suite de quatre coups sûrs. D'abord un simple de Rodney Scott, la feinte illégale de Caudill, un ballon de Rusty Staub pour avancer Scott au troisième, puis un triple par Ellis Valentine, un double par Gary Carter et un simple par Larry Parrish.

Les Cubs ont réduit l'écart à 5-3, en sixième, à la suite de trois coups sûrs contre Schatzeder. Mais Stan Bahnsen, vic-

time d'un circuit de deux points de Larry Bittner, la veille, a étouffé la poussée des Cubs en retirant Ken Henderson, à la suite d'un roulant au premier but. Il y avait des coureurs aux deux extrémités.

Sosa a ensuite remplacé Bahnsen au monticule...

Chicago (4)	Montréal (6)
Dilone, cc... 4 3 3 1	Rosart, cc... 4 0 0 0
Dillard, 2b... 4 0 1 1	Rosart, 2b... 4 1 2 0
Bittner, fu... 1 0 0 0	Staub, 1b... 3 0 1 0
Buckner, 1b... 5 0 2 0	Hutton, 1b... 1 0 0 0
King, cc... 5 0 2 1	Valentin, cc... 3 0 2 1
Vall, cd... 3 0 1 0	Bernard, cd... 0 1 0 0
Khnss, cd... 2 0 1 0	White, cd... 1 1 1 0
Onizuka, 3b... 5 0 1 0	Carter, r... 4 1 1 1
Blackburn, r... 3 0 0 0	Dawson, cc... 4 1 1 0
Moore, l... 0 0 0 0	Parrish, 3b... 3 1 2 2
Timps, fu... 1 0 1 0	Speier, ac... 4 0 0 0
Whanz, l... 0 0 0 0	Schatzder, l... 1 0 0 1
DeJesus, ac... 4 1 1 0	Bahnsen, l... 1 0 0 0
Caudill, l... 2 0 0 0	Sosa, l... 0 0 0 0
Forte, r... 2 0 0 0	
Total... 41 41 33	Total... 33 6 10 5

Chicago	Montréal
100 000 201-4	000 023 01x-6
E-Cromartie, Parrish, Carter, DeJesus, White, 3B-Valentine, Thompson, S-Dilone 2, Schatzder.	

Chicago	Montréal
Caudill P. 0-3	5 1 3 7 5 0 0 0
Moore	1 2 3 2 0 0 0 0
Whitman	1 1 0 0 1 1

Montréal	Chicago
Schatzder G. 6-4	6 2 3 9 3 2 1 5
Bahnsen	1 3 0 0 0 0 0 0
Sosa S. 12	2 4 1 0 1 0 2

LE—Caudill. Feinte illégale-Caudill. T-2-55. A-27.287.

Les Orioles de Baltimore sont vendus

Kessinger démissionne à Chicago

CHICAGO (d'après AP) — Don Kessinger, joueur-gérant des White Sox de Chicago, a démissionné hier et a été immédiatement remplacé par Tony LaRussa, un ancien joueur d'intérieur des majeurs. Kessinger, âgé de 37 ans, en était à sa première année comme gérant. Il démissionne au moment où les White Sox sont plongés dans une série de sept défaites consécutives. Kessinger a également renoncé à poursuivre sa carrière

à Chicago. D'autre part, les Orioles de Baltimore ont été vendus pour \$12 millions à un groupe présidé par Edward Bennett Williams, un avocat de Washington. Le président du conseil d'administration des Orioles, Jerrold C. Hoffberger, a indiqué que le nouveau propriétaire, qui est le président des Redskins de Washington, de la Ligue nationale football, avait l'intention de laisser le club à

Baltimore. Les Reds de Cincinnati ont envoyé par ailleurs le lanceur Paul Moskau à leur filiale d'Indianapolis après le match de mercredi soir contre Los Angeles. En 20 parties cette saison, Moskau a une fiche de cinq victoires et quatre revers et une moyenne de 3.69 points mérités. Son départ laisse les Reds avec 10 lanceurs.

Le lanceur des Pirates de

Pittsburgh, John Candelaria, victime d'un accident d'automobile au début de la semaine, a dit qu'il sera en état de prendre son tour dans la rotation des lanceurs du club lors du match de samedi contre Philadelphie. Candelaria, qui assistait au match de mercredi soir contre St-Louis, a dit qu'il se sentait très bien et que ses douleurs au dos n'avaient pas été causées par son accident et qu'il les ressentait bien avant.

Tom Watson s'installe en tête

BIRMINGHAM, Michigan (AP) — Tom Watson a retrouvé tous ses moyens et a inscrit un premier parcours de 66, quatre sous la normale, se hissant en tête du championnat de la PGA disputé au

Oakland Hills Country Club, un parcours qualifié de monstrueux par le légendaire Ben Hogan. Tom Watson, qui a légèrement corrigé son élan, détient une avance d'un coup seule-

ment sur Rex Caldwell, un négligé à la recherche de sa première victoire. Ron Streck, un autre négligé parmi les 150 golfeurs engagés, et Jay Haas partagent le troisième rang à 68.

SAN DIEGO — La jeune Américaine Tracy Austin, deuxième tête de série, ainsi que l'Australienne Kerry Reid, quatrième tête de série, se sont facilement qualifiées pour le troisième tour des simples du tournoi de tennis féminin de San Diego. Tracy Austin a éliminé Terry Holladay 6-4 et 6-3 et Kerry Reid a vaincu Pam Teeguarden 6-4 et 6-1. Anne Smith et Ann Kiyomura ont également franchi le cap du deuxième tour.

SUNNINGDALE, Angleterre — La championne de l'an dernier, l'Américaine Nancy Lopez, a pris un bon départ au

championnat d'Europe de golf féminin, qui a lieu à Sunningdale, en Angleterre. Nancy Lopez, qui a réussi sept birdies, contre un seul bogey, a fini sa ronde initiale avec une fiche de 68, six sous la normale, un coup devant Joyce Kaziemski. Mardell Wilkins suit avec 70. Alison Sherard et Jerilyn Britz partagent la quatrième rang avec 71. Sa compatriote Judy Rankin, championne de 1974 et de 1977, a fini avec une ronde de 76, deux au-dessus de la normale.

DRUMMONDVILLE — La Société des Jeux du Québec a confié à la ville de Hull le soin d'organiser les Jeux d'été de 1981. Ces jeux auront lieu dans le courant du mois d'août. Six villes avaient posé leur candidature, soit Sainte-Foy, Loretteville, Hull, Sainte-Thérèse, Drummondville et Sept-Îles.

FOOTBALL

Ligue Canadienne Mercredi
Montréal 21, Hamilton 8

Mardi, le 7 août
Winnipeg à Montréal
Edmonton en C.-Britannique

LIGUE CANADIENNE

	Section Est	g	p	n	pp	pc	pts
OTTAWA	3	2	1	0	77	39	4
MONTREAL	4	2	2	0	49	61	4
TORONTO	4	2	2	0	47	69	4
HAMILTON	4	1	3	0	62	89	2
	Section Ouest	g	p	n	pp	pc	pts
C.-BRITANNIQUE	4	4	0	0	96	47	8
EDMONTON	3	3	0	0	12	39	6
CALGARY	3	2	1	0	63	58	4
WINNIPEG	3	0	3	0	35	82	0
SASKATCHEWAN	4	0	4	0	59	128	0

BASEBALL

Ligue Nationale	Montréal, Rogers (10-6), 19 h 35
Mardi	San Diego, Shirley (4-11) à Cincinnati, Bonham (5-4), 20 h 05
Mercredi	Atlanta, Mahler (3-9) à Houston, Richard (9-11), 20 h 35
Jeudi	San Francisco, Curtis (6-6) à Los Angeles, Reuss (3-9), 22 h 30
Vendredi	Montréal 6, Chicago 4
Samedi	Philadelphie à New York, 2
Dimanche	St-Louis à Pittsburgh
Ligue Américaine	San Diego à Atlanta
Aujourd'hui	
Lanceurs prévus	
St-Louis, Vuckovich (10-7) à Chicago, Lamp (7-7), 14 h 30	
Philadelphie, Carlton (11-9) à Pittsburgh, Ruffin (7-5) à Pittsburgh, Blyleven (9-4) à Kison (6-6), 2, 18 h 05	
New York, Kobel (5-5) à	

BASEBALL

Ligue Américaine	Montréal, Rogers (10-6), 19 h 35
Mardi	San Diego, Shirley (4-11) à Cincinnati, Bonham (5-4), 20 h 05
Mercredi	Atlanta, Mahler (3-9) à Houston, Richard (9-11), 20 h 35
Jeudi	San Francisco, Curtis (6-6) à Los Angeles, Reuss (3-9), 22 h 30
Vendredi	Montréal 6, Chicago 4
Samedi	Philadelphie à New York, 2
Dimanche	St-Louis à Pittsburgh
Ligue Américaine	San Diego à Atlanta
Aujourd'hui	
Lanceurs prévus	
St-Louis, Vuckovich (10-7) à Chicago, Lamp (7-7), 14 h 30	
Philadelphie, Carlton (11-9) à Pittsburgh, Ruffin (7-5) à Pittsburgh, Blyleven (9-4) à Kison (6-6), 2, 18 h 05	
New York, Kobel (5-5) à	

Ligue Nationale	Montréal, Rogers (10-6), 19 h 35
Mardi	San Diego, Shirley (4-11) à Cincinnati, Bonham (5-4), 20 h 05
Mercredi	Atlanta, Mahler (3-9) à Houston, Richard (9-11), 20 h 35
Jeudi	San Francisco, Curtis (6-6) à Los Angeles, Reuss (3-9), 22 h 30
Vendredi	Montréal 6, Chicago 4
Samedi	Philadelphie à New York, 2
Dimanche	St-Louis à Pittsburgh
Ligue Américaine	San Diego à Atlanta
Aujourd'hui	
Lanceurs prévus	
St-Louis, Vuckovich (10-7) à Chicago, Lamp (7-7), 14 h 30	
Philadelphie, Carlton (11-9) à Pittsburgh, Ruffin (7-5) à Pittsburgh, Blyleven (9-4) à Kison (6-6), 2, 18 h 05	
New York, Kobel (5-5) à	

Ligue Américaine	Montréal, Rogers (10-6), 19 h 35
Mardi	San Diego, Shirley (4-11) à Cincinnati, Bonham (5-4), 20 h 05
Mercredi	Atlanta, Mahler (3-9) à Houston, Richard (9-11), 20 h 35
Jeudi	San Francisco, Curtis (6-6) à Los Angeles, Reuss (3-9), 22 h 30
Vendredi	Montréal 6, Chicago 4
Samedi	Philadelphie à New York, 2
Dimanche	St-Louis à Pittsburgh
Ligue Américaine	San Diego à Atlanta
Aujourd'hui	
Lanceurs prévus	
St-Louis, Vuckovich (10-7) à Chicago, Lamp (7-7), 14 h 30	
Philadelphie, Carlton (11-9) à Pittsburgh, Ruffin (7-5) à Pittsburgh, Blyleven (9-4) à Kison (6-6), 2, 18 h 05	
New York, Kobel (5-5) à	

ca

ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC
 Corporation professionnelle d'exercice exclusif
 régie par le Code des professions
 680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3
 Téléphone: (514) 288-3256

ARTHUR ANDERSEN & CIE Comptables Agréés, 800 Boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9 Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver, Société affiliée - Gagné, Vaillancourt & Associés	DELOITTE, HASKINS & SELLS Comptables Agréés 1, Place Ville-Marie 861-8512 Montréal, Québec H3B 2W3 Bureaux au Canada et cabinets associés à travers le monde.	MAHEU, NOISEUX & ASSOCIÉS Comptables Agréés 2, Complexe Desjardins, Bureau 2600, C.P. 153 Montréal H3B 1E9 Tél: 281-1555 Société nationale Collins Barrow avec bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Halifax.	ROBERT SAINT-DENIS & CIE Comptables Agréés 7000, Avenue du Parc, Suite 301 Montréal H3N 1X1 — 274-2797
AUDE, GOSSELIN, LAPOINTE, MOREAU & ASSOCIÉS Comptables Agréés Romain Audet, L.S.C.C.A. Michel H. Gosselin, M.S.C.C.A. Robert Moreau, M.S.C.C.A. Carol Lapointe, C.A. 50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700 Montréal H2P 2T4 382-3080	DUNWOODY & COMPAGNIE Comptables Agréés 1440, rue Ste-Catherine ouest Suite 810 — 861-9081 Montréal, Québec H3G 1R8 Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde.	ERNST & WHINNEY Comptables Agréés Sept-Îles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Langley, Vancouver, Victoria, Halifax et dans les principales villes du monde. 1200, avenue McGill College Suite 1100 Montréal, Québec, H3B 4G7 871-8901	RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS Comptables Agréés 17ème étage Le Tour de la Bourse Place Victoria Montréal H4Z 1G8, Québec (514) 878-2691 350 est, boul. Charest Québec G1K 3H5, Québec (418) 647-3151
BERNIER & BISSON Comptables Agréés Georges Bernier, C.A. Marcel Bisson, C.A. 60, St-Jacques, Suite 601 Montréal — 845-0209	GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS & ASSOCIÉS Comptables Agréés Roger Gauvin, C.A. Bernard Pénest, C.A. Roger Forget, C.A. Claude Boyer, C.A. Gilles Villeneuve, C.A. Jean-Réal Charrette, C.A. Michel Duquette, C.A. 561 est, boul. Crémazie Montréal H2M 1L8 — 384-1430	MACGILLIVRAY & BRUNEAU Comptables Agréés - Chartered Accountants 1155 Dorchester ouest Montréal, P.Q. H3B 3T9 (514) 871-8630 National MACGILLIVRAY & CO. Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde	SAMSON, BELAIR & ASSOCIÉS Comptables Agréés Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept-Îles, Saint-Hyacinthe, Coaticook, Matane. Suite 3100, Tour de la Bourse Montréal, Qué. H4Z 1H8 (514) 861-5741
BOUCHARD VIAU DUHAMEL & CIE Comptables Agréés Guy Bouchard, c.a. Paul Viau, c.a. Paul Duhamel, c.a. 59 rue St-Jacques, Mtl. 284-1117	CLARKSON, GORDON & CIE Comptables Agréés Associés-résidents Montréal - Québec A. Benedetti, C.A. C.W. Blissett, C.A. M. Camirand, C.A. L.J. Carrière, C.A. J.P. Delisle, C.A. R. Gervais, C.A. J.P. Gravelle, C.A. R.E. Lavigne, C.A. R.J. Messier, C.A. R.K. Palmer, C.A. G.S. Wells, C.A. C.C. Blumh, C.A. T.R. Burpee, C.A. M.G. Chamberland, C.A. M.M. Domars, C.A. S.R. Gagné, C.A. G. Giroux, C.A. A. Lanthier, C.A. G. Limoges, C.A. J.D. Morrison, C.A. J.J. Peacock, C.A. W.J. Smith, C.A.	PIERCE GOULD & CIE Comptables Agréés 514, Édifice Sun Life Montréal H3B 2V6 514-866-4375	MERCURE, BÉLIVEAU & CIE Comptables Agréés 1420, Tour de la Bourse Place Victoria, Montréal, H4Z 1G1 (514) 879-1094
BOUCHARD VIAU DUHAMEL & CIE Comptables Agréés Guy Bouchard, c.a. Paul Viau, c.a. Paul Duhamel, c.a. 59 rue St-Jacques, Mtl. 284-1117	GRIGNON, DE PALMA, POIRIER & ASSOCIÉS Société Nationale CAMPBELL SHARP Comptables Agréés 3730 est, boul. Crémazie Montréal, Québec, H2A 1B4 376-5010 715 Carré Victoria Montréal, Québec, H2Y 2J1 845-7211	MESSIER, BOURGEOIS & CIE Comptables Agréés Guy Messier, L.S.C.C.A. Jacques Bourgeois, L.S.C.C.A. Robert Houde, B.A.C.A. Guy Guimel, C.A. Jacques Desmarais, L.S.C.C.A. André Montmar, L.S.C.C.A. Yvon Marsolais, C.A. Gilles Biondi, C.A. Réal Marville, C.A. 50, Place Crémazie suite 921 Montréal H2P 2T6 — 384-1020	TOUCHE, ROSS & CIE Comptables Agréés Sydney, Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burnaby, Vancouver, Victoria, Bermuda, Nassau et Freeport, Bahamas, Grand Cayman, États-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde 1, Place Ville-Marie 861-8531
CLOUTIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU & ASSOCIÉS Comptables Agréés MONTREAL - LAVAL 1320, Boul. Graham Ville Mont-Royal 341-3660	COGAN, LANDORI & DUBÉ Comptables Agréés MONTREAL-OTTAWA C. Blatt, C.A. J. Dolnik, C.A. S.M. Hopmeyer, C.A. R. Landori-Hoffmann, C.A. A. Soroka, C.A. I. Tobenstein, C.A. J.F. Wilkowski, C.A. 3901, rue Jean-Talon ouest suite 214 (514) 731-7851	KENDALL, TRUDEL & CIE Comptables Agréés 666 ouest, rue Sherbrooke Suite 1400 288-0988	NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés 225, rue Notre-Dame ouest Montréal, Québec H2Y 1T4 Téléphone (514) 844-4442
COURTOIS, FREDETTE CHARETTE & CIE Comptables Agréés Guy Charette, C.A. Hubert Mercier, C.A. Raymond Poirier, C.A. Jean-Paul Berti, C.A. Normand Boivin, C.A. Raymond Proulx, C.A. 1, Place Ville-Marie Montréal H2Y 1W4 (514) 886-9911	LAVALLEE, BÉDARD & CIE Comptables Agréés Pierre Bédard, c.a. Michel Champoux, c.a. 19 ouest, Le Royer — Suite 300 Montréal H2Y 1W4 844-1153	PETRIE, RAYMOND & CIE Comptables Agréés 1320 Boul. Graham Suite 100 Montréal, H3P 3C8 Tél: 735-4847	ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CIE Comptables Agréés MONTREAL - TORONTO Jack E. Zitrer, C.A. Samuel S. Stein, C.A. Marvin B. Goldsmith, C.A. Arnold J. Eichenberg, C.A. Nelson S. Spector, C.A. Barry A. Tassenbaum, C.A. Jeffrey L. Payne, C.A. Brian D. Levine, C.A. Lawrence M. Chandler, C.A. Jack Altman, C.A. Herbert E. Siblin, C.A. David G. Levine, C.A. Steven A. Yaghe, C.A. Steven H. Taffer, C.A. Norman Datchman, C.A. Alan M. Liverman, C.A. 4115 Sherbrooke ouest Westmount, Qué. H3T 1Y9

Le Festival des films du monde

Chine en tête, le programme se précise

par Richard Gay

Serge Losique, président et directeur général du Festival des films du monde, rendait publique hier une liste partielle des longs métrages sélectionnés pour l'édition 1979 du festival qui se tiendra à Montréal, au cinéma Le Parisien, du 30 août au 9 septembre.

M. Losique était particulièrement heureux d'annoncer que la Chine serait représentée au troisième Festival des films du monde et que ce serait là la première fois que des films produits dans la Chine d'après Mao seraient présentés dans un festival. Deux

films chinois sont en effet inscrits et seront montrés hors compétition. Il s'agit de *The Great Flowing River* de She Teh-Li et du documentaire *The Potola Palace*. Pour ce qui est de la section

compétitive du festival, 16 des 20 longs métrages possibles dans cette section ont déjà été sélectionnés. Le Québec sera représenté par *L'Arrache-cœur*, le nouveau film de Mireille Dansereau principalement interprété par François Faucher et Louise Marleau. Chose inusitée, le Québec sera aussi représenté par un film japonais intitulé *Keiko* et qui a été tourné par le Québécois Claude Gagnon.

Parmi les autres films inclus dans la compétition officielle, on note deux films français, *Le Soleil en face* de Pierre Kast et *Il y a longtemps que je t'aime* de Jean-Charles Tacchella, *West Indies: Les Nègres maronniers de la liberté* du cinéaste mauritanien Med Hondo, *Cinq soirées* du soviétique Nikita Mikhalkov et *Twice a woman*, une coproduction Pays-Bas/USA signée George Sluizer où l'on retrouvera Bibi Anderson et Anthony Perkins.

La section hors-concours offrira à première vue beaucoup d'intérêt aux cinéphiles puisque cette section d'un total de dix longs métrages permettra de voir entre autres *Le Tambour* qui méritait à Volker Schlöndorff la palme d'or du dernier festival de Cannes, *La Drôlesse*, le film français de Jacques Doillon également primé à Cannes, *Merry-Go-Round* de Jacques Rivette et les derniers films des Américains Stewart Rosenberg et Jerry Schatzberg, soit respectivement *Love and Bullets* et *The Seduction of Joe* Tynan.

De nombreux films ont aussi été sélectionnés pour les autres sections du festival. La section « Cinéma d'hier, d'aujourd'hui et de demain » présentera entre autres un hommage à Claude Jutra, *Vie d'Ange* de Pierre Harel, *Félicité* de la comédienne-réalisatrice française Christine Pascal, *Le Maître-Nageur*, la dernière réalisation de Jean-Louis Trintignant et la version intégrale de *Que Viva Mexico*, le chef-d'œuvre de Sergei Eisenstein.

Dans la section « Les Grandes œuvres récentes de la télévision », on pourra voir une dizaine de productions dont *Tresor de la Nouvelle-France* du Québécois Vincent Davy et *Les Chemins de l'exil* du Suisse Claude Goretta. Deux autres sections viendront compléter le programme du festival, soit « Cinéma d'Amérique latine », où on trouvera des productions du Brésil, du Chili, du Venezuela et de la Colombie et la section « Nouveau cinéma italien » qui, selon M. Losique, comprendra au moins 13 longs métrages récents qui ne sont pas encore définitivement choisis.

Le directeur du festival a aussi dévoilé une liste partielle des membres du jury qui devra attribuer le Grand prix des Amériques ainsi que les autres prix pour les films en compétition. Cette liste partielle comprend: Gratien Gélinas, le réalisateur Ted Kotcheff, le cinéaste français René Clément, la scénariste italienne Suso Cecchi d'Amico, l'auteur canadien Mordecai Richler et Arthur Knight, historien et critique de cinéma.

Alain Crevier à l'imprévu

Un chanteur sympathique et brouillon

par François Roberge

L'an dernier, LE DEVOIR pouvait dire d'Alain Crevier qu'il « promettait ». D'ailleurs tout le monde le dit, sauf ceux qui affirment qu'il tient déjà ses promesses. Quelques mois plus tard, malheureusement, on ne peut vraiment prétendre que Crevier ait atteint sa pleine maturité.

Mais il chante et il « tourne » à la radio, ce qui surprend tout de même un peu quand on sait qu'il ne fait de concessions ni au pop ni au folklore, bref qu'il se maintient dans son « mainstream » absolu avec pour seule comparaison Bruce Cockburn, une sorte de chaude exception dans le monde de la chanson.

Le spectacle de l'imprévu nous a livré un Crevier nerveux (la veille encore le son avait lamentablement lâché au cours du spectacle), sympathique, tendre, bourru, avec un je ne sais quoi qui fait dire qu'il a du potentiel.

Mais il présente un spectacle mal ficelé où toutes les idées intéressantes que l'on



Alain Crevier devine dans sa démarche artistique ne trouvent pas leur

aboutissement en scène.

Même la musique est inégale, en dépit de sa fréquente originalité, de sa vigueur chaleureuse et sans prétention. Les arrangements semblent parfois timides ou alors peut-être est-ce l'exécution qui était, mercredi soir, un tant soit peu chancelante.

Alain Crevier chante depuis six ans. D'abord musicien et excellent aux guitares sèches, il a de plus un indéniable talent pour la fabrication de chansons.

Il réussit souvent à créer des images et des climats qui collent à sa musique, une sorte de blues agréable et modeste très naturel. En ce sens il est dans un champ complètement vierge ou à peu près. Si le Québec a fourni un ou deux paroliers capables d'accoler la langue française et la musique rock, personne n'avait encore, ni ici ni en France, travaillé sérieusement à écrire en français du petit blues aimable et fin à la Cockburn, consacré davantage à la thématique tendre qu'à la douleur existentielle, sans négliger pour autant une petite « poussée » par-ci par-là au

« système ».

Crevier a trouvé quelque chose d'intéressant dans cette veine et cela explique quand même que ses chansons soient diffusées par les stations radiophoniques.

En revanche il adopte pour chanter un accent invraisemblable qui non seulement camoufle les quelques gaucheries de son style textuel mais rend une bonne partie des chansons carrément incompréhensibles.

Il faut souhaiter qu'Alain Crevier chante tout simplement comme il parle, en français simple et sans accent particulier. L'accentuation des nasales et l'exagération de la syncope du verbe pendant les chansons est un handicap.

Alain Crevier va bientôt entrer en studio avec ses musiciens pour graver un deuxième microfilm. Toute amélioration de l'élocution des textes devrait élargir la portée de ce long-jeu.

En attendant, il chante plaisamment à l'imprévu où, davantage par la musique limpide et vive — y compris des rock-jazz où il rappelle Django Reinhardt — que par les paroles, il mérite un succès à la hauteur de ses prétentions, c'est-à-dire modeste mais réel.

Les Concerts populaires d'été: un grand succès

par Gilles Potvin

Sans bénéficier d'un fort tapage publicitaire, les Concerts populaires d'été de l'Orchestre symphonique de Montréal, à l'Aréna Maurice-Richard, attirent chaque mercredi soir entre 3,000 et 4,000 mélomanes. S'il y a quelques rangées de sièges vides dans les galeries, le parterre où se trouvent des tables pour quatre est entièrement occupé d'amateurs qui ajoutent vins et fromages aux joies pures de la musique. Le choix des artistes et de la musique, des conditions acoustiques améliorées, l'air frais et une ambiance agréable sont autant de facteurs qui contribuent au succès de cette série.

Raymond Dessaints était au pupitre de l'OSM mercredi, entouré de Pauline Vaillancourt, soprano, Paul Trépanier, ténor, Angèle Dubeau, violoniste et Timothy Hutchins, flûtiste. Un choix d'œuvres fort varié a fait valoir le talent de ces jeunes artistes, tous fort appréciés de l'auditoire. En solo et en duo, les chanteurs ont proposé des pages de Mireille de Gounod et des opérettes *Le Pays du Sourire* et *La Veuve joyeuse* de Lehar qui rappelaient à plusieurs les beaux soirs des Variétés Lyriques.

Il a coulé beaucoup d'eau sous les ponts depuis que l'on a entendu ici pour la dernière fois l'air de Vincent, « Anges du paradis », celui de Mireille, « Mon cœur ne peut changer » et le duo « Chanson de

Magali ». Malgré un texte parfois ridicule (« Je suis le misel que tu portes ») chante Vincent à sa bien-aimée) cette musique conserve tout son charme, surtout lorsque chantée avec goût et style comme l'ont fait Pauline Vaillancourt et Paul Trépanier. La première a fait valoir des aigus d'une grande beauté, chantant ces pages avec le même soin qu'elle apporte à Webern et Garant. Un peu plus guindé, le second possède un timbre sympathique et une diction exemplaire. Plus familières, les pages de Lehar comme « Je t'ai donné mon cœur » et « Vilia » ont également été fort appréciées.

Angèle Dubeau est une jeune violoniste sur la voie des grandes réalisations. Dans le premier mouvement du *Concerto no 1*, en ré majeur, de Paganini, elle a montré beaucoup d'autorité, surmontant généralement avec succès les embûches techniques qui foisonnent dans cette œuvre. Au brio de son jeu dans les passages de bravoure, elle ajoute une sonorité chaude et séduisante dans les cantilènes. Nul doute que nous sommes en présence d'une violoniste au talent exceptionnel, promis au plus bel avenir.

En première partie, Timothy Hutchins, flûte solo de l'OSM, a joué avec sa maîtrise habituelle le *Concerto en ré majeur* de Cécile Chaminade, compositrice française dont le nom et les œuvres sont passablement oubliés de nos jours.

Sous la baguette alerte de Raymond Dessaints, l'OSM a fonctionné de façon généralement efficace, tant dans les accompagnements que dans les œuvres comme le prélude de *Carmen*, le *Divertissement* de Jacques Ibert et l'ouverture *La Giza ladra* de Rossini. Il y a eu cependant un certain nombre de ces accrochages légers qui semblent inévitables dans les

programmes d'été alors que le temps alloué aux répétitions est sans doute réduit.

Trois chanteurs, le mezzo-soprano Marie Laferrière, le baryton Bruno Laplante et la basse Jean-Pierre Hurteau, se feront entendre mercredi prochain dans des extraits de *Mignon* de Thomas et *Le Barbier de Séville* de Rossini. Guy Bélanger sera au pupitre.

DEMAIN CKOI-FM présente.

4 août OFFENBACH en FUSION avec VIC VOGEL et ses 17 musiciens

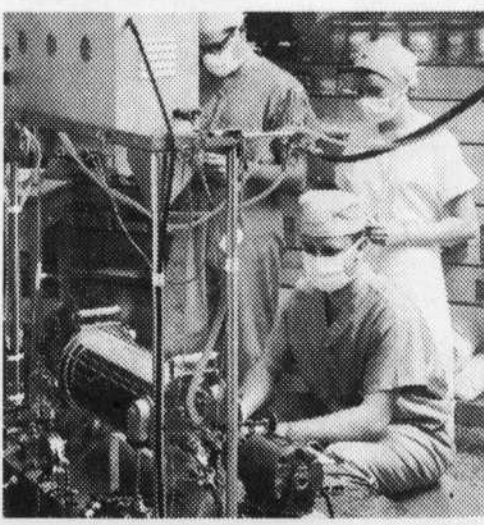
au CENTRE OLYMPIQUE DE BROMONT

sortie à 7h de l'Autoroute des Cantons de l'Est, tous les samedis soirs, du 30 juin au 11 août, à 20 heures. En cas de pluie, les spectacles sont remis au dimanche. Billets 56.99 en vente à l'ALTI-BINATIF à Montréal et l'INDICATIF à Laval.

une production SYST-M inc.

11 août PLUME et MICHEL RIVARD

Une histoire de la médecine



Dossier, le vendredi 3 août à 21h30

Une fascinante série de quatre émissions d'une heure sur l'histoire de la médecine qui débute ce soir et qui comprend non seulement l'« aventure prestigieuse » de ses découvertes et de ses conquêtes mais aussi l'attitude des sociétés devant la maladie, devant les pratiques des médecins et chirurgiens, devant la mort.

Les émissions portent les titres suivants: *Les Sociétés devant l'épidémie: l'impuissance et la peur*; *La Médecine devant l'épidémie: stratégie contre l'inconnu*; *L'Hôpital: de la charité à l'ordinateur*; *De l'anatomie à la chirurgie: à corps ouvert*.

Une série de Jean-Paul Aron et Marc Ferro et réalisée par Jean-Louis Fournier et Pierre Gauge.

A la télévision de Radio-Canada

Visitez le pavillon de Radio-Canada à Terre des hommes. A l'occasion de l'Année internationale de l'enfant, la Société Radio-Canada a son pavillon, cet été, à Terre des hommes, et vous invite à un merveilleux voyage au royaume télévisé de l'enfant. Une expo pour les tout-petits et à leur échelle.

UN FILM CHOC, COURONNE DE 12 GRANDS PRIX INTERNATIONAUX!

Nino Manfredi

PAIN ET CHOCOLAT

le DAUPHIN 2

TOUTE LA SEMAINE: 1.10 - 3.10 - 5.20 - 7.20 - 9.30

BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6060

Le Livre de la Jungle Walt Disney

LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT

le DAUPHIN 1

le PARADIS 2

BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6060 8215 RUE HOCHÉLAGA 354-3110

LES CINÉMAS FRANCE FILM

AUCUNE FORCE NE PEUT DETRUIRE SA PASSION POUR L'HOMME QU'ELLE AIME!

De l'autre côté de 3^e Minuit

MARIE-FRANCE PISIER

JOHN BECK

SUSAN SARANDON

12:15 - 3:05

5:55 - 8:50

Cinéma du COMPLEXE

desjardins 1

BASILIAIRE 1 288 3141

ils ont réussi un hold-up parfait... Mais combien vivront assez longtemps pour dépenser...

THE SILENT PARTNER

CELINE LOMEZ-CHRISTOPHER PLUMMER-ELLIOTT GOULD-SUSANNAH YORK

Version originale, anglaise

Cinéma du COMPLEXE

desjardins 2

12:05 - 2:00 - 3:55

5:50 - 7:45 - 9:40

BASILIAIRE 1 288 3141

ROMY SCHNEIDER PLUS QUE PARFAITE

une histoire simple

desjardins 4

Un film de CLAUDE SAUTET

5^e mois

PARADIS: Sem: 7h25, 8h30, Dim: 3h15, 7h25, LE CHAT: Sem: 9h30, 5h30, 9h40, Dim: 1h10, 5h20, 9h30, Salle climatisée

elisee 1

35 MILTON/842-6053

Pour 1 sem. seulement

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS

un film d'YVES ROBERT

JEAN ROCHEFORT CLAUDE BRASSEUR GUY BEDOS VICTOR LANOUX DANIELE DELORME

QUI A TUE LE CHAT?

avec UGO TOSCANI MICHEL GALLABRU MARIANGELA MELATO

Sem: 7h30, 9h30, 11h30, 1h30, 3h30, 5h30, 7h30, 9h30, 11h30, Salle climatisée

elisee 2

ils ont 18 ans, ils sont grossiers, pudiques et intransigeants ils crient "sexe" mais ils pensent "amour," ils parlent "révolution" mais ils sont "tendresse," vous serez violemment pour vous serez violemment contre mais vous devez voir

si les porcs avaient des ailes...

un film événement un film choc

2 GRANDS FILMS

mon premier amour

Est-elle monstre ou victime?

Violette Nozière

RICARDO BERRY GABRIEL FERRETTI JACQUES VILLELLA

un film de CLAUDE CHABROL

Salle climatisée

Sem: 9h30, 11h30, 1h40, 3h40, 5h40, 7h40, 9h40, Dim: 7h30, 9h30, 11h30, 1h40, 3h40, 5h40, 7h40, 9h40

Cinéma 7 art

722-0302

3180 rue BELANGER

Le Bateau-Théâtre l'Escale

présente

du 19 juin au 1^{er} septembre

une création québécoise d'Elizabeth Bourget

avec:

ROGER GARAND

BÉATRICE PICARD

Michèle Craig

Jacques L'Heureux

Evelyn Régimbald

Linda Sorgini

Mise en scène: Gilbert Lepage

Billets:

Ed. Archambault: 849-6201

Télé Réserve MHI Trust: 861-8287

861-8268

Escale St-Marc: (514) 584-2226

SALLE À MANGER À BORD

à St-Marc-sur-Richelieu

sortie 112, Transcanadienne

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Les opérations laissent des profits

Tricofil: la situation aurait été noircie

par François Roberge

La situation de Tricofil, l'usine autogérée de Saint-Jérôme a été exagérément noircie à la suite de la publication dans un quotidien de Montréal de données confidentielles apparemment rendues publiques par un organisme financier. C'est ce qu'a déclaré hier le Président du Conseil de Tricofil, M. Jean-Guy Frenette qui a décidé de mettre à la disposition des médias tous les documents confidentiels soumis aux institutions prêteuses en vue d'obtenir un refinancement de Tricofil.

Il ressort de ces documents que Tricofil devait continuer d'inscrire des profits d'opérations tout au long de 1979, sauf pour les mois de juin et juillet pour afficher des bénéfices supérieurs à \$300,000 pour l'année.

En outre, aucun changement majeur n'est intervenu récemment dans les relations de Tricofil avec ses clients et fournisseurs.

Parizeau emprunte à Tokyo

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec a contracté un emprunt de \$75 millions en devises américaines et le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, a signé le contrat à Tokyo, hier.

L'emprunt a été souscrit par un groupe de cinq banques japonaises sous la direction de The Fuji Bank Ltée.

Il s'agit d'un emprunt à terme de 15 ans dont la vie moyenne sera d'environ 12 ans et demi. Le prêt porte intérêt à 9,85% en moyenne.

M. Parizeau a tenu à souligner par sa présence dans la capitale japonaise les excellentes relations financières et commerciales entre le Québec et le Japon. Au cours de la dernière année, quatre emprunts de ce genre ont été conclus par le gouvernement du Québec ou l'Hydro-Québec. Les plus importantes banques japonaises ont souscrit à ces emprunts.

Dans le cas de Dominion Textile qui fournit des fils et matériaux de base à Tricofil, aucun changement n'est intervenu depuis plusieurs mois. Seul le manque de liquidités financières de Tricofil l'empêche d'effectuer des achats supplémentaires au comptant parce que sa marge de crédit est atteinte auprès de DomTex. Selon M. Frenette la marge elle-même n'est pas remise en question.

C'est la lourdeur des stocks et des comptes à percevoir qui empêche Tricofil de faire des réserves, compte tenu de la croissance de sa production.

Dans le cas de Vanessa, un des ex-clients de Tricofil, les relations ont été rompues en novembre 1978 à la suite de changements dans la structure des achats de Vanessa. Aucun commentaire n'aurait été fait par le président de cette entreprise, M. Luffy sur la qualité des produits de Tricofil.

En outre, les administrateurs de Tricofil estiment que la qualité de certains produits a été grandement améliorée à la suite de constatations internes au sein même de l'entreprise.

Quant aux \$260,000 apparus aux comptes de Tricofil en juillet 1979 et dont fait état une lettre de M. Claude Mériméau comme de « pertes non dévoilées », M. Frenette affirme que le détail de ces pertes a été communiqué aux administrateurs de plein gré et qu'il s'agit d'opérations financières normales dans une entreprise. Par exemple, \$116,000 de ce total ont été inscrits aux livres comme perte à la suite de la dévaluation de certains stocks, comme cela se fait dans toutes les entreprises de fabrication à la fin d'un exercice financier.

D'autres sommes ont été versées à titre d'intérêts sur des fonds avancés soit par les Soeurs de Sainte Anne ou par la Société d'Investissement Desjardins.

Tous les chiffres publiés récemment sont contenus dans un volumineux dossier préparé par la firme Samson Bélaire et Associés. Il s'agit, selon M. Frenette, d'un dossier qui dévoile exactement tout le détail de la situation financière de Tricofil afin de justifier un refinancement de l'entreprise.

La raison pour laquelle Tricofil demande un refinancement est précisément que pour la première fois de sa

dramatique histoire, elle est en mesure de prévoir des opérations profitables et d'obtenir un financement normal de la part d'institutions prêteuses.

Depuis le début de 1979, Tricofil a connu des bénéfices modestes, mais des bénéfices. « C'est tout ce que nous attendions pour nous présenter devant des institutions comme une entreprise sérieuse » a précisé M. Frenette.

Tricofil a abandonné depuis un an tout le secteur de la confection de vêtements, le plus lourd et le moins rentable pour se consacrer à la fabrication de tissus et fils.

Elle a presque doublé sa production et ses ventes dans ces secteurs où l'industrie textile canadienne connaît présentement un regain d'activité et de rentabilité, après une longue période d'effondrement du marché.

Cela amène Tricofil à supporter elle-même avec un fonds de roulement limité à \$500,000 (\$430,000 en mai) des comptes à recevoir de \$900,000 et des stocks de \$854,000.

Tricofil évalue ses actifs à plus de \$2 millions sur lesquels elle ne possède que \$301,000 d'hypothèque.

Le terrain est évalué à \$525,000. Les édifices sont évalués à \$1 million. À ce chapitre on souligne que si l'entreprise n'affichait pas les actuelles possibilités de rentabilité, les édifices et l'équipement pour-

raient être fortement dévalués.

Mais le seuil de rentabilité étant atteint, les édifices prennent leur pleine valeur de plus de \$1 million et les équipements sont évalués à \$613,000.

Tricofil possède donc des immobilisations de \$2.1 millions et elle espérait en soumettant son dossier à la Caisse d'Entr'aide économique et à la Caisse de Dépôt et de placement obtenir une hypothèque de \$650,000 dont la moitié servirait à rembourser les dettes hypothécaires actuelles et l'autre à gonfler le fonds de roulement.

M. Frenette a vivement déploré que les dirigeants de

la Caisse d'Entr'aide de Saint-Jérôme aient violé la confidentialité du dossier soumis par Tricofil en le communiquant à la presse.

Le document présenté aux institutions contient une note des comptables Samson Bélaire et associés qui indique que les prévisions de bénéfices sont celles de Tricofil et ne peuvent être comme telles corroborées par un tiers.

Par contre le président du Comité Conseil de Tricofil nommé par le gouvernement du Québec pour faire rapport mensuellement sur l'état de l'entreprise affirme dans son appui à la demande de refinancement qu'il « a confiance

dans l'avenir de l'entreprise », et que « la rentabilité de l'entreprise est non seulement possible, mais assurée ».

Pour l'instant, les travailleurs de Tricofil ont décidé de suspendre les opérations pour le mois d'août, en attendant que la crise provoquée par la diffusion de certaines informations soit dénouée.

Dans l'intervalle, la direction de la Caisse de Dépôt et de placement aura à se prononcer dans les jours qui viennent sur la demande de prêt hypothécaire soumise par Tricofil. Les responsables du dossier quant à eux ont déjà transmis leur recommandation à la direction.

Légère hausse des réserves officielles

OTTAWA (PC) — Le gouvernement a augmenté ses réserves de devises étrangères de \$60 millions en juillet, les portant ainsi à \$4.24 milliards, malgré une baisse de valeur du dollar d'environ trois-quarts d'un cent.

C'était le deuxième mois consécutif au cours duquel ces réserves augmentaient.

Ce rapport indique à quel point les cambistes sont intervenus sur les marchés du change en ce dernier mois pour soutenir la valeur du dollar canadien.

Les cambistes canadiens emploient leurs réserves de dollars américains pour acheter des dollars canadiens quand la valeur en diminue. Cela augmente la demande de dollars et ralentit la chute.

Quand la valeur du dollar canadien augmente, on le vend pour acheter la devise américaine. Cela augmente l'offre de dollars canadiens et empêche sa valeur d'augmenter trop rapidement.

La valeur du dollar n'a cessé de fluctuer au cours du mois mais à la fin, mercredi, il valait 85.19 US, un peu moins qu'il y a un mois.

Il y a eu une autre augmentation du taux d'intérêt le mois dernier à l'appui du dollar — la huitième en 16 mois — par suite d'une hausse aux États-Unis. La Banque du Canada a haussé ses taux au record de 11 3/4, invitant ainsi les banques et autres prêteurs à hausser leur taux.

La Banque centrale maintient ses taux d'intérêt plus haut que ceux des États-Unis pour encourager les Canadiens à emprunter hors du pays. Cela fait entrer des dollars américains qui aident à financer le déficit considérable du Canada dans ses échanges internationaux de biens et services, déficit qui devrait atteindre \$7 milliards cette année. L'écart entre les taux américains et canadiens encourage aussi les investissements étrangers au Canada parce que le rendement est plus élevé.

Les expéditions des manufacturiers canadiens se sont élevées à \$13.19 milliards en mai dernier, soit une augmentation de 9.7 pour cent par rapport au mois précédent, indique hier Statistique Canada.

Imperial Tobacco détient 43% du marché de la cigarette

Les bénéfices d'Imasco pour le premier trimestre de l'exercice 1980 ont été de \$15,941,000, une augmentation de 34% par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent.

Les bénéfices par action se sont établis à \$1.55 en regard de \$1.20 un an plutôt. Les revenus consolidés ont été de \$289,506,000, soit \$7,480,000 ou 3% de plus que lors du

premier trimestre de l'an dernier.

Les ventes d'Imperial Tobacco Limitée pour le trimestre se sont chiffrées à \$212,154,000, pour une augmentation de 13%. À cause de l'augmentation du volume des ventes et d'une hausse du prix de la cigarette, en février, les bénéfices d'exploitation ont été de \$25,402,000, soit une augmentation de 37%.

Au cours du trimestre, Imperial Tobacco a augmenté ses ventes de cigarettes de 9%, en regard d'une augmentation de 1.5% pour l'ensemble de l'industrie. Ces résultats remarquables sont attribuables à l'adoption des nombreuses marques « légères » d'Imperial pour un nombre croissant de fumeurs et à la popularité sou-

tenu de ses marques établies. Imperial Tobacco détient actuellement plus de 43% du marché de la cigarette.

Les compagnies canadiennes d'alimentation, les Aliments Unico et les Aliments Grissol, ont connu de leur côté des augmentations de ventes de 20% et des bénéfices de 32%.

Lors de l'assemblée du Conseil d'administration tenue le 11 juillet 1979, M. Paul Paré a été nommé président du Conseil et chef de la direction et M. L. Edmond Ricard est devenu président directeur général. Lors de la même assemblée, M. Jean-Louis Mercier, président d'Imperial Tobacco Limitée, a été nommé membre du Conseil d'Imasco Limitée.

Chrysler ne verse plus de dividende

La compagnie Chrysler a décidé de ne pas verser son dividende pour le troisième trimestre en raison des déboires financiers que connaît présentement cette entreprise.

Le no. 3 de l'industrie automobile américaine a annoncé des pertes de \$207 millions pour le dernier trimestre et les experts avancent le chiffre de \$600 millions pour ce qui est du déficit annuel prévu.

Les actions ont reculé de 1/8 pour fermer à 7 7/8. Le dividende trimestriel était de 10 cents.

La compagnie a demandé

l'aide du gouvernement américain sous la forme de crédit de l'ordre d'un milliard de dollars.

Dans un éditorial, le New York Times souhaite que la compagnie trouve ailleurs aux États-Unis ou en Europe une bouée de sauvetage. « Si Chrysler avait construit les automobiles que Washington voulait, elle serait en train de vendre maintenant les voitures que les consommateurs demandent. »

Les 225,000 travailleurs de l'emploi de Chrysler suivent l'évolution du dossier avec beaucoup d'inquiétude.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

MÉDECIN OMNIPRATICIEN

Médecin demandé pour secteur de la rive sud...

Opportunité d'achat d'équipement...

Clientèle établie...

Local bien organisé...

Loyer raisonnable...

Pourrait partager frais de réceptionniste avec dentistes.

Pour information: Tél: (514) 655-9605

CONSEIL D'ÉDUCATION DES COMTÉS DE STORMONT, DUNDAS ET GLENGARRY

requiert pour le 1er septembre 1979

PROFESSEUR

pour le poste suivant:

ÉCOLE SECONDAIRE RÉGIONALE GLENGARRY

Directeur: M. Philip Lloyd,
Case postale 190,
ALEXANDRIA, Ontario,
K0C 1A0

1. Atelier - soudure (cours modifié)



LE GROUPE COMMERCE

L'une des plus importantes compagnies d'assurances générales au Québec recherche un(e) **PRÉPOSÉ(E) À LA PAIE**

LE POSTE:

Se rapportant au Vice-président, Ressources humaines, la personne applique les politiques et procédures de rémunération et d'avantages sociaux de la compagnie.

LES FONCTIONS:

- Coordonner et superviser les étapes de la paie hebdomadaire;
- Faire les écritures et remises mensuelles qui s'imposent;
- Expliquer aux employés les bénéfices offerts par la compagnie;
- Administrer le régime d'avantages sociaux de la compagnie;
- Assister le Vice-président dans divers travaux.

LES CANDIDATS(ES)

Les personnes doivent être diplômées de CEGEP, section Professionnelle, avec spécialisation en Techniques administratives, option Personnel ou Finances.

Une combinaison de formation et d'expérience jugées pertinentes sera aussi considérée.

Les personnes devront posséder des aptitudes et connaissances en:

- relations humaines
- communications verbales et écrites
- administration du personnel
- comptabilité
- informatique
- anglais

CONDITIONS:

Entrée en fonction: immédiate.

Lieu de travail: Saint-Hyacinthe.

Traitement: Selon l'échelle salariale en vigueur, plus une gamme complète d'avantages sociaux.

Toute demande sera traitée confidentiellement.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Service des ressources humaines
Le Groupe Commerce Compagnie d'assurances
2450, rue Girouard (C.P. 1000)
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 7C4



UNIVERSITÉ DALHOUSIE
LES BOURSES COMMEMORATIVES
IZAAK WALTON KILLAM 1980-81

Valeur

Il est possible d'obtenir, à l'Université Dalhousie, des bourses d'une valeur de \$7,200 (1979-80) renouvelables avec preuves de rendement satisfaisant au programme de la maîtrise ou du doctorat dans n'importe quel programme offert par la Faculté des Études Supérieures.

Titres et qualités

L'admissibilité est basée sur un diplôme sous-jacent de première classe pour le domaine dans lequel l'étudiant(e) désire poursuivre ses études. Les bourses n'entraînent pas de remboursement des frais mais il est possible d'obtenir de l'aide financière pour se rendre à l'Université Dalhousie. Les étudiant(e)s peuvent détenir des postes de moniteur ou d'assistant de cours, à la discrétion de leur département, et pour lesquels ils (elles) recevront une rémunération supplémentaire.

Demandes

Les candidat(e)s n'ont pas à soumettre des demandes pour les bourses commémoratives Killam, mais ils (elles) doivent soumettre une demande d'admission au Secrétaire des inscriptions de l'Université Dalhousie, Halifax, Nouvelle-Écosse, B3H 4H6, le plus tôt possible. Selon les renseignements fournis dans la demande, le département d'études supérieures concerné remettra le nom du (de la) candidat(e) à un conseil de sélection qui étudiera le cas et accordera ou non une bourse Killam.



Centre des services
sociaux de l'Outaouais
POSTES VACANTS

AGENTS DE RELATIONS HUMAINES

Endroit: Succursale de Gatineau
304 rue Notre-Dame,
Gatineau.

Poste: 788, Préposé(e) à l'accueil-évaluation

Fonctions:

Recevoir en entrevue la nouvelle clientèle. Orienter cette nouvelle clientèle vers les services internes du C.S.S.O. ou de la communauté selon les besoins exprimés. Établir un diagnostic psycho-social, rédiger les rapports succincts. Travailler en équipe avec les praticiens de l'accueil-évaluation.

Qualifications:

Détenir un diplôme universitaire en service social. Avoir la capacité d'intervenir auprès d'une clientèle de langue française et de langue anglaise.

Poste: 826 Praticien(ne) sociale
POSTE À TEMPS PARTIEL (2.5 jours/semaine)
Unité Famille.

Fonctions:

Intervention clinique en thérapie familiale et en consultation familiale.

Qualifications:

Détenir une maîtrise en service social, en psychologie ou en counseling familial. Un minimum de trois années d'expérience en thérapie familiale est requis.

Prière de faire parvenir toute demande accompagnée de votre curriculum vitae à la direction des ressources humaines du C.S.S.O. avant le 15 août 1979.

105 Boul. Sacré Coeur
Hull, J8X 1C5

Cette annonce ne doit pas être interprétée comme une offre publique dans aucune province du Canada des titres mentionnés ci-dessous. Une telle offre sera faite par voie de prospectus seulement dans les provinces où une commission des valeurs mobilières ou autre organisme similaire aura accepté le dépôt dudit prospectus. Les actions ordinaires ne seront pas offertes aux résidents des États-Unis d'Amérique, ses territoires ou possessions.

Actions additionnelles

Investissements Canadien Pacifique Limitée

5 250 000 actions ordinaires

Prix: \$30 par action

Ces actions ordinaires additionnelles sont offertes aux termes d'un prospectus daté du 31 juillet 1979 et des exemplaires du prospectus peuvent être obtenus des sous-nommés et autres courtiers qui peuvent offrir légalement ces titres.

Wood Gundy Limitée

A. E. Ames & Cie Limitée

Dominion Securities Limitée

Nesbitt Thomson Valeurs Limitée

Richardson Securities of Canada

Pitfield Mackay Ross

McLeod Young Weir

Burns Fry

Merrill Lynch Royal Securities

Greenshields

Midland Doherty

Walwyn Stodgell Cochran Murray

Lévesque, Beaubien

Limitée

Limitée

Inc.

Bell Gouinlock

Pemberton Securities

Geoffrion, Robert & Gélinas

Limitée

Limitée

Ltée

F. H. Deacon, Hodgson

A. E. Osler, Wills, Bickle

Equitable Securities

Inc.

Limitée

Limitée

Molson, Rousseau & Cie

Odlum Brown & T. B. Read

MacDougall, MacDougall & MacTier

Limitée

Ltd.

Inc.

Casgrain & Compagnie

R. A. Daly & Compagnie

Mead & Cie

Limitée

Limitée

Limitée

Fraser, Dingman & Co.

René T. Leclerc

Brault, Guy, O'Brien

Limitée

Incorporée

Inc.

Houston Willoughby

Bache Halsey Stuart Canada

C. M. Oliver & Company

Limitée

Ltd.

Limitée

McEwen, Easson

Andras, Hatch & Hetherington

Burgess Graham Securities

Limitée

Ltd.

Limitée

Cassels Blaikie & Co.

Davidson Partners

Gardner, Watson

Limitée

Limitée

Limitée

Grenier, Ruel & Cie

Maison Placements Canada

McDermid, Miller & McDermid

Inc.

Inc.

Limitée

McLean, McCarthy, & Company

Moss Lawson & Co.

Peters & Co.

Limitée

Limitée

Limitée

Scotia Bond Company

Tassé & Associés,

Yorkton Securities

Limitée

Limitée

Inc.

AOÛT 1979

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

- Chaque parution coûte \$2.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

Nous acceptons



Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
 Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
 Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
 Toute erreur doit être signalée immédiatement.
 S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons



Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

- Chaque parution coûte \$6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ANNONCES CLASSÉES

heures de tombées 10 h 30 le jour précédent pour publication le lendemain. Pour publication le lundi, avant 3 h 30 le vendredi. (ces heures sont aussi valables pour les annulations et les corrections). J.N.O.

APPARTEMENTS À LOUER

LONGUEUIL, (VIEUX), grand 5 1/2, immeuble de prestige, climatisation, système anti-inondation, cuisinière, réfrigérateur, lavage, tapis, mur à mur, 2 salles de bain, piscine, sauna, gymnase, concierge, résident, ascenseur, stationnement 5 minutes du métro, disponible 1er octobre. 677-6559. 6-8-79

BREBOEUF, près parc Lafontaine, 3, 2, 1 1/2 pièces, immeuble paisible, loyer raisonnable, occupation immédiate ou en septembre, 522-7340, 768-5391. 4-8-79

CENTRE-EST, 1 1/2 et 2 1/2, entièrement meublé, impeccable et tranquille. À partir de \$155. 844-6195. 28-8-79

VAN HORNE, 4 1/2 sous-sol, chauffé, eau chaude, cuisinière à gaz, réfrigérateur, près Université, \$180. 521-0163. 4-8-79

C.D.N.: 3280 Goyer, 3 1/2, 4 1/2, \$160. et plus, 1/2 mois gratuit, immeuble reconstruit en 1978, poêle, réfrigérateur, tapis mur à mur, buanderie, concierge. 731-1026 après 6 heures. 4-8-79

ADJACENT au train, 4 1/2, Ville St-Laurent, moderne, chauffé, réfrigérateur, poêle, balcon, piscine, garage à louer \$220. régulier \$260. 1er septembre, jour 879-5226, soir 331-3635. 7-8-79

BOUL. EDOUARD-MONTPETIT, face à l'Université, 5 1/2, chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur, le ménage fait, libre le 1er sept., \$325.00, information le soir, 658-5010. 11-8-79

PONSARD, grand 6 1/2 ensoleillé, haut de duplex, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, installation pour machine à laver et sècheuse, libre fin août. 487-6267. 6-8-79

ST-BRUNO DE MONTARVILLE, 4 1/2 à sous-louer, 1er septembre, 31ème étage, eau chaude, entrées laveuses, sècheuse, balcon à l'arrière, espace de stationnement gratuit, taxe d'eau déjà payée au propriétaire. Beau quartier, près autobus. \$218. par mois. Jour: 870-3382. Soir: 653-9985. 6-8-79

AIDES DOMESTIQUES

GARDIENNE, pour 4 enfants, semaine 8h-17h, possibilité logé et nourri, excellentes conditions, références, 679-8092. 6-8-79

ANTIQUITÉS

DENTELLES ANCIENNES

Couvre-lits, nappes, collection de cois en dentelle d'Irlande d'Alençon, rideaux, etc. 738-7378. 6-8-79

ANTIQUITÉS

DECAPAGE DE TOUS GENRES, et restauration; meubles, boiserie et planchers; traitement du bois et finition; estimation gratuite. 737-3470 ou 276-2452. 5-8-79

UN GRAND secrétaire Louis XV, hûche à pain, une table en pin, pharmacie en pin, et autres. Le jour 277-6600, le soir 276-5267. 8-8-79

Achetez antiquités de toutes sortes — (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier — 688-3879. J.N.O.

LA BELLE ÉPOQUE DE RIGAUD, vente à rabais, du samedi 28 juillet au dimanche 5 août, sur toutes nos antiquités: porcelaines de Limoges, dont un service complet de 120 pièces, candelabres et appliques en bronze doré, tables de salon Chippendale, Empire américain et victorienne, lampes en marbre, secrétaires en noyer et en érable, lits en pin, en acajou, et en noyer, armoire, horloge en marbre noir, photographie à cylindre Edison, aquarelles et tableaux, une importante collection de voitures d'hiver dont certaines de fabrication artisanale, et de nombreux objets qu'il serait trop long d'énumérer. Ouvert tous les jours excepté le lundi, de 10h à 17h. Tél.: 451-4101. 6-8-79

MEUBLES du 19e siècle en pin; armoires, table de toilette, damier, buffet et bureaux; carnaval blanc et noir St-Johns Dion, prie dieu en noyer tendre; pièces de collection, Jean-Paul Bergeron, antiquaire, 276 Rang Fort Georges, coin route 227, Ste-Ange de Monnoir, ouvert tous les jours. 1-460-3188. 4-8-79

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaïne. 207 est Beaudin. Tél: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10, 192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

MOBIER de chambre, style méditerranéen, 6 morceaux, tête de lit king size; comme neuf. \$650. Tél.: 663-8114. 4-8-79

ARTICLES À VENDRE

À VENDRE: plantes, parfum pour homme, volumes, etc. M. Pierre 523-9019. 6-8-79

APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE, Nikon F-25, Photomatic, posemètre incorporé, avec lentille Nikon 85mm 1.8, 24mm 2.8, 55mm 3.5, filtres, trépied, valise métal, acheté en 1975, à vendre \$1000.00. Prix ferme. tél. 482-2295. 6-8-79

MEUBLES À VENDRE, voudrait vendre tous ses meubles pour cause de déménagement, 738-2931. 6-8-79

LA Cosmogonie D'Urantia à vendre, 273-1219, après 6 h. 4-8-79

PEUGEOT 504 SL 1976, automatique, 24,000 milles, excellent état, 738-2685. 6-8-79

AVIS

TERRAIN BOISÉ DEMANDÉ

Famille cherche vaste terrain boisé (minimum 25,000 pi. ca.) dans Laval, quartier résidentiel. S.V.P. Laissez votre message à 622-1721. 7-8-79

BUREAUX À LOUER

LOCAL POUR OPHTHALMOLOGISTE OU OPTOMÉTRISTE. Situé près de la station de métro Jean-Talon. Téléphonez à 487-1566. 8-8-79

CHALET À LOUER

CHALET 4 saisons à louer. Bromont. Entièrement meublé avec toutes commodités. Près de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-(514) 263-6080. J.N.O.

DOMAINE STE-AGATHE: Vacances-repos. Luxueux Bavares, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. Piscine chauffée, terrain jeu. Semaine. (Aussi semaine, saison: SKI). 727-9641, (819) 326-5636. J.N.O.

CHALET À VENDRE

POINTE CALUMET: Bungalow 3 chambres - piscine creusée chauffée + 4 chalets. Monique Lussier, 467-2156, 464-0652, IMM. SELECT COURTIER 4-8-79

CHAMBRES À LOUER

BERNARD, Outremont, chambres à louer pour étudiant ou personne qui travaille. 272-0619. 7-8-79

OUTREMONT, près de Collège Stanislas et Université de Montréal. Accès à toutes les pièces. Étudiant (e) ou jeune adulte bienvenus. 273-8981. 6-8-79

CHAMBRES ET PENSIONS

PENSION moderne pour étudiants sérieux, coin Sherbrooke et St-Hubert, bonnes références requises, 282-0926. 4-8-79

Pension privée pour couples âgés, grand appartement, incluant repas, entretien ménage et téléphone. Rue paisible et ombragée à N.D.G. Près de tous les services, \$500.00 personne. 484-0719. Après 6 heures: 482-9666. 6-8-79

COMMERCES À VENDRE

BELOEIL: dépanneur chiffre d'affaire 78 — \$100,700 — bâtisse et logement inclus — au prix de vente. M. Lussier, 467-2156, 464-0652, IMM. SELECT COURTIER 6-8-79

COURS PRIVÉS

COURS de rattrapage, français et mathématiques, niveaux primaire et secondaire. Pour plus d'informations, communiquer à 738-1209 23-8-79

DÉMÉNAGEMENTS

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres, spécialité: appareils électriques: assurances complètes, 327-6026. 10-8-79

À bas prix, appeler Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite 937-9491. J.N.O.

Conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

DIVERS

HYPNOSE

Le département de psychologie de l'Université de Montréal aimerait avoir la participation de personnes de sexe féminin âgées de 18 ans et plus dans une expérience sur l'HYPNOSE. BUT: Recherches. Appelez John de 8 heures a.m. jusqu'à midi et de 5 heures à 8 heures le soir: 688-9523 ou 687-0828. 4-8-79

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure-extérieure, estimation gratuite: Tél.: 521-4041, 270-6361 J.N.O.

TRAVAUX DE PEINTURE, pose de tapisseries, 20 ans d'expérience, finition soignée, prix raisonnable, 620-0468. 7-8-79

MURS DE BRIQUES INTÉRIEURES, nous enlevons le plâtre et nettoyons la brique, 279-0266, 279-2135. 6-8-79

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

À bas prix, bureaux, chaises, classeurs, armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte. 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

À LOUER CENTRE-VILLE Bureaux d'exécutifs meublés, avec service de secrétariat. Disponibles immédiatement. Information: 849-8004. 6-8-79

FOURRURES

SUPERBE manteau pratiquement neuf, de swakara noir, grandeur 16 ans, longueur 38, 284-0137. 4-8-79

GARDERIE

Gardiennage à domicile demandé pour un enfant d'un an. Septembre / 5 jours. Côte des Neiges. Références exigées. 737-8529. 6-8-79

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO à queue, 5'4", Kimbal, noir, 2 ans d'usage restreint, demande \$4,500. Jour seulement, semaine 873-2508. 6-8-79

LOCAL À LOUER

IDEAL pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

LOGEMENTS À LOUER

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

LOGEMENTS À LOUER

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

LOGEMENTS À LOUER

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

LOGEMENTS À LOUER

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

LOGEMENTS À LOUER

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

LOGEMENTS À LOUER

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

LOGEMENTS À LOUER

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

LOGEMENTS À LOUER

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

LOGEMENTS À LOUER

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

LOGEMENTS À LOUER

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

LOGEMENTS À LOUER

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

LOGEMENTS À LOUER

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

LOGEMENTS À LOUER

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

LOGEMENTS À LOUER

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

LOGEMENTS À LOUER

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

MAGASINS À LOUER

2 EMPLACEMENTS: l'un pour bureau, l'autre pour magasin, 1198 et 1200 rue St-Hubert, près de l'UQAM. Nouvellement aménagés, 481-8647. 6-8-79

MAISONS À LOUER

ST-BRUNO, maison unifamiliale, foyer, piscine, terrain clôturé, \$450. par mois, 323-0417. 6-8-79

MAISON À LOUER: Charmante maison, N.D.G., 7 pièces, grand jardin. Disponible le 15 août. 524-7388, 482-3109. 6-8-79

ST-LAURENT, cottage semi-détaché, 5 chambres à coucher, garage, bien situé, \$380.00 par mois, occupation 15 août, 274-9942, 747-4502. 6-8-79

OFFRES D'EMPLOIS

Secrétaire administratif(ive) Place Bonaventure

Nouvelle compagnie spécialisée dans la gestion d'association et d'exposition, recherche personne dynamique, bilingue avec initiative et entente. Possibilité carrière intéressante, milieu très diversifié, sera responsable de la bonne marche du bureau.

FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE À: G. Martin C.P. 1317 Place Bonaventure H5A 1H1 6-8-79

ÉCOLE PRIVÉE POUR FILLES À OUTREMONT Recherche un professeur de français avec expérience diplômé(e) du Québec, pour niveau élémentaire. Du lundi au vendredi, 2 heures 1/2 chaque après-midi, dimanche matin 2 heures.

BETH JACOB SCHOOL 739-3614 6-8-79

OFFRES D'EMPLOIS

EMPLOI: AUXILIAIRE DE RECHERCHE. Projet: religion populaire au Japon, au Moyen Âge. Qualifications: diplôme universitaire, lecture du japonais du Moyen-Âge, connaissance de l'histoire de la religion au Japon. Salaire: \$7,500. Pour travail à mi-temps, de septembre 1979 à mai 1980. Contactez Bernard Bernier ou Charles Leblanc, Centre d'étude sur l'Asie de l'est, Université de Montréal. Tél.: 343-7748. 11-8-79

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

COUPLE pour bureau ou autres, tapis mur à mur, rénové, local disponible au rez-de-chaussée, ou 1er étage ou au 2e étage, se présenter au 1682 St-Hubert coin Maisonneuve. 6-8-79

OFFRES D'EMPLOIS

LA MISSION DE DUNGU, RÉPUBLIQUE DU ZAIRE

Recherche les services de coopérants, hommes ou femmes, laïcs ou religieux(SES), pour enseigner dans une école normale de niveau secondaire. Soit:

1 PROFESSEUR DE PHYSIQUE (Sec. IV, V, VI)

1 PROFESSEUR D'ANGLAIS (Sec. V, VI)

1 PROFESSEUR DE FRANÇAIS + DE PSYCHO-PÉDAGOGIE (Sec. III)

1 PROFESSEUR DE FRANÇAIS + D'ANGLAIS (Sec. III, IV)

1 PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES + DE SCIENCES (Sec. III, IV)

Priorité à un couple.

Personnalité: Être catholique pratiquant. Expérience dans l'enseignement. Brevet ou licence de préférence.

Traitement: Engagement pour deux ans. Voyage aller-retour payé. Subvention modique et suffisante versée au Zaïre. Indemnité de rétablissement versée au Canada.

Envoyer votre Curriculum Vitae à:

Frère Lionel Trudel ou Frère André Godin 200, Boul. Walberg 1207, rue Commerciale St-Romuald (Lévis) G6V 6P5

Tél.: (418) 276-3261 ou Tél.: (418) 839-9983 4-8-79

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT 11%, 1ère, 2ème hypothèque, balance de vente, rapidement. Jour ou soir, tél.: 729-4332. J.N.O.

A-1 absolu confidentiel \$1,200 à \$600,000. 1ère 11% 2ème. Mlle Léona Laberge, courtier. 486-1106 jour-soir. J.N.O.

TABLEAUX - PEINTURES

GRAVURES, Dessins, Aquarelles, Pastels, Dory, Lardera, Genis, Piza, Florin, Bellmer, Estève, Lars Bo, Vilion,

TÉLÉVISION

2 CBFT

10.10 Ouverture et horaire
10.15 En mouvement
10.20 Du soleil à 5 cents
10.45 Les contes de la rive
11.00 Magazine express.
"La femme dans ses différents âges" avec le Dr André Aubry "Les maladies du rein", avec le Dr Michel Prud'Homme
11.30 Service secret.
Série d'espionnage avec des marionnettes grandeur nature.
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Sur des roulettes
13.00 Les trouvailles de Clémence
13.30 Le téléjournal
13.35 Reflets d'un pays
"La situation de l'agriculture dans l'Estrie" — Visite à la station piscicole de Baldwin Mills.
14.30 Les Auteurs
15.30 Le jardin des étoiles
Inv.: Emmanuelle
16.00 Animagerie
16.30 Maignichon et Gras-Double
Texte de Paul Legault.
17.00 Jo Gaillard
Série réalisée par Christian Jaque.
18.00 Ce soir
18.25 Nouvelles du sport
18.30 Propos et confidences.
Georges-Emile Lapalme se raconte.
19.00 Nanny
19.30 Hors sentier
"La ouaniche"
20.00 A contrepoils
Jeu questionnaire
20.30 Hors-série
"Jean-Christophe", série réalisée par François Villiers, d'après la grande fresque romanesque de Romain Rolland.
21.30 Dossier
"Une histoire de la médecine". Dossier de Jean-Paul Aron et Marc Ferro réalisé par Jean-Louis Fourrier. "Les sociétés devant l'épidémie: l'impuissance et la peur".
22.30 Le téléjournal
22.50 Nouvelles du sport
23.00 Cinema
"Deux hommes dans l'Ouest" (Américain 1971) Western réalisé par Blake Edwards, avec William Holden, Ryan O'Neal et Karl Malden
1.00 Cine-nuit
"Le coqneur" Policier réalisé par Steno, avec Bud Spencer et Al Lettieri.
3.00 Le téléjournal

10 CFTM

11.50 Première édition
12.00 Fanfan Dédé
12.30 Y'a du soleil
13.30 Les Satellites
14.00 Bonjour madame.
"Ah! les enfants" avec Louise Chagnon. "La famille et ses droits" avec Me Pierrette Moisan.
14.45 Cine-quiz
"La rivière d'or" (Américain 1975) Film d'aventures avec Ray Milland, Suzanne Pleshette, Dick D'Arno et Roger Davis.
16.30 La piste aux étoiles
17.30 Parle, parle, jase, jase
18.30 Le 10 vous informe
19.00 Fant le fait
19.30 Ouar et Félix
20.00 Cinema
Festival Catherine Deneuve: "la sirène du Mississippi" (Franco — Italien 1969) Drame policier réalisé par François Truffaut, avec Catherine Deneuve, Jean-Paul Belmondo et Bouquet.
22.00 La corne d'abondance
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Sports
23.10 La couleur du temps
23.35 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 Les enfants d'ailleurs et
Autour de moi
Deux émissions conçues à l'intention des enfants
19.00 Prévenir ou guérir
"Les insulations et les piqûres".
19.15 C'est beau dans le paysage.
"Les arbres et les arbustes feuillus".
Emission sur l'entretien paysager.
19.30 Contre-jour
20.00 Paul et Virginie
Adaptation cinématographique du roman et de Bernard de St-Pierre.
La maisonner
"Chut! papa dort" Emission traitant des relations entre un père qui travaille sur les "débats" et ses enfants.
20.30 Le drame de la survie.
Documentaire sur le monde animal.
21.00 Silence on rit.
Série de courts métrages burlesques sélectionnés parmi les classiques du cinéma muet.
22.00 La science en question.
"Pylône express". Les problèmes relatifs en transport de l'électricité. Différentes recherches en ce domaine.
22.30 Pays et peuples.
"Yemen, Arabie heureuse".

6 CBMT

10.00 A Thought for Today
10.05 CBC 6 Good Morning
10.15 The Friendly Giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 Fitness is
12.30 Search for Tomorrow
13.00 On the evidence
14.00 The Edge of Night
14.30 Take 30
15.00 Afternoon delight
16.00 This is the law
16.30 Mr. Dressup
17.00 The Partridge Family
17.30 All in the family
18.00 The City at Six
19.00 The Mary Tyler Moore Show
19.30 Getting it together
20.00 All in the family
20.30 Front Page Challenge
21.00 John Allan Cameron
21.30 Mind your language
22.00 Across Canada
"Life at Rideau Hall" — At home with governor-general Ed Schreyer and his young family.
22.30 The goodies
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 The horseman riding by
24.45 Station closing

12 CFCF

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
8.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 Ed Allen
10.30 Definition
11.00 Montreal Summer
11.30 Rocket Robinhood
12.00 The Flintstones
12.30 Street Talk
13.00 It's your move
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World
16.00 The Mad Dash
16.30 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 Operation Peticoat
19.30 Circus
20.00 Different strokes
20.30 Hello Larry
21.00 Sword of justice
22.00 One Day at a Time
22.30 Just Friends
22.58 Loto Québec
23.00 CTV National News
23.11 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie.
"The undefeated" (Western 1970)
Emergency

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Machine à écrire électronique de TRAITEMENT DE MOTS

(word processing)

Recommandée pour exécutifs, avocats, notaires, etc....

DÉMONSTRATION SUR DEMANDE

CANADA DACTYLOGRAPHIC INC
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141ANNONCEZ
DANS LE DEVOIR,
QUELQU'UN
VOUS LIRA

Brevets d'invention

MARQUES DE COMMERCE

Robic, Robic

ET ASSOCIÉS

1514, avenue McGregor
Montreal H3G 1X5 934-0272VERMETTE, DUNTON,
CIACCIA, RUSKO,
De WEVER & SAINTONGE

Avocats

Suite 2104, Tour de la Bourse
800, Square Victoria
Montréal, Canada H4Z 1H1
Téléphone: (514) 866-6743
Clermont Vermette, c.r. — Jaime W. Dunton
John Claccia, M.A.N. — M.P.J. Rusko, c.r.
Marc De Wever — Jean-Pierre Saintonge
Michel Caron — Marc Charbonneau
Robert Caron — Maurice Trudeau
Emilien Brail, c.r. — conseil

BRIDGE

Il faut libérer la voie

par Charles-A. Durand

♦ ♦ ♦ ♦

Donneur: Sud

Vulnérables: Nord-Sud

NORD
♦ R 6
♦ 9 5
♦ A 5 3
♦ A D 9 7 4OUEST
♦ A 10 7
♦ D V 10 8 4
♦ V 9 6
♦ 6 2EST
♦ 9 8 5 3
♦ 7 3 2
♦ D 8 2
♦ R 8 3SUD
♦ D 4 2
♦ A R 6
♦ R 10 7 4
♦ V 10 5Les enchères:
Sud Ouest Nord Ouest
1 ♦ passe 2 ♦ passe
2 SA passe 3 SA fin

Entame: la Dame de coeur

par Ouest.

Dans les jeux de sans-atout, le déclarant a souvent l'obligation d'établir deux longues suites pour trouver le nombre de levées nécessaires à l'obtention de son contrat. Ces longues suites sont très valables admettons-le, cependant il arrive fréquemment que le joueur doit faire son jeu en établissant d'abord la prise de main peut se trouver chez l'adversaire dangereux et l'autre qui ne peut être que chez l'adversaire non dangereux.

Dans un cas semblable, il est de grande importance d'enlever le plus tôt possible cette carte redoutable qui pourra donner la main à l'adversaire dangereux alors que sa longue suite s'établira par le fait même. Nord et Sud conduisent bien leurs enchères pour réaliser que leur meilleur contrat était trois sans-atout.

L'entame se fit par Ouest avec la Dame de coeur. Sud comptant deux levées avec ses

deux arrêts en coeur ne pouvait réaliser que huit levées gagnantes même avec la belle longue de 5 cartes en trèfle alors que l'impasse en trèfle ne serait pas fructueuse. En effet, s'il gagne la première carte en coeur et qu'il prend immédiatement l'impasse au Roi de trèfle, Est s'emparera de la main et jouera coeur pour continuer la suite de son partenaire en Ouest. Et quoi que fasse le déclarant il n'aura que huit levées et ce sera la faillite de son contrat du fait de la présence de la suite en coeur.

Par ailleurs, le joueur bien arrêté, qui analyse profondément son jeu découvre facilement comment parer à cette imprudence d'une impasse prise prématurément. Une deuxième suite en pique se présente admirablement bien pour l'affranchissement de deux levées avant même que l'impasse du carreau soit perdue et que la suite dangereuse de la main d'Ouest soit affranchie.

La bonne technique est de prendre la levée en coeur et de jouer immédiatement le pique et deux levées s'affranchiront. Le coeur est joué de nouveau, quelle que soit la main possédant l'As de pique. Le déclarant laisse passer ce coeur place son As sur l'autre coeur et voilà pour lui le bon moment de prendre l'impasse en trèfle. Le Roi va dans la main de Est, mais il n'a plus de carte en coeur pour communiquer avec son partenaire qui possède dans cette couleur 2 levées affranchies.

Agissant ainsi le déclarant réalise 4 sans-atout. Et si les coeurs avaient été divisés 4-4 chez les adversaires, le contrat aurait tout de même été réalisé, sans levée additionnelle cependant.

Voici «Le Calculateur» de la Banque Royale. Le compte d'épargne à intérêt quotidien.

C'est en plein le temps de lui confier vos intérêts.

Le grand avantage du
«Calculateur»

Grâce à ce nouveau compte personnel, dès votre premier dépôt, votre argent se met à porter fruit parce que l'intérêt est calculé sur une base quotidienne.

L'intérêt quotidien
vous est versé
mensuellement

À chaque fin de mois, on calcule l'intérêt sur le solde que vous aviez à la fin de chaque journée et on crédite votre compte. Même les samedis, dimanches et jours fériés, votre argent travaille pour vous.

Il n'y a pas de solde
minimum obligatoire

Peu importe le solde inscrit dans votre compte à la fin de chaque journée, l'intérêt est toujours calculé.

À propos du taux
d'intérêt

Le taux* en vigueur présentement pour ce compte est de 8½% par année. Et, n'oubliez pas qu'il est calculé sur le solde à votre compte sur une base quotidienne. Ça fait vraiment toute une différence, surtout pour quelqu'un dont le solde varie beaucoup d'un jour à l'autre. Par exemple, le jour de la paye où vous mettez de côté une partie de votre salaire, c'est plus qu'avantageux.

On peut faire des retraits

Bien sûr, n'importe quand. Vous avez droit à deux transactions par mois (retraits ou virements). Si vous devez faire une troisième ou quatrième transaction, il vous en coûte 1 dollar chaque fois. C'est une petite mesure qui a l'air restrictive mais elle est là pour vous aider à éviter les petites tentations.

*Le taux est sujet à changement sans préavis.

On ne peut pas tirer de
chèques

Ça va de soi. Pour les mêmes raisons dont on vient de parler, vous ne pouvez pas tirer de chèques sur le compte «Le Calculateur».

Demandez-le maintenant

C'est en plein le temps!

Vous pouvez tout de suite ouvrir ce nouveau compte. On vous donnera maintenant votre numéro et dès votre premier dépôt, après le 1^{er} octobre, date de son entrée en vigueur, vous recevrez le carnet distinctif de ton argenté du «Calculateur». Si vous voulez plus de renseignements au sujet du «Calculateur», le compte personnel d'épargne à intérêt quotidien de la Banque Royale, passez à la succursale la plus près de chez vous.

On se fera un plaisir de vous expliquer plus en détail les nombreux avantages de ce nouveau compte.



BANQUE ROYALE